

futuribles

FÉVRIER

- *Les revendications identitaires*
- *Besoins et consommation des Français*
- *La disparition de la mer d'Aral*
- *Quel avenir pour Marseille ?*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (33 1) 42 22 63 10 +

Téléfax (33 1) 42 22 65 54

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Clare Degenhardt, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Christine de Guébriant

abonnements-diffusion

Corinne Roëls

Un an	France	550,00 FF (TVA 2,1% incl.)
	CEE	550,00 FF
	Etranger	620,00 FF
	Etranger avion	750,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	CEE	60 FF (port inclus)
	Autres pays	66 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *Futuribles*.
Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl 1991*

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 27505 - Février 1991

Philippe Moreau Defarges	3	<i>La quête identitaire</i>
Jacques Méraud	9	<i>France 2000 : les perspectives de consommation et de croissance</i>
Jacques Lecomte	33	<i>Feu la mer d'Aral. La destruction d'un éco-système</i>
Bernard Morel, Jean-Benoît Zimmermann	41	<i>Marseille : entre Europe et Méditerranée</i>
Jean-Paul de Gaudemar	57	<i>De Marseille à la métropole marseillaise</i>
Hugues de Jouvenel	64	<i>Sur l'utilité de la prospective régionale</i>

Actualités prospectives

| 67 |

Marché unique. La satisfaction des consommateurs. Micro-ordinateur : stylo contre clavier. Aromatologie. Japon, l'escalade des prélèvements. Les métiers du risque. Réconcilier travail et maternité. Emballages : la récupération allemande. Opinions soviétiques. Recensement en Chine. Economie soviétique. Que rapportent les brevets ? Les disparités de revenu en Europe. La préférence familiale.

Bibliographie

| 79 | *Analyses critiques*

B. Cazes, P. Mioche, *Modernisation ou décadence. Contribution à l'histoire du Plan Monnet et de la planification en France*. P. Drucker, *Les nouvelles réalités*. B. Cathelat, *Socio-styles-système*.

| 88 | *Comptes rendus*

La quête identitaire

Philippe Moreau Defarges ¹

Nous assistons à travers le monde à une véritable explosion des revendications identitaires qui, après avoir fondé le pacte inhérent à la constitution des Etats-Nations, menace de le disloquer.

Pourquoi cette explosion se demande Philippe Moreau Defarges pour qui, visiblement, l'Etat, après y avoir puisé sa légitimité et en avoir été le suprême garant, se voit progressivement incapable d'incarner, et du même coup de fédérer, la demande identitaire.

La mondialisation a joué en la matière un rôle important souligne l'auteur qui, toutefois, insiste plus encore sur l'évolution des valeurs et des comportements et, en particulier, sur la priorité désormais accordée par les individus au droit d'être soi-même et à la liberté d'alliance par opposition aux relations d'obédience jadis imposées.

H.J.

Le mot « identité » est entré dans l'air du temps. Comme nombre de références à la mode, celle-ci véhicule quelque chose d'obsédant et de mal défini. En s'inquiétant de leur identité ou en la brandissant, les individus, les groupes, les nations invoquent la part essentielle, éternelle d'eux-mêmes, celle qu'ils croient ou veulent soustraire au flux du temps, au mouvement du monde. Si l'identité est si fréquemment mise en avant, c'est qu'elle ne va plus de soi.

La fin du XX^e siècle se caractérise par une explosion des revendications identitaires, prenant appui sur des éléments très divers : religions, nations, cultures. Il s'agit d'affirmer ce que l'on est. Ce n'est pas un hasard si la plus claire illustration de ce phénomène est fournie par l'Union soviétique. Celle-ci s'est bâtie sur un projet universaliste : être la base, le point d'appui de la révolution mondiale. En outre, elle a prétendu créer un peuple d'un type nouveau, non pas issu des obscurités du passé, mais forgé par l'idéologie : le peuple soviétique. Or le carcan totalitaire se décompose sous le choc des demandes d'indépendance :

1. Chargé de mission auprès du Directeur de l'IFRI (Institut Français des Relations Internationales), Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, auteur de *La politique internationale*. — Paris : Hachette, 1989.

pays baltes, Ukraine... Mais cette dislocation du pacte national ne concerne-t-il pas à la limite tout Etat constitué ? L'Espagne post-franquiste a ainsi renégocié, avec succès, son pacte national, faisant de la langue unitaire — l'espagnol — une expression parmi d'autres — le castillan —, et, à l'inverse, reconnaissant à la Catalogne un statut quasi-national. La France, exemple de l'Etat centralisé, homogène, est en train d'accepter que le peuple corse devienne une « composante » du peuple français.

Ce processus peut être sans fin. Les républiques soviétiques se heurtent, à l'intérieur d'elles-mêmes, à d'autres revendications identitaires, celles de minorités, mais aussi celle des Russes installés chez elles. La logique extrême de cette évolution serait la proclamation par chaque individu de l'irréductibilité de son identité. Et lui aussi ne risque-t-il pas de découvrir, en lui, des identités contradictoires ?

Pourquoi, aujourd'hui, cette position-carrefour de l'identité ? Il ne saurait être question, ici, d'apporter des réponses définitives. Peut-être est-il possible d'avancer quelques points de repère...

Unification de la planète

Depuis, au moins, les Grandes Découvertes, un double et même processus à la fois unifie et partage la planète. L'Europe, en conquérant la terre, en l'intégrant dans un système unique, trace des frontières et diffuse l'Etat-nation. Pour survivre, il faut entrer dans ce modèle. Le Japon de l'ère Meiji se soumet d'emblée à cet impératif ; c'est par cette mutation qu'il échappe à la domination occidentale. A l'inverse la Chine, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, apprend, à travers de multiples convulsions, à ne plus être l'Empire du Milieu, à n'être qu'un Etat parmi d'autres Etats.

Mais qu'est-ce que l'Etat-nation ? Une collectivité cherchant son fondement en elle-même, dans le consentement d'hommes à un même destin. La France des rois, la Chine ou le Japon des empereurs se rattachent à quelque chose qui se situe au-delà de l'humanité : Dieu, le Ciel, le Soleil... L'Etat-nation n'est qu'une invention de l'homme. D'où, au moins à l'époque de son apogée (de la Révolution française à la Seconde Guerre mondiale), des quasi-religions, par lesquelles l'Histoire remplace Dieu, érige telle ou telle nation en détentrice d'un élément exceptionnel. L'Europe de la première moitié du XX^e siècle s'est détruite dans ce jeu, dans ces deux guerres mondiales où chaque camp se convainquait d'incarner la vérité.

L'unification de la terre désacralise ce qui recelait une part d'absolu. Les monuments, par lesquels l'humanité se hissait vers l'éternité, ne sont plus que des sites à visiter. Ces lieux, qui remplissaient les hommes d'une terreur respectueuse, se réduisent à des entassements de pierres, que le touriste s'approprie. Tout se compare — des religions aux marques de bière —.

Par ailleurs, aujourd'hui, le système international échappe de plus en plus aux Etats. Ils n'apparaissent plus que comme des structures malmenées par des mouvements de plus en plus amples : marchandises, capitaux, techniques, hommes.

La donnée-clé réside dans la compétition technico-économique, qui doit en principe fixer la hiérarchie des puissances au XXI^e siècle. Tout Etat, semble-t-il, s'il ne veut pas s'enfermer dans le sous-développement, doit se brancher sur les circuits mondiaux. Les expériences autarciques à l'Est et au Sud ont toutes échoué. Même l'Albanie frappe à la porte du monde.

La compétition est uniformisatrice, égalisatrice. Ainsi les deux super-grands, Etats-Unis et Union soviétique, prennent-ils conscience que leur exceptionnalité ne les préserve en rien des contraintes de la concurrence, que leur puissance représente une charge, une entrave dans la course actuelle. De même tous les Etats, dès lors qu'ils s'insèrent dans le marché mondial, doivent se doter de législations qui les rendent aussi attractifs que possible : à la fois ne pas entraver la mobilité de leurs propres entreprises et ne pas dissuader la venue des sociétés étrangères. Ce qui importe alors, ce sont la flexibilité, la rapidité d'adaptation. D'où la réussite de petites entités (Hong-Kong, Singapour...). D'où le lien entre les revendications identitaires et les données économiques (pays baltes voulant se détacher du colosse soviétique).

Le droit d'être soi-même

La cohésion, l'identité d'une collectivité se mesurent notamment dans le lien qui se noue entre elle et ses membres. Or la modernité bâtit un individu libre, ayant droit au bonheur. Rien ne saurait entraver ce désir. Les sociétés occidentales sont conçues pour donner à cet individu la conscience, ou l'illusion, qu'il est en mesure à tout moment de se réinventer — en changeant de conjoint, de métier, de lieu de résidence... Il doit en aller de même pour le lien national. Ainsi est désormais reconnue « la liberté naturelle qu'ont les hommes de chercher le bonheur partout où ils croient le trouver... Le genre humain ne forme qu'une grande famille ; mais la trop grande étendue de cette famille l'a obligée

de se séparer en différentes sociétés, qui ont pris le nom de peuples, de nations, d'Etat... » (Portalis, discours de présentation du code Civil, 3 frimaire an X).

Le phénomène des *boat people* en Asie du Sud-Est, la fuite des Allemands de l'Est vers l'Ouest illustrent ce trait majeur de la fin du siècle. Grâce à l'explosion de l'information et des communications, les individus comparent. Si leur pays ne leur apporte pas ce qu'ils espèrent, ils l'obtiendront ailleurs. Ceci est à l'origine de toutes les migrations. Mais, aujourd'hui, ce droit au libre épanouissement, formulé par la Philosophie des Lumières, acquiert une consécration universelle. Les régimes communistes se voulaient propriétaires des hommes qui vivaient sur leur territoire, leur interdisant de librement circuler ; or, la chute de ces Etats a été enclenchée par un mouvement de population, l'exode des Allemands de l'Est.

Le contrat social, de mythe fondateur, devient une pratique : l'individu n'est lié à la société qu'à la condition que celle-ci lui apporte ce qu'il demande.

Quel est alors le contenu du lien national ? Celui-ci se veut permanent, exclusif, à la fois affectif et politique, insérant l'individu dans une durée qui le dépasse et le porte. Or ce lien tendrait à devenir fonctionnel. Le migrant d'autrefois voulait se fondre dans le pays où il s'installait. Le migrant d'aujourd'hui revendique parfois plusieurs identités, séparant bien la nécessité économique et l'attachement intime.

D'où une opposition croissante entre la liberté de circuler et la protection par les Etats de leur cohésion, de leur équilibre. Aux Etats-Unis, l'immigration hispanophone n'imagine pas d'abandonner sa langue. En France, l'universalisme jacobin, fondé sur la promotion des individus au sein d'un moule uniforme, dérape face au « foulard » islamique, symbole, arme d'une identité communautaire, refusant tout ce qui gomme sa différence. A l'inverse, le Japon se vante de son identité préservée à travers les siècles grâce à l'insularité ; et, aux Etats-Unis, le « révisionnisme » en conclut que le Japon ne saurait être traité comme un partenaire comme les autres, sa culture, ses traditions, ses pratiques étant irréductiblement non-occidentales.

L'Etat-nation

Depuis le XIX^e siècle, l'Etat-nation est le point d'ancrage majeur du besoin identitaire. Or, aujourd'hui, au moment même où la nation triomphe, notamment à travers la décomposition des blocs, l'Etat, au

moins dans les pays occidentaux, paraît ne plus être en mesure de remplir sa fonction identitaire. Ce qui forgeait cette identité, c'était d'abord la guerre. Mourir pour la patrie ! L'identité nationale se nourrissait de la lutte pour la survie, de l'acceptation du sacrifice. La Première Guerre mondiale marque sans doute l'apogée de cette fusion de l'individu et de la nation.

Cette identité reposait sur l'existence d'un ennemi, cet autre si proche avec lequel se produirait un affrontement décisif. Et l'Etat désignait cet ennemi (Carl Schmitt). Aujourd'hui, l'ennemi se révèle insaisissable ou au moins se démultiplie. La guerre froide apportait une réponse simple : l'ennemi, c'était l'adversaire idéologique. Désormais ce peut être aussi un partenaire : le Japon, par son agressivité industrielle, devient-il le nouvel ennemi ? Mais peut-il être qualifié ainsi, alors qu'il participe du même univers, fondé sur la compétition, que les Etats-Unis et l'Europe ? Le Japon serait-il l'ennemi parce qu'il est *différent* ?

Par ailleurs, les grandes exaltations nationales s'appuyaient sur le sentiment d'une mission à accomplir. Les entreprises coloniales de la Grande-Bretagne et de la France furent imprégnées de cette vision. Ce furent le pangermanisme pour l'Allemagne, le panslavisme pour la Russie. Au XX^e siècle, les Etats-Unis à travers la croisade pour la liberté, l'Union soviétique avec la perspective de la révolution mondiale assumaient à leur tour cette vocation missionnaire. Certes, dans ces visions, les unes excluaient, privilégiant une identité particulière — allemande, slave... —, les autres étaient chargées d'une dimension universaliste. Cependant, toutes liaient l'identité nationale à un absolu, à quelque chose la transcendant. Aujourd'hui, la nation est une différence à préserver au nom non d'un but mais d'un héritage qui ne doit pas être perdu.

Comme la guerre, l'autre mécanisme identitaire fut l'école, lieu où s'effaçaient les particularités sociales, locales. L'école était exemplaire. Aujourd'hui, semble-t-il, l'école devient le miroir des contradictions de la société : machine à trier, à sélectionner, apparaît-elle encore comme le grand moule commun ? La culture qu'elle enseigne ne tend-elle pas à se définir en fonction d'une culture dominante, que diffuse la télévision ? A nouveau les Etats-Unis, cas toujours extrême, apparaissent comme le laboratoire d'une modernité qui se défait : « Quand mes grands-parents sont venus en 1900, les émigrés n'exigeaient rien de la société (américaine). C'était la société qui formulait ses exigences à leur égard. Elle leur disait : apprenez l'anglais, allez à l'école, coupez les liens avec votre pays d'origine, prenez racine ici. C'était la grande époque de l'école américaine... ». Celle-ci avait pour fonction d'éduquer les enfants d'émigrés, de les américaniser. Aujourd'hui, tout s'est cassé la figure, les émigrants pauvres n'ont plus de travail et le système éducatif est en pleine déconfiture ». Ces propos de l'écrivain américain Philip Roth (*Le*

Nouvel Observateur, 22-28 novembre 1990) traduisent cette détérioration des grandes machines à fabriquer de l'identité.

Dans ces conditions, le besoin d'identité, d'appartenance se fragmente, se réfugie dans les structures les plus diverses : régions, associations, corporations, bandes... En outre, toute différence étant digne d'être respectée, tout mécanisme unificateur, établissant une hiérarchie entre les identités, est frappé d'illégitimité, la société se transformant en un immense conglomerat de mouvements, de groupes affirmant leur droit à être eux-mêmes. L'Union soviétique illustre cette décomposition à l'infini : les républiques revendiquant leur indépendance, les ethnies minoritaires au sein de ces républiques réclament à leur tour d'être reconnues. Les Etats-Unis, en passant du « *melting pot* » au « *salad bowl* », confirment cette installation dans la coexistence des identités. La France, elle non plus, n'échappe pas à cette évolution (« foulard » islamique, question corse).

Reste une interrogation : cette quête identitaire peut-elle être source de nouvelles idéologies ? Celles-ci seraient bricolées, puisant dans tous les patrimoines — religions, philosophies, thèmes nationaux... —, et les organisant pour satisfaire ce besoin d'exister, de se distinguer. Ces idéologies traduiraient cette fragmentation à l'infini, cette quête d'identités multiples et changeantes. Ou serait-il possible que les hommes se contentent d'une seule identité, celle de leur humanité ?

France 2000 : les perspectives de consommation et de croissance

Jacques Méraud ¹

L'article de J. Méraud examine l'impact de la crise ainsi que des inégalités de revenus sur la consommation des Français pour en déduire une hiérarchie des besoins à partir de laquelle il élabore des projections de consommation et de croissance économique à l'horizon 2000.

Se fondant principalement sur les données statistiques de l'INSEE, l'auteur procède à une analyse rétrospective de la consommation des Français depuis 1973 pour montrer comment ont évolué les divers postes du budget des ménages, ainsi que les différences par catégories sociales et par pays.

Il établit ainsi une hiérarchie des besoins servant ensuite de base à l'élaboration de projections de la demande par groupes de produits qui, elle-même, est corrigée pour tenir compte des transformations structurelles de la société française et aboutir à des prévisions de consommation par produits à l'horizon 2000.

J. Méraud en déduit une prévision de croissance économique à l'horizon de dix ans qu'il soumet enfin à un examen critique. H.J.

Lorsque le Conseil Economique et Social a mis à son programme l'élaboration d'un rapport sur « les besoins des Fran-

çais » ², il a été mu par deux préoccupations principales : l'une à dominante économique, l'autre à dominante sociale. Le

1. Membre du Conseil Economique et Social (France).

2. Cf. Méraud, Jacques. — *Les besoins des Français*. — Paris : Conseil Economique et Social, Economica, 1990.

premier objectif était de voir dans quelle mesure il y avait en France des besoins insatisfaits et où se situaient ces besoins, donc quel était le contenu de la demande potentielle des Français : le projet était en quelque sorte de se livrer à une vaste étude du marché de la décennie quatre-vingt-dix, et de bâtir en conséquence pour cette période une stratégie de croissance cohérente. La seconde visée se référait à l'existence d'inégalités sociales, qu'il s'agissait de localiser, pour en mesurer la nature et l'ampleur, en vue de les réduire grâce à la croissance la plus forte possible.

Le besoin est aujourd'hui défini comme « une exigence née de la nature ou de la vie sociale ». Ainsi apparaît-il comme essentiellement relatif. Il sous-tend une demande potentielle, et tend à déboucher sur une consommation. Celle-ci est la demande effective, la part solvable de la demande potentielle. La mesure des besoins va donc se faire à partir d'une analyse des consommations.

Nous avons mené cette analyse à partir de trois approches principales : d'une

part l'étude de la manière dont la « crise » des années 1973-1985 a infléchi les consommations antérieures, et dont les ménages ont déclaré avoir subi cette crise ; d'autre part la mesure des « sous-consommations » résultant aujourd'hui pour certains groupes sociaux des inégalités de niveau de vie ; enfin l'observation des convergences passées et des disparités existant encore entre les structures de consommation françaises et celles des pays voisins de niveau de vie équivalent. Nous présenterons d'abord les résultats de ces travaux, sur lesquels se fondent les perspectives et la stratégie qui suivront.

La crise, révélateur de la hiérarchie des besoins

Un premier éclairage sur l'intensité des besoins est fourni par le tableau 1, qui rend compte de l'évolution du « volume »³ de la consommation des ménages par grandes « fonctions » avant la « crise », puis pendant celle-ci :

Tableau 1. — Evolution du volume de la consommation des ménages par périodes de 1959 à 1985 (en % par an dans chaque période)			
	de 1959 à 1973	de 1973 à 1979	de 1979 à 1985
Soins de santé.	+ 8,6	+ 7,4	+ 6,2
Transports, télécommunications	+ 8,1	+ 3,8	+ 1,4
Logement.	+ 7,2	+ 4,5	+ 2,6
Loisirs	+ 6,8	+ 6,0	+ 2,1
Equipement du logement	+ 6,0	+ 3,0	- 0,9
Habillement	+ 5,1	+ 0,7	+ 0,3
Alimentation.	+ 3,1	+ 1,9	+ 0,9
Ensemble (y compris « divers »).	+ 5,5	+ 3,9	+ 1,9

France 2000 : les perspectives de consommation et de croissance

La première colonne met en évidence la hiérarchie des taux de croissance antérieurs à la crise. Les deux autres montrent d'abord les premiers effets de celle-ci, qui a nettement ralenti la progression de la consommation, puis l'accroissement

sensible de ce ralentissement.

La comparaison des deux premières colonnes, puis des deux dernières, montre bien l'ampleur inégale des inflexions suscitées par la crise au cours de ses deux phases (1973-1979 puis 1979-1985) :

Tableau 2. — Différence entre les rythmes successifs d'évolution de la consommation

	2 ^e période – 1 ^{re} période	3 ^e période – 2 ^e période
Équipement du logement	– 3,0	– 3,9
Transports, télécommunications	– 4,3	– 2,4
Habillement	– 4,4	– 0,4
Loisirs	– 0,8	– 3,9
Logement	– 2,7	– 1,9
Soins de santé	– 1,2	– 1,2
Alimentation	– 1,2	– 1,0
Ensemble (y compris « divers »)	– 1,6	– 2,0

On voit que deux catégories de produits sont fortement touchées au cours de chacune des deux périodes : l'équipement du logement (les appareils électroménagers en sont en fait les principales victimes) et le groupe « transports et télécommunications » (la baisse concerne surtout l'automobile) ; leurs rythmes de croissance diminuent respectivement de 6,9 points et 6,7 points si l'on additionne les deux colonnes du tableau 2. En opérant de la même manière, on voit que trois catégories de

produits perdent au total entre 4,8 et 4,6 points de croissance annuelle : l'habillement, les loisirs et le logement ; pour ce dernier poste, le ralentissement se répartit entre les deux périodes ; pour l'habillement, il a lieu essentiellement dès la première, pour les loisirs surtout pendant la seconde. Deux catégories de produits enfin sont nettement moins touchées que les autres par la crise : l'alimentation et la santé ; dans l'un et l'autre cas le ralentissement est également réparti entre les deux périodes.

3. On sait que l'évolution du volume de la consommation est obtenue comme quotient de l'évolution de sa valeur par celle de son prix. Le prix étant la valeur *unitaire* à qualité constante, l'évolution du volume rend compte de l'évolution de la quantité consommée *et de sa qualité*.

Les frustrations ressenties par les ménages

On peut rapprocher ces résultats des réponses à une enquête effectuée chaque année depuis 1978 par le CREDOC (Centre de Recherches et de Documen-

tation sur les Conditions de vie) auprès d'un échantillon représentatif de la population française. Cette enquête fournit la proportion des personnes déclarant être obligées de s'imposer des restrictions sur tel ou tel poste de leur budget. On trouvera ci-après les réponses à l'enquête de 1987⁴.

Tableau 3. — Proportion (en %) des personnes déclarant s'imposer des restrictions sur divers postes de leur budget (année 1987)

Sur les loisirs.	51
Sur l'habillement	48
Sur l'équipement ménager	44
Sur la voiture	34
Sur le logement	19
Sur l'alimentation.	16
Sur les soins de santé	8

Les rubriques budgétaires ci-dessus ne correspondent pas toutes de façon rigoureuse à celles des tableaux précédents, bâtis à partir de la comptabilité nationale. Cependant la comparaison des tableaux 2 et 3 fait apparaître dans l'ensemble une très nette corrélation entre le ralentissement du rythme d'évolution de la consommation d'une catégorie de produits et la proportion des personnes déclarant être obligées de restreindre leur consommation des produits correspondants.

Deux cas particuliers toutefois : l'habillement, pour lequel le freinage de la consommation et le sentiment de se restreindre vont de pair dans la première période, mais plus dans la seconde, et les loisirs, pour lesquels c'est l'inverse (conjonctions des deux phénomènes dans la

seconde et non dans la première). L'appétit de loisirs accrus a donc conduit les Français à retarder le moment où ils se sont résignés à en ralentir la « consommation » ; pour l'habillement ils l'ont fait beaucoup plus tôt, réduisant d'ailleurs davantage alors la qualité des articles achetés que leur quantité.

Ces deux cas mis à part, on observera que les achats les plus fortement freinés par la crise concernent des biens durables (équipement ménager et voiture) dont la durée de vie peut être aisément prolongée — au besoin par des réparations —, la voiture, qui exige une dépense beaucoup plus importante, ayant été touchée plus tôt. Quant aux achats les moins réduits par la crise, ceux de produits alimentaires et de soins de santé, ils concernent des biens et services

4. De 1978 à 1987 les pourcentages de personnes déclarant se restreindre s'accroissent quelque peu sur tous les postes budgétaires, mais l'ordre de classement de ces postes reste le même.

dont le besoin est prioritaire et, pour les seconds, dont le système de protection sociale facilite la consommation. Une analyse plus détaillée par produits montrerait que les consommateurs placés devant des difficultés financières ont sacrifié en priorité les produits — qu'il s'agisse d'alimentation ou d'équipements du logement, mais aussi d'équipements de loisir — les plus « modernes », et maintenu plus volontiers les achats de produits plus « traditionnels ». De même apparaît-il qu'ils ont eu tendance de façon générale à diminuer la qualité de leurs achats avant de se résigner à les réduire en quantité : cela a été le cas non seulement — on l'a noté — pour l'habillement, mais aussi pour la voiture (modèles moins puissants ou moins raffinés, achats d'occasion accrus, recours au crédit...).

Les inégalités entre catégories sociales

Notre deuxième approche des besoins — et des potentialités de la demande — a

consisté à mesurer les inégalités de consommation entre diverses catégories de ménages. Le principal critère de classement de ceux-ci a été, pour les ménages dont le « chef » est en activité, la catégorie socio-professionnelle. Cette dernière est en effet en relation primordiale avec le revenu, facteur majeur de la dépense. Nous nous limiterons ici à comparer les niveaux de consommation des cadres supérieurs et des ouvriers, c'est-à-dire des deux catégories « extrêmes ».

Notons toutefois qu'il ne s'agit pas là de groupes restreints : les ménages dont le « chef » est cadre supérieur salarié ou membre d'une profession libérale (c'est l'ensemble désigné ici par expression « cadre supérieur ») correspondaient en 1985 à près de 12 % des ménages d'« actifs », et les ouvriers à plus de 36 % du même total. Les écarts que l'on va lire comparent donc la moyenne des cadres supérieurs et la moyenne des ouvriers. On trouverait évidemment des différences beaucoup plus importantes en comparant les catégories les plus élevées parmi les cadres supérieurs et les catégories les plus modestes parmi les ouvriers.

Tableau 4. — Dépense par unité de consommation des ménages de cadres supérieurs, rapportée à la dépense correspondante des ménages ouvriers prise pour base 100 pour chaque groupe de produits (année 1985)

Loisirs	298
Habillement	213
Équipement du logement	204
Transports, télécommunications	187
Logement	165
Soins de santé	149
Alimentation	140
Ensemble (y compris « divers »)	185

Ainsi les inégalités de consommation varient-elles fortement d'une catégorie de produits à l'autre : par unité de consommation⁵ les cadres supérieurs dépensent 40 % de plus que les ouvriers pour leur alimentation, mais trois fois plus pour leurs loisirs. Encore s'agit-il là de groupes de produits très vastes et relativement hétérogènes : les disparités

seraient plus fortes si l'on considérait tel ou tel produit particulier ; par exemple, les cadres supérieurs dépensent près de deux fois moins que les ouvriers pour leurs achats de vin ordinaire et plus de trois fois plus pour leurs achats de vin d'appellation contrôlée, ou encore près de quatre fois plus en repas au restaurant.

Disparités entre personnes actives et retraités

Les catégories socio-professionnelles auxquelles se réfère ci-dessus l'auteur sont des catégories de ménages dont le « chef » était en activité. Il n'est donc pas inintéressant, pour les sept grands groupes de produits en question, de comparer les dépenses des ménages moyens dont le chef est inactif, c'est-à-dire pour 80 % des cas, retraité.

Dépenses par unité de consommation des « inactifs » comparées à celles des actifs (Indices, base 100 = la dépense moyenne des « actifs » pour chaque époque et chaque groupe de produits)			
	1966	1979	1985
Santé.	131	127	154
Logement.	92	101	113
Alimentation.	93	95	100
Equiperment du logement.	57	81	99
Culture-loisirs.	66	67	80
Habillement.	73	73	71
Transports-Télécom.	47	52	64

La seule dépense qui, à toutes les époques, est plus élevée chez les retraités que chez les actifs — et de façon sensible — est la dépense de santé. Encore ne s'agit-il là que de la médecine dite « de ville ». Or les personnes âgées — surtout celles du 4^e âge — consomment beaucoup plus encore de soins hospitaliers que les « actifs », sans parler des personnes âgées vivant en « institution » (hospice ou maison de retraite), non prises en compte. On notera cependant qu'en 1985 le niveau de vie des retraités n'était inférieur à celui des actifs que pour trois postes budgétaires, où les besoins des personnes les plus âgées sont moindres du simple fait qu'elles restent beaucoup plus chez elles que les actifs.

futuribles

Source : Méraud, Jacques. — « Les besoins des Français ». — Op. cit.

5. Le nombre des personnes composant le ménage moyen de cadres supérieurs est différent du nombre correspondant chez les ouvriers. On divise donc les dépenses respectives de ces ménages par le nombre de leurs unités de consommation (le 1^{er} adulte d'un ménage est compté pour 1, chaque autre adulte ou jeune de 14 ans ou plus pour 0,7, chaque enfant de moins de 14 ans pour 0,5).

Le tableau 4 présente une remarquable analogie avec le tableau 3. Ces deux tableaux sont pourtant issus de sources totalement indépendantes. Cette analogie donne une consistance tout à fait sérieuse à la notion de besoin. La hiérarchie des biens et des services qui en découle est très éclairante quant aux perspectives de la demande, à condition que celle-ci soit rendue solvable.

Pour les biens durables, les taux d'équipement (proportion des ménages possédant tel ou tel appareil) rendent mieux compte des niveaux de vie que les achats. L'évolution de ces taux chez les diverses catégories socio-professionnelles met en lumière le processus de diffusion de ces biens dans le corps social. En général la possession d'un appareil (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur, etc.) apparaît chez les cadres supérieurs et les membres des professions libérales, puis se propage de catégorie en catégorie dans l'ordre suivant : cadres moyens, artisans et petits commerçants, employés, exploitants agricoles, ouvriers. L'existence de ce processus dominant est une nouvelle justification de la comparaison faite précédemment entre les achats des cadres supérieurs et ceux des ouvriers pour rendre compte de l'intensité de la pression potentielle de la demande. Cette intensité est d'autant plus vive que même chez les cadres supérieurs bien des aspirations ne sont pas satisfaites : 61 % d'entre eux déclaraient en 1987 être obligés de s'imposer certaines restrictions ; c'était alors le cas de 75 % des ouvriers... On voit la relativité des besoins.

Il y a toutefois quelques exceptions au processus de diffusion que nous venons

de décrire. Elles tiennent, soit à des facteurs « socio-géographiques » (cas du congélateur, qui s'est répandu chez les agriculteurs plus vite que les autres biens) soit à des facteurs « socio-culturels » (cas des achats de vêtements, pour lesquels les chefs de file de la « contagion » sont, non pas les catégories sociales les plus aisées, mais les groupes d'âges les plus jeunes).

Les inégalités entre catégories socio-professionnelles se retrouvent, « mutatis mutandis », à propos du recours aux services collectifs — principalement l'éducation — de l'accès à l'emploi et des conditions de vie : la probabilité pour un enfant de cadre supérieur de faire des études universitaires est 8 fois plus élevée que pour un enfant d'ouvrier ; il est vrai qu'elle était 40 fois plus élevée au début des années soixante...

L'étude des disparités de consommation selon d'autres critères (dimension de la famille ou présence d'un chômeur dans le ménage) met en évidence une « hiérarchie » des biens et services très proche de celle qui apparaissait quand on examinait l'influence de la catégorie socio-professionnelle.

Convergences et disparités internationales

Les comparaisons internationales fournissent une troisième approche des potentialités d'évolution de la demande en France dans la décennie qui commence. Quatorze pays sont comparés, dont le niveau de vie — mesuré par le Produit Intérieur Brut par tête évalué à l'aide de taux de change assurant la « parité des pouvoirs d'achat »⁶ — est, soit plus

6. On compare les prix d'un ensemble de produits en divers pays, et l'on détermine les taux de change qui égaliseraient les niveaux de prix d'un pays à l'autre.

L'équipement des ménages

La diffusion des équipements ne s'opère ni avec la même intensité ni selon le même processus.

On remarquera l'analogie des courbes retraçant la diffusion du réfrigérateur et du téléviseur : la proportion des ménages en disposant est maintenant pratiquement stable et voisine de 100 % depuis un assez grand nombre d'années : ceux qui n'en ont pas n'en éprouvent pas le besoin ou même, dans le cas du téléviseur, refusent délibérément de l'introduire chez eux.

La courbe de diffusion du lave-linge présente une assez forte analogie avec les précédentes. Mais le taux de possession de cet appareil a progressé plus lentement que ceux des deux autres dans les années soixante. En revanche, il a augmenté un peu plus vite dans les années soixante-dix et quatre-vingts, alors que les taux des deux autres tendaient vers leur plafonnement. Toutefois, il semble qu'il n'atteindra jamais les niveaux voisins de 100 % déjà approchés dans le cas du réfrigérateur et du téléviseur, certaines catégories de « ménages » (au sens statistique du terme, puisqu'il s'agit en général de personnes seules) n'en éprouvant guère le besoin.

La courbe décrivant la diffusion de l'automobile a la même forme que les précédentes, mais est beaucoup plus aplatie ; le taux de croissance correspondant a été sensiblement moins rapide : point de départ plus élevé, point d'arrivée nettement inférieur. Cette plus grande modération tient dans une large mesure à l'importance de la dépense que nécessite l'achat d'une voiture. La pente de la courbe correspondante, encore orientée aujourd'hui vers le haut, laisse penser que, dans le cas de l'automobile, plus encore que du lave-linge, la « saturation » n'est pas atteinte : il y a encore des ménages qui n'en ont pas et voudraient en avoir. Mais, comme pour le lave-linge, on n'atteindra probablement jamais, même dans l'hypothèse où ne se poseraient plus de problèmes de solvabilité, des taux de possession aussi élevés que pour le téléviseur et le réfrigérateur : c'est ici chez les personnes âgées que le taux de possession est le plus faible ; sans doute y a-t-il là pour une part un « effet de

génération », mais il y a aussi la conséquence de la baisse de revenu que, toutes choses égales d'ailleurs, provoque le passage à la retraite, et surtout l'effet de l'âge, qui tend à diminuer, du moins chez les personnes les plus âgées, la capacité de conduire une voiture.

La courbe de diffusion du téléphone est très différente de toutes les autres. Alors que l'expansion des autres appareils dépendait essentiellement de l'évolution de la demande des ménages, celle de l'usage du téléphone a tenu davantage pendant près de deux décennies à l'évolution de l'offre, c'est-à-dire au rythme auquel l'Administration des télécommunications répondait aux besoins exprimés par les ménages désireux de faire installer le téléphone à leur domicile. Au cours des années soixante-dix, puis des années quatre-vingts, un effort sans précédent de multiplication des installations téléphoniques s'est traduit par le brutal et spectaculaire décrochage vers le haut du « taux de possession » qui apparaît sur le graphique. Il y a encore cependant quelques possibilités d'accroissement du taux de possession, car c'est chez les personnes seules, les familles monoparentales et les ménages âgés que celui-ci est le plus faible, phénomène assez paradoxal, mais qui s'explique sans doute — au moins partiellement — par une insuffisance de revenu.

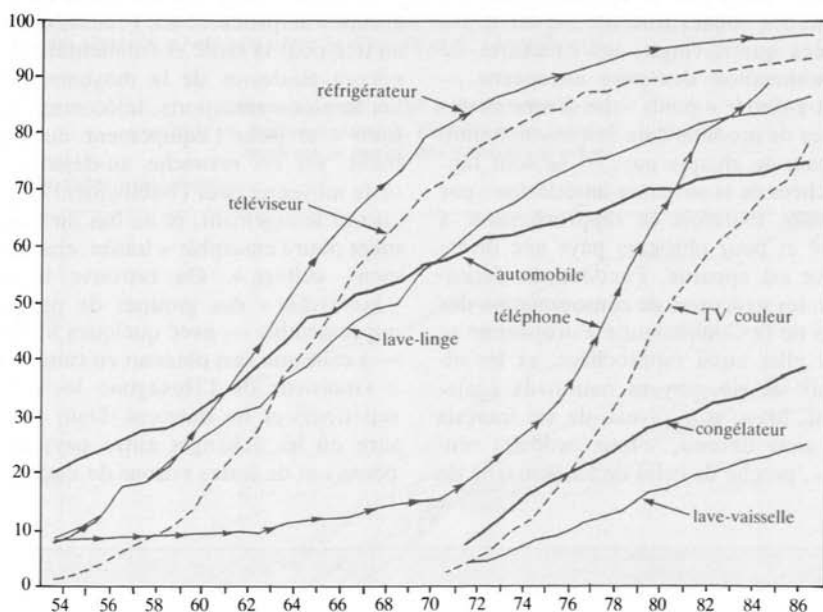
Le graphique ci-après contient également trois courbes mettant en évidence la diffusion depuis le début des années soixante-dix jusqu'à aujourd'hui de trois appareils importants dont l'offre à un large public n'a été pratiquée qu'à une date beaucoup plus récente que les cinq appareils examinés précédemment : le téléviseur « couleur », le congélateur et le lave-vaisselle.

On constate que le mode de diffusion du téléviseur couleur entre 1971 et 1987 ressemble fort à celui du téléviseur en noir et blanc au cours de ses seize premières années d'expansion ; le rythme de sa progression a été seulement un peu plus fort en début de période et tendrait plutôt à s'accélérer ces dernières années. La « crise » ne semble donc pas avoir ralenti

le processus de substitution de la télévision en couleur à la télévision en « noir et blanc ». Mais peut être ce processus eût-il

été plus rapide encore sans la « crise ». Le taux de possession atteint en 1987 est de 78 %.

Proportion (en %) des ménages possédant divers équipements



La diffusion du congélateur a été pratiquement continue depuis que ce produit a été mis sur le marché. On observe cependant deux inflexions marquant un ralentissement de la progression : l'une en 1975-1976, l'autre en 1980-1981. La « crise » n'y est sans doute pas étrangère. La tendance des dernières années reste toujours ascendante et aucune saturation n'apparaît pour le moment. Mais la possession d'un tel appareil semble liée pour une part à la taille des ménages : les personnes seules et même les couples sans enfant lui préfèrent souvent le « combiné », c'est-à-dire le réfrigérateur assorti d'un compartiment « quatre étoiles ». Un autre facteur important de possession d'un congélateur est

l'appartenance au milieu rural, et particulièrement aux professions agricoles.

On trouve la même forme de courbe de diffusion pour le lave-vaisselle. La progression a cependant été à la fois plus régulière et sensiblement plus lente : le taux de possession atteint en 1987 est de 25 % au lieu de 39 % pour le congélateur. Dans ce cas, comme dans celui du congélateur, la taille du ménage détermine nettement l'intensité du besoin ; mais, plus que pour le congélateur, la « saturation » semble loin d'être atteinte, car l'inégalité de possession est aussi très forte en fonction du revenu, et la « crise » est passée par là.

futuribles

Source : Méraud, Jacques. — Op. cit.

élevé que le nôtre (Etats-Unis, Canada, Suède), soit équivalent au nôtre ou légèrement inférieur (Danemark, Allemagne de l'Ouest, Norvège, Japon, Royaume-Uni, Belgique, Italie, Pays-Bas, Finlande, Autriche). Il apparaît que, du début des années soixante au début des années quatre-vingts, les structures de consommation des pays européens — c'est-à-dire le « poids » des diverses catégories de produits dans la consommation globale de chaque pays — se sont rapprochées de la structure américaine ; par la suite toutefois ce rapprochement a cessé et pour plusieurs pays une divergence est apparue. Pendant ces décennies, les structures de consommation des pays de la Communauté Européenne se sont elles aussi rapprochées, et les niveaux de vie moyens nationaux également. Mais, si le niveau de vie français est ainsi devenu, « tous produits réunis », proche de celui de l'Allemagne de

l'Ouest, du Danemark, du Royaume-Uni, de l'Italie, de la Belgique et des Pays-Bas, il subsiste en revanche des écarts parfois très importants entre les consommations par personne de ces divers pays quand on les examine par groupes de produits. La France, classée en tête pour la santé et l'alimentation, et encore au-dessus de la moyenne pour l'ensemble « transports, télécommunications » et pour l'équipement du logement, est en revanche au-dessous de cette moyenne pour l'habillement et plus encore le logement, et au bas du classement pour l'ensemble « loisirs, enseignement, culture ». On retrouve là une « hiérarchie » des groupes de produits qui ressemble — avec quelques nuances — à celle que l'on obtenait en comparant à l'intérieur de l'Hexagone les cadres supérieurs et les ouvriers. Dans la mesure où les échanges entre pays européens ont de fortes raisons de s'accroître

La convergence des niveaux de vie

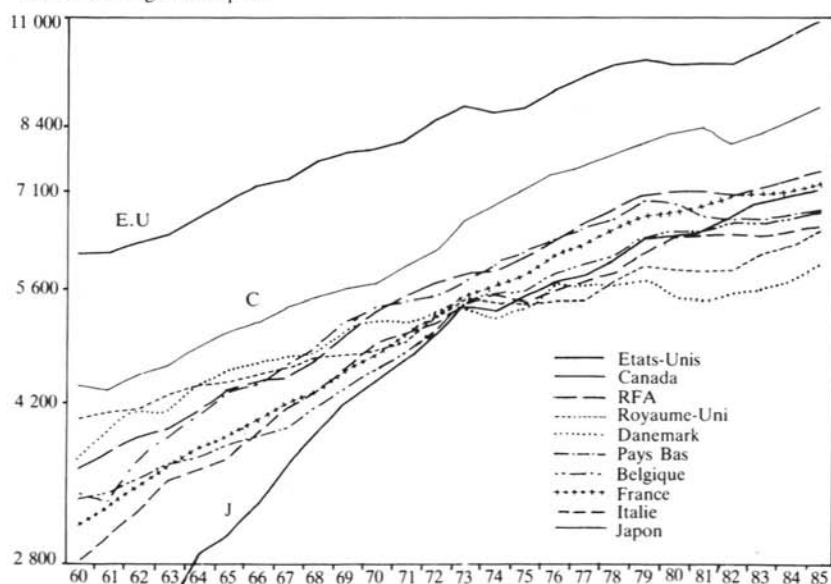
Niveau de vie des ménages, mesuré à l'aide de taux de change assurant la parité des pouvoirs d'achat Année 1985 (indice Etats-Unis = 100)			
Pays	Indices	Pays	Indices
Etats-Unis.	100	Belgique.	65,5
Canada.	81,7	Italie.	64,6
Suède.	77,1	Pays-Bas.	62,9
Luxembourg.	72,1	Finlande.	61,7
Danemark.	71	Nouvelle-Zélande.	60,8
RFA.	69,3	Autriche.	59
France.	68,1	Espagne.	46,1
Australie.	67,4	Grèce.	37,1
Norvège.	66,4	Irlande.	36,9
Japon.	65,7	Portugal.	32,3
Royaume-Uni.	65,6	Turquie.	20

L'examen de ce tableau invite à distinguer trois groupes de pays, séparés par deux discontinuités plus ou moins marquées :

- en tête, les Etats-Unis et le Canada, que la géographie et de nombreux liens économiques rapprochent ;
- en bas de l'échelle, cinq pays européens, dont quatre d'Europe méditerranéenne, dont le niveau de vie est plus de deux fois plus faible que celui des Etats-Unis ;
- enfin le groupe central, composé de quatorze pays qui se succèdent de façon quasi continue sur l'échelle des niveaux de vie, et auxquels on peut rattacher, si l'on veut, la Suède, située à mi-chemin entre le Canada et le Luxembourg.

Niveaux de vie de 10 pays de 1960 à 1985
 exprimés en dollars constants, calculés avec des taux de change
 assurant la parité des pouvoirs d'achat

Ordonnées logarithmiques



Le graphique ci-dessus montre bien la convergence des niveaux de vie de 1960 à 1973, convergence vers le haut, et plus précisément vers le niveau de vie américain, toujours supérieur aux autres, et qui s'est lui-même accru, mais moins fortement que la plupart, au cours de la période en question. Le graphique montre également à quel point l'homogénéisation des niveaux de vie a été forte entre 1960 et 1973 pour les pays européens concernés (France, Italie, RFA, Royaume-Uni, Belgique, Danemark, Pays-Bas), la consommation privée par tête de cinq d'entre eux étant même devenue presque identique en 1973. On notera que les progressions les plus fortes — le Japon mis à part — ont été pendant ces treize ans celles des cinq pays faisant alors partie de la CEE. La plus forte parmi elles étant celle de la France.

futuribles

Source : Méraud, Jacques. — *Op. cit.*

encore dans la décennie qui commence, et les modes de vie de continuer à s'homogénéiser dans l'espace européen, on peut penser que les groupes de produits pour lesquels la France est plutôt en retard par rapport à ses partenaires les plus « en pointe » ont toutes chances de connaître une croissance plus forte chez nous que les groupes de produits pour lesquels nous sommes déjà « leaders ». Les postes « loisirs, enseignement, culture », les dimensions, la qualité et le confort du logement, seraient alors les plus fortement stimulés.

Perspectives de demande par grands groupes de produits

Les analyses qui précèdent permettent de dessiner une échelle des besoins, les groupes de produits étant classés dans l'ordre de nécessité décroissante : le plus nécessaire est l'alimentation, viennent ensuite la santé, le logement, l'habillement, les transports et télécommunications, l'équipement du logement, enfin les loisirs.

Le classement selon les potentialités futures de croissance de la demande n'est pas strictement l'inverse du précédent, mais il s'en approche. Ce sont les loisirs qui ont toutes chances de progresser le plus ; viennent ensuite la santé, les transports et télécommunications, l'équipement du logement, le logement lui-même, l'habillement, et enfin l'alimentation. Les changements par rapport au

classement précédent tiennent largement à l'intervention d'aides ou de financements collectifs dans la genèse de la demande ou de l'offre des biens ou services concernés.

Pour passer de ce classement à des perspectives chiffrées, il faut d'abord se donner une hypothèse d'évolution moyenne du pouvoir d'achat — ou de la demande « tous produits réunis », en admettant un taux d'épargne ne variant que modérément — dans les dix ans qui viennent. Nous avons retenu, dans un premier temps, l'hypothèse d'une progression de 2,8 % par tête et par an entre 1990 et l'an 2000. Nous verrons ensuite si une telle hypothèse apparaît réaliste.

Cette hypothèse faite, l'élaboration de « projections » nécessite le recours à des relations liant l'évolution du volume de la consommation par tête de chaque produit à celle du volume correspondant « tous produits réunis ». Les coefficients de ces relations — calculés à L'INSEE par Dominique Darmon et Philippe L'Hardy — rendent compte de l'« élasticité »⁷ de la demande de chaque produit par rapport au revenu réel (ou à la demande « tous produits réunis »). Ils expriment les effets des structures et des comportements de la population au cours de la période plus ou moins longue — et aussi récente que possible — pendant laquelle ils ont été mesurés. Un second facteur est retenu pour estimer la demande future de certains produits : c'est l'évolution attendue du « prix relatif »⁸ d'un tel produit, le coefficient

7. L'élasticité est plus précisément le rapport entre le *pourcentage* d'évolution de la demande du produit concerné et le *pourcentage* d'évolution de la demande « tous produits réunis ».

8. L'évolution du « prix relatif » d'un produit est le rapport entre l'évolution de son prix et l'évolution du niveau *général* des prix. L'« élasticité » correspondante est le rapport entre le pourcentage de variation de la demande du produit concerné et le pourcentage d'évolution du prix relatif.

affectant cette évolution rendant compte de l'« élasticité » de la demande du produit en question par rapport à son prix relatif.

A l'aide de ces relations ont été estimés

les rythmes probables d'évolution de la consommation par tête des diverses catégories de produits d'ici à l'an 2000 dans l'hypothèse d'évolution de la demande globale par tête que l'on vient de retenir :

**Tableau 5. — Perspectives d'évolution (en % par an)
du volume de la consommation par tête par groupes de produits
dans la décennie 90**

Loisirs	5,1
Soins de santé	4,0
Transports, télécommunications	3,8
Équipement du logement	3,1
Logement	3,0
Habillement	1,1
Alimentation	1,0
Ensemble (y compris « divers »)	2,8

Les rythmes de progression ci-dessus sont non pas des « prévisions » mais des « projections », qui dessinent ce qui se passerait si l'on pouvait prolonger les structures et les comportements de la période passée prise pour référence, dans un contexte économique global où le pouvoir d'achat par tête croîtrait de 2,8 % par an. En fait les structures et les comportements évoluent. Aussi nous sommes-nous demandé dans quelle mesure cette évolution nous incitait à infléchir certains des rythmes figurant dans le tableau 5.

Les facteurs susceptibles d'entraîner de telles inflexions peuvent être de nature démographique, socio-économique ou socio-culturelle. Les principaux changements qui vont marquer dans ces do-

maines la décennie 90 sont : le vieillissement de la population (2 millions de « plus de 60 ans » de plus entre 1985 et l'an 2000, du fait de la prolongation de la vie, 2 millions d'adultes de plus, du fait de la natalité passée, 1 million de « moins de 20 ans » de moins, du fait de la relative faiblesse de la fécondité dans les deux décennies récentes et probablement dans celle qui commence) ; augmentation du nombre des ménages (250 000 de plus par an autour de 1985 et encore 150 000 de plus par an vers l'an 2000), en particulier de ceux composés d'une seule personne⁹, du fait de la baisse du nombre des mariages, de l'accroissement du nombre des divorces et de la tendance à la « décohabitation » des personnes âgées, qui naguère encore

9. On sait que, pour les statisticiens, un « ménage » est l'ensemble des personnes vivant dans un même logement ; il peut comprendre une ou plusieurs personnes.

vivaient souvent chez un membre de leur famille ou à l'hospice et restent aujourd'hui plus longtemps dans un logement « à elles » ; le développement du travail professionnel féminin, qui se traduit financièrement par l'augmentation de la proportion des ménages comprenant deux personnes actives, et modifie, non seulement l'importance des dépenses des ménages concernés, mais aussi la nature de ces dépenses, notamment de celles spécifiquement féminines ; enfin les modifications de la structure de la population active, avec la réduction de la proportion des « cols bleus » et l'accroissement de celle des « cols blancs », et, à l'intérieur de toutes les catégories socio-professionnelles, la montée de la qualification (11 % de cadres supérieurs et 18 % de cadres moyens en l'an 2000, contre respectivement 8 % et 14 % en 1982).

Ces divers mouvements et quelques autres de moindre importance étaient déjà en cours pendant la décennie 80. Ils ont contribué à déterminer les coefficients des modèles utilisés pour la « projection » des composantes de la consommation. Il fallait cependant s'assurer que leur influence n'allait pas s'accroître ou se ralentir de façon sensible dans les années 90. Il semble a priori que certains d'entre eux (vieillesse de la population, progression de la proportion des « cols blancs », notamment des cadres, dans la population active) ont toutes chances de peser un peu plus lourd que dans les dix ou quinze dernières années. Mais les calculs effectués pour mesurer les effets de cette évolution ont montré que ceux-ci seraient relativement faibles, du moins au niveau d'« agrégation » où nous nous sommes placés jusqu'ici, c'est-à-dire en classant les produits en sept grands groupes. Ce

n'est qu'en descendant plus dans le détail que l'on voit apparaître l'opportunité d'infléchir un peu vers le haut ou vers le bas certains des rythmes de croissance attendus. Nous tiendrons compte de ces inflexions plus loin quand nous procéderons à une analyse plus fine.

En attendant, le classement présenté dans le tableau 5 appelle quelques remarques.

Remarques sur la nature et la hiérarchie des besoins

Tout d'abord, si, au lieu d'une progression du pouvoir d'achat par tête de 2,8 % par an, on en observait une autre, le classement resterait le même, mais évidemment le chiffre affecté à chaque groupe de produits serait différent.

Une seconde remarque concerne les composantes de l'évolution des « volumes » de consommation. Pour les sept groupes de produits du tableau 5, la quantité augmentera *et la qualité aussi*, et même de plus en plus.

La nomenclature utilisée pour distinguer ces groupes de produits se réfère à la fonction remplie par les produits en question dans la vie des consommateurs. A l'intérieur de chaque groupe figurent à la fois des biens matériels et des services. La frontière est d'ailleurs parfois difficile à mettre entre les uns et les autres : les loisirs sont en principe considérés comme des « services », mais l'on ne peut jouer ou entendre de la musique sans recourir à un instrument, qui est un « bien » ; a contrario l'équipement du logement, que l'on classe spontanément comme un ensemble de « biens », comprend des activités d'entretien et de réparation qui sont des « services »... mais qui se pratiquent en utilisant des instruments, qui sont des « biens ». Si,

au lieu de classer les produits par fonctions, on les classe selon leur nature (biens ou services), on aboutit, toujours dans l'hypothèse d'une progression du volume de la consommation « tous produits réunis » de 2,8 % par tête et par an, à une croissance de 2,3 % pour les biens et de 3,4 % pour les services.

La demande de services se développe donc plus vite que celle de biens. Cela n'est pas surprenant. N'a-t-on pas qualifié notre société de « post-industrielle » ? Encore ne s'agit-il ici que des services aux ménages. La croissance des services apparaîtrait plus marquée encore si l'on prenait en compte les services aux entreprises : beaucoup d'entreprises de services se sont développées dans des secteurs comme le nettoyage, le gardiennage, la comptabilité, l'informatique, la publicité, etc., parce que les entreprises industrielles sous-traitent de plus en plus à des entreprises « de services » spécialisées ces tâches naguère exécutées par du personnel appartenant aux entreprises industrielles elles-mêmes.

Cependant la demande de biens, même si elle va s'accroître moins vite que celle de services, va progresser de façon relativement substantielle : un peu moins vite seulement que le pouvoir d'achat des ménages. Aussi est-il sans doute prématuré de parler de société « post-industrielle » pour la décennie qui commence.

Parmi les services aux ménages, on peut distinguer ceux dont soit l'offre, soit la demande, dépend, au moins partiellement, de décisions publiques, ou de financements faisant appel à l'Etat, aux collectivités locales, à des aides sociales ou à des transferts sociaux. On en trouve parmi les services relevant de la santé, des transports, des télécommunications, du logement, de l'énergie, de la culture,

des loisirs... Toujours dans l'hypothèse d'une progression du pouvoir d'achat de 2,8 % par tête et par an, ces services progresseraient plus vite que les autres : 3,8 % environ par an.

C'est dire que d'importants problèmes de financement collectif vont se poser dans la décennie quatre-vingt-dix. C'est encore plus évident si l'on ajoute aux « services marchands » précédents d'autres services collectifs, à dominante non marchande, et qui font appel plus encore — sinon exclusivement — à des financements publics. Il s'agit des services hospitaliers (les services de santé dont il a déjà été question ne concernaient que la médecine « de ville »), des services d'éducation initiale et de formation continue, de sécurité et de justice, de sauvegarde de la nature et plus largement de l'environnement (lutte anti-pollution, anti-bruit, etc.) de garde des jeunes enfants (crèche, etc.) ou encore d'aide ménagère aux personnes âgées. L'examen de l'évolution passée du recours à ces services et l'analyse des réponses des ménages aux enquêtes les interrogeant sur leurs aspirations montrent qu'une demande potentielle plus forte que jamais existe en ces divers domaines. On peut alors se demander comment on va trouver les moyens de financement nécessaires, alors que beaucoup estiment que le taux des prélèvements sociaux et fiscaux ne saurait s'accroître.

Deux observations peuvent être faites à ce propos. D'une part la stabilisation — voire la réduction — du « poids » relatif des prélèvements obligatoires dans le Produit Intérieur Brut serait grandement facilitée si ledit PIB progressait plus fortement que naguère ; on l'a bien vu en 1988 et 1989, où sa progression a été très supérieure à celle des années précédentes. D'autre part on peut noter que,

parmi les propositions faites par le Conseil Economique et Social dans le prolongement de ses réflexions sur les besoins des Français, celui-ci « suggère que, plutôt que de limiter par la pénurie la satisfaction de certains besoins essentiels, soient imaginées de nouvelles sources de financement, afin d'éviter les solutions qui risqueraient de conduire à la création d'une société duale ».

Les projections présentées jusqu'ici concernaient sept groupes de produits relativement larges. A l'intérieur de chaque groupe la diversité d'évolution des composantes est grande. Sans pouvoir entrer dans un détail très fin dans le cadre du présent article, on notera néanmoins quelques points significatifs.

Les perspectives à l'intérieur des groupes de produits

A l'intérieur du poste « *loisirs* », ce sont les appareils d'enregistrement et de reproduction du son dont la demande croît le plus vite (en tête les magnétoscopes, devant les « chaînes Hi-Fi ») ; ils sont en grande majorité importés. Pour les téléviseurs, le « taux de possession » est proche de 100 % ; cependant le « multiéquipement » se développe, et surtout le nombre des ménages — on l'a noté — s'accroît : il y a donc à ce titre une demande potentielle, en dehors des achats de remplacement. Cette remarque vaut pour tous les produits dont la possession et l'usage s'exercent au niveau du ménage et non de l'individu. Pour les autres équipements en biens de loisirs (caméras, appareils photo, projecteurs, instruments de musique, ...), la progression est plus modérée en quantité, mais les appareils anciens sont remplacés par des appareils plus performants.

Les achats d'équipements sportifs se développent fortement, comme la pratique du sport. Il s'agit surtout de sports individuels (le jogging notamment, mais aussi le tennis, le golf, l'équitation...). La pratique des sports d'hiver, qui a beaucoup augmenté, connaît au contraire aujourd'hui un net ralentissement. Les achats de jouets s'accroissent peu, le nombre d'enfants tendant à diminuer. Cependant les jeux « modernes » — notamment électroniques — progressent sensiblement, tandis que les jouets traditionnels stagnent ou régressent. Notons que nous importons 56 % de nos jeux et jouets.

La lecture des magazines croît fortement. Celle des journaux diminue. Celle des revues résiste bien. Quant aux livres, on continue à en acheter au moins autant, mais on lit moins, à cause de la concurrence de la télévision. Pour le même motif, les spectacles sont sur une pente descendante, particulièrement les théâtres et les matches sportifs. Pour le cinéma, c'est la quasi-stagnation, après une forte baisse dans les années cinquante et soixante, quand s'implantaient les téléviseurs. En revanche, les visites aux musées et aux expositions sont en hausse.

Le nombre des départs en vacances augmente lentement, mais la durée des séjours stagne ou diminue. Les dépenses de vacances croissent néanmoins de façon sensible (repas aux restaurants, visites de monuments, achats de souvenirs, ...). Les « jeunes retraités » en particulier sont de plus en plus « consommateurs » de vacances organisées.

Il faut enfin noter la forte expansion de tout ce qui touche aux animaux de compagnie.

Pour la consommation de *soins de santé* par habitant, la France est le second pays

au monde après la Suède. L'augmentation du « volume » des dépenses est ici largement liée à l'amélioration de la qualité et de la technicité des soins. Le vieillissement de la population, l'accroissement du nombre des médecins — qui se poursuivra jusque vers 2010 — l'élévation du niveau culturel de la population joueront, toutes choses égales d'ailleurs, dans le même sens. Le recours aux médecins spécialistes et aux chirurgiens-dentistes, ainsi que les achats de médicaments sans ordonnance se développent particulièrement. Mais plus encore vont progresser le recours aux analyses de laboratoire, aux appareils de diagnostic (scannographes, échographie, angiographie numérisée, c'est-à-dire radio des vaisseaux), et aux appareils de traitement, des « pacemakers » et des appareils auditifs aux appareils lourds (hémodialyse par exemple). Les dépenses à venir dépendront pour une part des modalités de remboursement des soins et de l'effort d'investissement engagé, mais la pression des besoins sera très forte. Il faut noter que 40 % de notre matériel est importé.

Le poste budgétaire « transports et télécommunications » recouvre principalement les dépenses d'automobile et de téléphone. Le taux de possession d'une voiture est élevé chez toutes les catégories socio-professionnelles actives, les plus faibles s'observant chez les employés (les personnes vivant seules y sont nombreuses, et ce sont fréquemment des femmes). En revanche à peine deux tiers seulement des retraités ont une voiture : c'est parmi eux que le « taux de possession » devrait le plus augmenter (effet « revenu » et effet « génération » combinés). Chez les autres catégories, l'accroissement du nombre des ménages, et de la « multi-possession » liée au déve-

loppement du travail professionnel féminin, s'ajouteront au renouvellement pour stimuler la demande. Quant au renouvellement, il s'accompagne d'un progrès de la qualité (taille et confort) des véhicules. Le transport aérien connaîtra un développement particulièrement sensible (effet de génération notamment) ainsi que le transport ferroviaire à grande vitesse.

La progression des installations téléphoniques a été considérable dans les années soixante-dix ; le taux d'équipement est maintenant très élevé, mais le nombre des ménages s'accroît. L'utilisation du téléphone reste cependant encore inégalitaire (près de deux fois plus chez les ménages de cadres supérieurs que chez les ouvriers). Au développement à attendre de ce fait s'ajoutera le recours accru aux techniques récentes (minitel, répondeur) ou nouvelles (visiophone, permettant de voir son interlocuteur en lui téléphonant).

L'équipement du logement comprend principalement les meubles et les appareils électro-ménagers. Pour les premiers, l'expansion de la demande est modérée (nettement inférieure à celle du pouvoir d'achat) ; mais beaucoup de meubles sont importés (31 % des « meubles meublants », 41 % des sièges). Pour les gros appareils électro-ménagers mis sur le marché il y a plusieurs décennies, les taux d'équipement sont à leur maximum ou voisins de celui-ci ; en dehors du renouvellement, la demande ne progressera qu'à cause de l'accroissement du nombre des ménages et — un peu — du « multiéquipement » (résidences secondaires). Il y a en revanche de fortes disparités d'équipement d'une catégorie socioprofessionnelle à l'autre, d'une part pour les petits appareils, d'autre part pour ceux parmi les gros appareils qui

ont été mis sur le marché à une époque relativement récente (four à micro-ondes, et même lave-vaisselle, peut-être aussi sèche-linge rotatif). Les personnes âgées sont encore relativement peu équipées dans l'ensemble.

Le volume de *logement* dont l'évolution figure dans le tableau 5 est celui du logement utilisé, c'est-à-dire du *stock* de logements occupés. Il ne s'agit pas de la construction de logements neufs. Celle-ci a beaucoup diminué au cours de la crise : 546 000 logements ont été construits en 1972, point haut de la courbe ; 255 000 en 1985, point le plus bas. Mais le stock de logements n'a jamais cessé de s'accroître, parce que, même au plus fort de la chute de la construction neuve, on bâtissait plus de logements qu'on n'en détruisait ou abandonnait. Depuis 1985, la construction neuve a connu une certaine reprise : 336 000 logements ont été construits en 1989. On peut estimer aujourd'hui entre 10 et 20 % la proportion des ménages qui sont mal logés et ont le sentiment de « ne pouvoir s'en sortir » (beaucoup d'entre eux sont en région parisienne). Pour la décennie 90, on évalue les besoins de constructions supplémentaires à usage domestique et de remplacement du parc de logements vétustes à 350 000 par an en moyenne. Par rapport aux autres pays à niveau de vie élevé, la France est encore relativement mal classée pour le confort du logement : 20 % n'ont pas le chauffage central (mais 43 % chez les O.S. et manœuvres), et 30 % n'ont pas de grande baignoire (53 % chez les O.S. et manœuvres).

Les achats d'*habillement* progressent davantage en quantité qu'en qualité. Les facteurs culturels contribuent ici particulièrement à différencier les comportements. Les achats de « complets deux pièces » ont diminué de 70 % en 12 ans,

et ceux de manteaux de laine pour femmes de 60 % ; ces deux catégories de vêtements caractérisent aujourd'hui les ménages de cadres supérieurs. Chez les autres catégories, c'est l'imitation des jeunes qui détermine largement le processus de diffusion de la mode : jeans, tee-shirts, pull-overs, anoraks... Le développement du travail professionnel féminin pousse par ailleurs à la diversification des toilettes. De même la pratique du sport amène à posséder une double garde-robe. De façon générale, celle-ci sera de plus en plus constituée par un très petit nombre d'articles de qualité, destinés aux festivités, réceptions, etc. et un nombre important d'articles banalisés, d'usage courant. Notons que 30 % de nos vêtements masculins sont importés. Quant aux chaussures, notre consommation en est relativement forte par rapport à l'étranger, loin toutefois derrière l'Italie ; 52 % de notre consommation est importée.

L'*alimentation* est avec l'habillement l'un des grands groupes de produits dont on dit souvent qu'ils « régressent » dans le budget des ménages. En fait, ce qui régresse, c'est leur part en % dans ce budget. Dans l'absolu, le volume de la consommation d'alimentation ou d'habillement augmente toujours ; il augmente seulement moins vite que les autres groupes.

La progression est même parfois très sensible pour certains produits alimentaires : crustacés, poissons, vins d'appellation contrôlée, biscottes, jambon cru, crèmes glacées, jus de fruits, yaourts, certains fromages, produits « surgelés » et « allégés », plats cuisinés en conserve ou achetés chez le traiteur, etc. Pour d'autres produits en revanche, il y a vraiment régression, en valeur absolue : pain, riz, pâtes alimentaires, pommes de

terre, vins de consommation courante, sucre, lait. Mais certains de ces produits font l'objet d'innovations, qui stimulent les achats : pains « aux noix », pâtes « aux œufs », etc.

Le tableau 5, dans sa rubrique « ensemble », comprenait *certaines biens et services non contenus dans les groupes précédents*. Parmi eux, plusieurs devraient connaître une forte expansion. C'est le cas des repas au restaurant, de la parfumerie, des produits de beauté, des services de coiffure et de beauté, des assurances... D'autres, comme la maroquinerie, les gants, la papeterie stagnent ou tendent même à diminuer. D'autres enfin, comme les bijoux et les montres, se maintiennent ou même progressent en quantité, mais leur qualité diminue en moyenne ; la majorité sont aujourd'hui importés.

Objectif et processus de croissance

Revenons maintenant à notre hypothèse de départ : une progression de la consommation de 2,8 % par tête et par an au cours de la décennie quatre-vingt-dix — soit environ 3,1 % en tenant compte de l'accroissement de la population — est-ce réaliste ? Il faut d'abord s'interroger sur ce que cela implique en termes de croissance du Produit Intérieur Brut, donc essentiellement en termes d'investissement¹⁰.

En régime de croisière de la consommation, c'est-à-dire quand celle-ci augmente régulièrement au même rythme, il faut que ladite consommation et le stock

de « biens capitaux » qui permet de la produire s'accroissent parallèlement. Si l'on fait par ailleurs l'hypothèse que l'usure et l'obsolescence des équipements ne varie pas trop — hypothèse qui au niveau global apparaît raisonnable — il faut aussi que le flux annuel d'investissements progresse comme le stock de biens capitaux, et par conséquence comme la consommation.

Mais quand on veut, partant d'un faible rythme d'accroissement de la consommation, que ce rythme s'accélère, il faut que l'investissement progresse plus vite — et provisoirement beaucoup plus vite — que la consommation. Lorsque la consommation aura atteint son rythme « de croisière », le rythme d'augmentation de l'investissement se ralentira et convergera vers celui de la consommation.

C'est un processus de ce type que nous avons connu depuis 1983. Nous sommes passés de rythmes d'accroissement de la consommation voisins de 1 % en 1983 et 1984 à des rythmes proches de 2,5 %, puis de 3 %. C'est pourquoi dès 1984 l'investissement industriel a progressé beaucoup plus vite que la consommation, et, avec quelques fluctuations d'un an à l'autre, il continue à le faire. Mais ce phénomène ne s'est prolongé que parce que les investisseurs ont observé et anticipé une accélération progressive — bon an mal an — de la demande. Et l'investissement ne poursuivra sa progression que si celle de la demande a une probabilité suffisante de se poursuivre.

Peut-elle « physiquement » le faire ? Autrement dit quelles sont les potentialités de croissance de l'offre de biens et de services en France ? Des essais de

10. Les échanges extérieurs n'interviennent en effet pour la détermination du PIB que par leur solde, dont nous verrons plus loin qu'il est nécessaire, pour le succès de notre stratégie, qu'il soit nul ou positif, mais voisin de zéro.

mesure de ces potentialités ont été faits à l'INSEE par Paul Dubois, à partir d'une « fonction de production » et d'hypothèses sur l'accroissement du « volume » (quantité et qualité) du travail, supposé de 1,7 % par an, sur la stabilité de la productivité du capital, et sur le taux du progrès technique : deux variantes ont supposé celui-ci égal, l'une à 1,2 % par an (taux estimé pour la première moitié du XX^e siècle), l'autre à 2,5 % par an (taux de la période 1973-1979, un peu supérieur à celui de la période 1979-1984, mais inférieur à celui de la période 1950-1973). En se basant sur ces hypothèses, on aboutit à une croissance potentielle de l'économie française comprise entre 3,4 % et 5,3 % par an, ces deux chiffres correspondant aux deux variantes relatives au progrès technique. Il apparaît ainsi qu'une croissance de la consommation globale de 3,1 % par an en moyenne d'ici à l'an 2000 est « physiquement » parfaitement réalisable. Elle serait un peu inférieure à ce chiffre au début de la décennie, l'investissement augmentant alors davantage, et voisine de ce chiffre vers la seconde moitié de la décennie, l'investissement progressant comme elle.

Mais le Conseil Economique et Social a estimé, compte tenu d'une part de l'ampleur des besoins, d'autre part de la nécessité de diminuer sensiblement le chômage (une croissance de 3,1 % par an réussirait à peine à le stabiliser dans les années 90-95 et ne le réduirait que modérément dans les dernières années du siècle) qu'il faudrait essayer de faire mieux. Il a proposé comme objectif¹¹ une croissance du PIB de 4 % en moyenne d'ici à l'an 2000. Il a toutefois

assorti cet objectif ambitieux de plusieurs conditions, s'ajoutant à celle déjà mentionnée à propos de l'articulation entre les rythmes respectifs de l'investissement et de la consommation.

Les composantes majeures de notre stratégie

La première condition concerne la croissance du pouvoir d'achat des ménages. Au cours des sept dernières années, celle-ci s'est réalisée beaucoup plus grâce à la progression des revenus non salariaux des ménages (loyers perçus, intérêts et dividendes) et, à un moindre degré, des transferts sociaux, que par l'augmentation de la masse des salaires nets. Du coup les inégalités de consommation ont recommencé à s'accroître. En outre, comme les salaires constituent — de loin — la plus grosse part des revenus, la progression de la consommation globale en a été freinée, tout en s'accroissant tout de même peu à peu, surtout en 1988 et 1989.

Dans la décennie qui commence, et si l'on veut atteindre l'objectif défini par le Conseil Economique et Social, il faut que le pouvoir d'achat de la masse des salaires nets progresse plus vite qu'entre 1983 et la mi-89. Comment réaliser cette progression dont l'objectif est d'atteindre — *en masse*, insistons sur ce point — 4 % par an ? D'une part en créant des emplois (ce sera surtout le cas des secteurs de services), d'autre part grâce à l'accroissement des qualifications (à salaires unitaires supposés inchangés), enfin par l'augmentation des salaires unitaires (par heure ouvrée ou par per-

11. Cet objectif à moyen et long terme fait abstraction de la conjoncture particulière de l'automne 1990 où cet article est écrit et des perspectives modestes de 1991.

sonne/mois). La contrainte en ce dernier domaine — ou la limite à ne pas dépasser — est imposée par la nécessaire maîtrise de l'inflation. La solution, c'est que la hausse des salaires nominaux s'ajuste le plus possible aux progrès de la productivité « globale », c'est-à-dire non pas du seul travail, mais de l'ensemble des facteurs de production. Dans les secteurs à haute productivité, une partie de l'augmentation de celle-ci devra servir à faire baisser les prix de vente ; dans les secteurs à faible productivité (services notamment), la hausse des salaires, par contagion avec les autres secteurs, entraînera inévitablement une légère hausse des prix. Mais, tous secteurs réunis, cette dernière pourra rester modérée (entre 2 et 3 % par an semble acceptable, mais il faut s'y tenir résolument).

Pendant plusieurs années, les salaires ont crû moins vite que ne l'auraient permis la productivité et l'évolution des prix, parce qu'il fallait reconstituer les marges des entreprises que le premier, puis le second « choc pétrolier » avaient gravement détériorées. L'investissement en dépendait, mais il ne fallait pas prolonger éternellement ce comportement : les entreprises elles-mêmes en auraient pâti, par insuffisance de débouchés. Le 2^e semestre 1989, puis le 1^{er} semestre 1990 ont vu une accentuation de la hausse des salaires, laquelle a soutenu une demande qui sans cela eut fléchi. Il faut dorénavant non pas accélérer encore, mais maintenir un rythme de hausse des salaires nominaux se référant dans l'ensemble — comme on vient de le dire — à celui de la productivité. Il faut aussi — c'est une des propositions du Conseil Economique et Social, sensible à l'importance des inégalités — diversifier les rythmes de hausse en privilégiant les

bas salaires, tout en assurant aux autres catégories de salariés « une progression satisfaisante de leur pouvoir d'achat ».

Ce qui est ainsi dit des salaires ne signifie nullement que les profits des entreprises doivent baisser, que ce soit en termes nominaux ou en termes réels. La référence — hélas traditionnelle — à la *part* des salaires et des profits dans la valeur ajoutée est ambiguë et contestable, l'une de ces deux parts ne pouvant par définition s'accroître que si l'autre diminue : ce qu'il faut regarder, c'est *séparément* l'évolution du pouvoir d'achat de la masse des salaires et celle du pouvoir d'achat de la masse des profits. Celui-ci peut se maintenir et même progresser alors que celui des salaires augmente aussi. Ce qu'il faut assurer, c'est une harmonisation raisonnable des deux rythmes.

L'équilibre de notre balance des paiements courants doit être notre second objectif. Il ne le cède en rien en importance à l'objectif de maîtrise de l'inflation et n'est d'ailleurs pas sans lien avec lui. L'habitude de la communauté financière internationale est de se référer chaque mois à la balance « commerciale » — celle des marchandises — plutôt qu'à la balance des paiements courants, qui inclut les services, et en particulier le tourisme. C'est techniquement contestable, mais c'est une tradition. Le poids accru des services dans le PIB des grands pays industriels devrait l'ébranler, mais elle a la vie dure. Il est vrai que la balance commerciale n'est pas elle aussi sans signification, donc sans importance. Et le bât nous blesse en ce domaine. Nous avons procédé, dans le cadre de notre étude sur « les besoins des Français », à une analyse fine de l'évolution de la pénétration étrangère sur notre

La dépendance extérieure

Demande intérieure et relations commerciales avec l'étranger pour les biens de consommation non alimentaires les plus importants							
	Demande intérieure 1987 (milliards de F 80)	Evolution demande intérieure 1977-1987 (% par an)	Taux de pénétra- tion étrangère 1987 (en %)	Variation taux de pénétra- tion 1977-1987	Taux de couverture en volume 1987 (en %)	Variation taux de couverture en volume 1977-1987	Variation taux de couverture en valeur 1977-1987
Voitures particulières	63,3	3,2	45	16	159	- 109	- 127
Pièces automobiles . .	47,8	1,6	27	4	100	- 29	- 28
Produits imprimerie, édition	46,9	3,7	9	1	67	- 15	- 11
Spécialités pharma- ceutiques	37,8	7,0	5	4	328	- 1 236	- 935
Produits de la presse .	23,3	2,0	4	0	85	- 15	- 20
Vêtements féminins .	15,9	1,1	20	13	137	- 111	- 113
Produits transforma- tion du papier	15,1	1,4	53	27	70	4	5
Vêtements masculins	15,0	2,2	30	17	32	- 51	- 62
Emballages matière plastique	12,7	4,7	20	8	53	- 26	- 15
Ouvrages tissés coton lin	12,5	- 1,6	36	12	74	- 3	9
Chaussures	12,4	0,8	52	27	42	- 39	- 38
Appareils enregistre- ment et reprod. du son	11,7	16,5	84	4	18	- 7	- 6
Appareils radio et TV	10,9	4,8	62	31	19	- 8	9
Produits parfumerie .	9,7	2,2	10	5	669	- 102	- 131
Meubles meublants . .	9,4	- 1,0	31	14	33	- 4	2
Appareils ménagers sauf réfrig. et mach. à laver	9,3	3,6	38	11	69	- 31	- 24
Peintures, encres . . .	8,3	- 0,3	24	12	67	- 13	- 2
Savons, détergents . .	8,0	3,4	13	8	65	- 33	- 5
Pneus, chambres à air	7,8	- 0,2	38	11	246	14	- 23
Matériel médical . . .	6,5	4,2	39	18	45	- 11	15
Verre creux	6,5	0,8	19	8	248	- 67	- 51
Chemiserie, lingerie .	6,4	- 0,1	31	17	32	- 43	- 56
Sièges	5,7	1,5	41	23	19	- 20	- 19
Jeux, jouets	5,6	0,7	56	19	24	- 3	- 4
Chandails	5,6	2,0	60	20	27	- 24	- 27
Bijoux	5,5	- 5,1	58	24	59	- 29	9

France 2000 : les perspectives de consommation et de croissance

	Demande intérieure 1987 (milliards de F 80)	Evolution demande intérieure 1977-1987 (% par an)	Taux de pénétra- tion étrangère 1987 (en %)	Variation taux de pénétra- tion 1977-1987	Taux de couverture en volume 1987 (en %)	Variation taux de couverture en volume 1977-1987	Variation taux de couverture en valeur 1977-1987
Réfrigérateurs, mach. à laver	5,4	2,2	53	13	26	- 16	- 17
Meubles cuisine	5,4	0,6	8	1	60	42	67
Mobilier métallique	5,1	- 0,4	26	14	68	- 17	- 17
Ouvrages tissés en soie	5,0	0,3	77	20	96	0	0

Sur trente produits pris en compte, vingt-cinq ont connu au cours de la décennie une diminution de leur taux de couverture en volume et vingt et un encore du taux correspondant en valeur. La hausse de nos prix à l'exportation, plus forte donc dans l'ensemble que celle des prix de nos importations, n'a compensé qu'assez rarement le déséquilibre accru de nos échanges en volume. Ainsi, en 1987, vingt-trois taux de couverture sur trente étaient inférieurs à 100. Presque tous les taux de pénétration étrangère avaient augmenté et, en 1987, neuf de ces taux sur trente dépassaient 50 %, dix-huit étant encore supérieurs ou égaux à 30 %. Certes, plusieurs produits à taux de pénétration élevé avaient en même temps un taux de couverture nettement supérieur à 100, donc des exportations importantes ; mais la situation de certains d'entre eux s'était détériorée durant la décennie (cas des voitures particulières).

La sélection que nous avons faite en ne retenant dans le tableau que les produits dont la demande intérieure dépassait un certain seuil oblige à laisser dans l'ombre quelques produits qui n'ont pas une importance aussi grande que les précédents, mais qui n'en sont pas pour autant négligeables, et pour lesquels les taux de pénétration étrangère sur notre marché sont particulièrement élevés. On peut citer à ce propos les produits suivants, pour lesquels le taux de pénétration dépasse 50 %.

	Taux de pénétration (en %)
Eaux-de-vie naturelles	81
Produits destinés à la photo ou au cinéma	78
Matériel de photo ou de cinéma	76
Armes de chasse, de tir	76
Horlogerie, montres	75
Instruments de musique	74
Articles de bureau, articles de Paris	69
Vaisselle	64
Lampes électriques	61
Motocycles et cycles	55
Maroquinerie	54
Sous-vêtements	52

Source : Méraud, Jacques. — *Op. cit.*

futuribles

marché et de notre comportement à l'exportation en fonction de l'évolution de notre demande intérieure, produit par produit. Il en résulte que, pour les produits dont la demande française a le plus progressé, les taux de pénétration étrangère ont le moins augmenté ; mais en même temps c'est pour ces produits que nos exportations se sont le plus dégradées. En sens inverse, quand la demande française a diminué, nous nous sommes mieux défendus à l'exportation, tout en nous laissant envahir davantage par l'étranger sur notre propre marché. On est tenté d'en conclure que, pour une part trop grande de nos entreprises, les marchés extérieurs semblent ne prendre de l'intérêt que lorsque le marché intérieur est terne ; on les oublie quand la demande nationale est soutenue. C'est donc sur un effort de *permanence* de la présence française à l'étranger qu'il faut mettre l'accent. C'est la condition du desserrement de cette « contrainte extérieure » qui nous a trop souvent obligés à freiner la croissance de notre demande interne, laquelle, étant donné le degré d'ouverture de nos frontières, s'accompagne inévitablement d'une montée des importations.

Il va de soi que le succès d'une politique commerciale extérieure plus active serait facilité si nous pouvions bâtir *avec nos partenaires européens* une politique plus systématique de croissance concertée, laquelle nous assurerait un environnement international plus « porteur ». No-

tre démographie, moins mauvaise que celle de la plupart de nos voisins, nous oblige à viser un taux de croissance légèrement supérieur en moyenne au leur.

Une dernière composante essentielle de notre stratégie de croissance est l'accroissement de notre effort de *formation* — initiale et continue — en vue de réduire l'écart qualitatif actuel entre l'offre et la demande d'emplois. Sans cela, toute croissance durablement soutenue se heurtera à des pénuries de personnel. L'objectif est sans doute moins que 80 % des jeunes d'une génération atteignent le niveau du baccalauréat que de leur donner au départ les cultures de base les rendant aptes à apprendre et à s'adapter, et ultérieurement, de mieux ajuster aux besoins le contenu de leur formation. Une coopération beaucoup plus intense et organisée entre l'appareil éducatif d'une part, les entreprises et les organisations professionnelles d'autre part, serait l'une des clés du progrès en ce domaine. Les esprits y semblent de part et d'autre beaucoup plus ouverts que naguère.

Au prix de ces divers efforts, une croissance de 4 % par an serait réalisable au cours de cette décennie. Elle permettrait de réduire durablement et substantiellement le chômage. Cette stratégie, économiquement cohérente, serait donc en même temps une stratégie d'espoir.

Feu la mer d'Aral

La destruction d'un éco-système

Jacques Lecomte ¹

La mer d'Aral — plus de deux fois la surface de la Belgique — est en voie de disparition, en raison principalement de l'adoption d'un modèle de développement agricole requérant l'adoption d'un vaste plan d'irrigation et l'usage intensif d'engrais et de pesticides.

Le désastre au demeurant entraîne une série de conséquences en chaîne, du fait par exemple des poussières salées qui, emportées par les vents, menacent les sols et attaquent la santé humaine.

La description que nous livre ici Jacques Lecomte des processus de destruction de l'éco-système et des conséquences environnementales, économiques et sociales est saisissante. Elle révèle la fragilité des milieux et notre dépendance vis-à-vis d'eux.

L'auteur, au demeurant, nous met en garde contre les remèdes qui parfois peuvent s'avérer pire que le mal et — au-delà de l'avertissement qu'il nous lance — plaide pour l'adoption d'une stratégie qui soit réellement respectueuse des éco-systèmes, en particulier pour un autre mode de gestion agricole.

H.J.

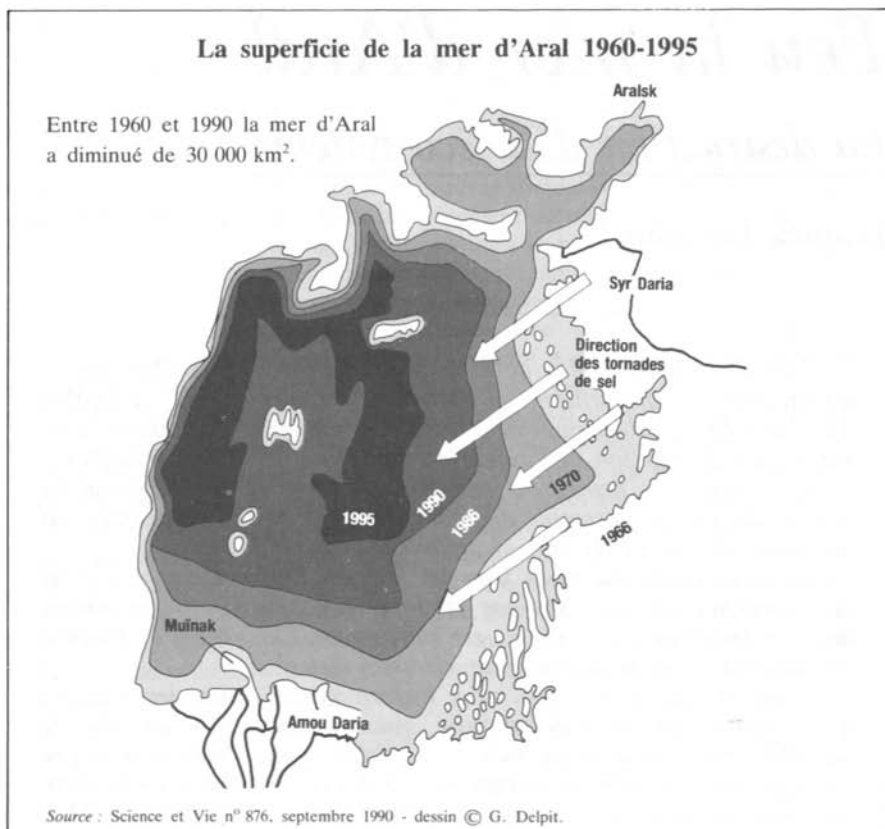
L'Asie centrale et la mer d'Aral font beaucoup parler d'elles, en ce moment.

Le voile qui entourait cette région disparaît rapidement grâce aux changements intervenus dans la société soviétique et nous prenons pleinement conscience d'une catastrophe écologique qui paraît sans précédent.

Autour de la mer moribonde les experts ou les curieux se pressent et les commentaires ne manquent pas.

Les faits méritent d'ailleurs qu'on leur prête attention.

1. Président de la cellule environnement de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et du Comité français MAB (Man and Biosphere).



Pour mettre en culture six à sept millions d'hectares, destinés à produire du riz et autres plantes alimentaires, mais surtout du coton, matière stratégique entrant dans la composition d'explosifs, on a conçu un vaste plan d'irrigation.

Ce plan, basé sur le détournement de la plus grande partie des eaux du Syr Daria et de l'Amou Daria ainsi que sur l'utilisation intensive d'engrais et de pesticides, a engendré la situation actuelle.

Décrire cette situation avec précision n'est pas très facile. Bien qu'ayant participé à une conférence tenue en avril 1990 dans l'ancien port de pêche d'Aralsk, les données dont je dispose sont parfois contradictoires dans leurs détails. Cependant la situation globale peut être décrite sans ambiguïté.

La mer d'Aral, vaste étendue d'eau légèrement salée dont la superficie atteignait environ 68 000 kilomètres carrés, soit plus de deux fois celle de la Belgique est en train de disparaître. En trente ans, elle a perdu un tiers de sa surface et deux tiers de son volume et ce mouvement va en s'accéléralant.

Bien entendu, il s'agit maintenant d'une mer morte car la concentration en sel, qui par endroit dépasserait celle de la Méditerranée, a éliminé la plupart des organismes vivants.

Le désastre écologique, économique et humain

Mais il s'agit aussi d'une mer qui tue, car le sel accumulé sur les portions asséchées ne forme pas une croûte stable comme l'avaient annoncé les spécialistes.

Ce sel est resté pulvérulent et des vents violents, qui eux aussi n'étaient pas prévus, de véritables trombes souvent, en entraînent des quantités considérables à des distances importantes.

Bien qu'il s'agisse d'une estimation sujette à controverse, on peut cependant penser que ces poussières salées peuvent être transportées à plus de cinq cents kilomètres et que le transport annuel se situe entre cent et cent cinquante millions de tonnes.

Un survol en avion permet d'ailleurs de voir ces immenses panaches qui retombent ensuite, apportant en moyenne 5 kg de sel par hectare et par an sur des surfaces considérables.

On conçoit que ces apports continuels ne sont pas faits pour augmenter la fertilité des sols et peuvent avoir à plus ou moins long terme des conséquences sur la santé humaine.

Bien entendu la pêche en mer d'Aral a cessé d'exister. Les chalutiers qui dorment échoués ancrés près des anciens rivages voient converger les objectifs des reporters et fournissent, certes, de belles images. Mais la ressource qu'ils exploitaient s'est évanouie. Il s'agissait pourtant de quarante-cinq mille tonnes de poisson qui venaient alimenter chaque année des conserveries.

Ces dernières continuent à fonctionner mais le poisson vient de la Baltique ou de la Mer blanche, parfois de lacs mineurs plus proches. De toute manière, la rentabilité économique paraît douteuse et les conserveries devraient elles aussi disparaître.

Il en est de même pour une importante usine de pâte à papier qui exploitait les quelque cinq cent mille hectares des phragmitaies situées

essentiellement dans le delta des fleuves. Cette usine fonctionne actuellement à partir de bois venu de Sibérie.

Les fourrures des rats musqués, autre ressource renouvelable qui ne se renouvelle plus, représentaient une richesse appréciable puisqu'on capturait chaque année 650 000 individus.

Ce gigantesque détournement de l'eau n'est cependant pas la seule plaie qui se soit abattue sur ce pays.

Les cultures ne sont pas seulement avides d'eau. Il semble que les quantités d'engrais et surtout d'insecticides et d'herbicides utilisées soient considérables alors que les produits utilisés, DDT et défoliants « orange », sont maintenant interdits, à juste titre, dans de très nombreux pays.

Les poussières toxiques et les diverses pollutions, la salinité des eaux de boisson, la stagnation des eaux usées qui ne s'écoulent plus jusqu'à la mer où elles se diluaient, sont des menaces objectives. Il faut cependant y ajouter le stress psychologique qu'on ne peut sous-estimer.

Ainsi, est mise en danger la vie des soixante mille personnes, Kasakhs et Ouzbeks, qui vivent le long de cette nouvelle mer morte. Les statistiques concernant différents taux de morbidité sont effrayantes. En quelques années la plupart des indices ont vu leur valeur multipliée par vingt. En ce qui concerne la mortalité infantile, elle a rejoint les valeurs de pays très défavorisés, par exemple le Bangladesh !

De plus, on commencerait à ressentir des effets nocifs loin des bords de la mer d'Aral. Ceux-ci concerneraient, cette fois, des populations très nombreuses.

Enfin, la réussite de l'agriculture, elle-même, semble mise en question. L'apport excessif d'eau fait remonter le sel en surface et le coton dépérit sur d'importantes superficies. Par ailleurs, le manque de discernement dans la lutte contre les insectes nuisibles rendrait celle-ci de plus en plus coûteuse et inefficace.

Pourtant, les experts étaient tous d'accord. L'irrigation devait permettre un bond en avant sans précédent et la mer d'Aral ne devait subir que peu de dommages.

Bien entendu, maintenant que le mal est fait et que les Soviétiques ont laissé voir ce qu'il en était, les idées géniales et les remèdes miraculeux ne manquent pas.

La restauration de l'éco-système

Les uns proposent de détourner un fleuve sibérien pour redonner de l'eau, les autres voudraient faire fondre les glaciers du Pamir dans le même but ou bien aller chercher l'eau de la Caspienne.

N'ayant pas réussi à retenir la leçon donnée sous leurs yeux, ceux qui imaginent ces solutions ne se posent absolument pas la question de savoir ce qui pourrait en découler. Ils restent dans le droit fil du rêve technologique qui assèche les marais, barre les fleuves, canalise les torrents et araserait volontiers les montagnes, aussi bien à tort qu'à raison.

Les notions d'effets induits, de cohérence des systèmes et d'interdépendance sont totalement ignorées ou imputées au crédit de l'utopie écologique.

Pourtant la liste des vengeances cruelles qu'exerce l'écologie à l'encontre de ceux qui l'ignorent n'est plus à faire, nous y reviendrons.

Peut-on cependant, malgré les difficultés, trouver des solutions. Il me semble que, dans ce cas comme en d'autres, il faut s'attaquer à la cause et non uniquement aux effets.

A part les interventions du domaine de l'hygiène et de la médecine, c'est bien entendu dans le domaine de l'agriculture qu'il faut agir. Curieusement cependant, à la conférence à laquelle j'ai assisté les représentants de l'agriculture étaient souvent mis en accusation mais n'étaient pas là.

Pourtant, l'irrigation économe existe et évite de plus les remontées de sel que nous avons signalées. Le transport de l'eau dans des conditions plus rentables, à terme, que le canal creusé dans le sable, à ciel ouvert, est aussi une chose possible. L'échelle de réalisations doit cependant faire réfléchir. Le canal du Karakum s'allonge sur 1 300 kilomètres.

Une agriculture qui cherche à réduire l'utilisation des produits chimiques et à écarter ceux qui sont dangereux pour l'homme et l'environnement n'est pas non plus une utopie.

Pour en rester à la culture cotonnière, il faut se souvenir que la vallée du Rio Grande aux États-Unis fut peu après 1965 le théâtre d'une utilisation forcenée d'insecticides. L'échec total de cette technique lié à l'apparition d'insectes résistants, à la disparition des insectes auxiliaires et au coût croissant des traitements, a amené la mise en place d'un programme de protection raisonnée qui s'est révélé efficace.

Notons que dans ce cas, la qualité de l'eau, surplus de l'irrigation, s'en trouve améliorée et peut être utilisée pour d'autres usages.

Par ailleurs, certaines plantes supportent des quantités de sel relativement importantes. La luzerne est dans ce cas.

Il est donc parfaitement possible d'envisager une agriculture et une gestion de l'eau qui pourraient restituer à la mer d'Aral des volumes importants.

A beaucoup plus long terme, ne peut-on aussi améliorer la couverture forestière d'une partie du bassin versant des fleuves en question ? Une régularisation du régime des eaux pourrait sans doute aussi être un facteur positif.

Ces efforts ne suffiront sans doute pas à nous redonner rapidement la mer d'Aral avec les diverses ressources naturelles qu'elle contenait et il faudra continuer à œuvrer et à innover.

La restauration des écosystèmes est une discipline en plein essor mais qui ne s'attaque que rarement à des problèmes d'une telle envergure.

Sans doute faudra-t-il construire des digues pour restaurer progressivement des surfaces en fonction de l'augmentation des apports en eau. Sans doute faudra-t-il repeupler, à bon escient, ces étendues reconquises, en poissons et autres organismes.

Sur le plan de la protection de la nature, nous ne reverrons sans doute pas le tigre qui a disparu totalement depuis 1948, mais les hémiones dont il reste un troupeau dans ce qui fut une réserve naturelle survivront peut être.

Les paysages enfin n'auront sans doute pas disparu et ce n'est peut-être pas sans conséquences pour des peuples où les poètes jouent un rôle important. Leurs regrets, exprimés par leurs poèmes, sont partagés par les riverains de cette mer qui s'en va.

Ils contribuent autant que la dégradation de la situation matérielle à créer ce « stress écologique » qui est maintenant devenu, hélas, un sujet d'étude obligatoire et universel ainsi que l'occasion de diverses réflexions. A l'origine de ces situations catastrophiques engendrées par l'homme, nous trouvons certainement de nombreuses activités industrielles. Bhopal et Tchernobyl nous le rappellent.

Pour une agriculture écologique

Cependant, nous feignons trop souvent de croire que l'agriculture ne consiste qu'en un jardinage qui améliore sans cesse la planète. Malheureusement nous n'aurions pas besoin de recourir à la mer d'Aral pour faire la démonstration inverse.

L'impact négatif de l'agriculture ne date d'ailleurs pas d'hier. On a ainsi mis en évidence au Mexique deux épisodes d'érosions catastrophiques dues à des mises en culture, dont l'un est survenu il y a deux mille trois cents ans et l'autre il y a environ mille ans.

Cependant c'est bien entendu l'agriculture intensive qui, en introduisant l'utilisation massive de diverses molécules chimiques, a posé de nouvelles interrogations.

L'augmentation inéluctable de la teneur en nitrate ou en atrazine de nos eaux phréatiques, l'eutrophisation de nos lacs et de nos estuaires, pour des raisons différentes, l'accumulation de métaux divers dans nos

sols, soit à partir des phosphates africains, soit à partir des gadoues, devraient certainement nous inquiéter et nous obliger à penser autrement. Nos pailles constituent sans doute un volume équivalent à celui de la poutre d'Aral.

Ces réflexions ne constituent surtout pas une condamnation des agriculteurs mais de ceux qui refusent de leur dire la vérité et ne leur permettent pas ainsi d'orienter leurs pratiques vers ce que doit être l'agriculture du XXI^e siècle.

Tables rondes Futuribles International

Mardi 19 mars

« **La situation en URSS et son évolution possible à moyen et long terme** » avec M^{me} *Hélène Carrère d'Encausse*, membre de l'Académie Française, Professeur des Universités à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et auteur de « *La Gloire des nations* » publié en 1990 aux éditions Fayard.

Mardi 9 avril

« **L'avenir autrement** » avec *M. Michel Godet*, Professeur titulaire de la Chaire de Prospective Industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), auteur de « *L'avenir autrement* » à paraître en mars 1991 aux éditions Armand Colin.

Lundi 6 mai

« **Pour une nouvelle vision du système des relations économiques internationales** » avec l'Ambassadeur *Layachi Yaker*, ancien Ministre (Algérie), membre des Commissions Brandt et Sud.

Mardi 28 mai

« **Puissance technologique et fragilité sociale : résultats de recherche FAST 1989-1990** » avec *M. Riccardo Petrella*, Responsable du programme FAST (Forecasting for the Assessment of Science and Technology) à la Commission des Communautés Européennes.

Renseignements, inscriptions : Laurence Faupin, Futuribles International
55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : (331) 42.22.63.10. Fax : (331) 42.22.65.54



**Si vous vous demandez
comment le monde
sera demain,
pensez à ses enfants
aujourd'hui.**

Il faudrait si peu de choses pour que l'avenir lui soit favorable. Qu'il ne connaisse ni la faim, ni la maladie.

Qu'il puisse aussi recevoir l'éducation dont ils ont besoin, pour prendre en charge son propre destin.

C'est pour lui et pour tous les enfants du monde que l'Unicef agit chaque jour.

Parce qu'une simple dose de vaccin aujourd'hui, sera plus efficace que tous les médicaments du monde demain.

Parce qu'il est bien plus facile d'installer aujourd'hui une pompe à eau dans son village, que de le soigner de la diphtérie demain.

Parce que, si on lui donne une école aujourd'hui, il sera plus fort pour affronter l'avenir.

Accompagnez à votre tour l'Unicef dans ce formidable défi de l'espoir. Envoyez votre don, quel qu'il soit. Un petit peu aujourd'hui, c'est déjà beaucoup pour demain.

Merci d'avance.

Cygny Défroides Espace offert par le support.

☐ OUI, je participe moi aussi à l'action de l'Unicef. J'envoie un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Unicef de :

☐ 50 F ☐ 100 F ☐ 150 F ☐ 200 F
☐ 300 F ☐ 500 F ☐ 1000 F ☐ Autre

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Vous recevrez un reçu vous permettant de déduire de votre impôt 40 % du montant de votre don (dans la limite de 5 % de votre revenu imposable).

A découper et à renvoyer sous enveloppe libre non affranchie à :

UNICEF - Libre réponse n° 97 73 75
75789 PARIS CEDEX 16

0209

unicef

Marseille : entre Europe et Méditerranée

Bernard Morel ¹, Jean-Benoît Zimmermann ²

La ville de Marseille suscite, au moins parmi les Français, une véritable fascination en même temps qu'une vive inquiétude, son évolution faisant l'objet de pronostics éminemment contrastés.

Celui que nous publions ici — qui se veut résolument optimiste — se fonde sur deux considérations essentielles. La première repose sur la position géographique et l'histoire d'une ville de tout temps vouée à jouer un rôle international de premier plan, rôle qui, selon les auteurs, ne fera que grandir à mesure que s'affirmera la dynamique européenne — son centre de gravité se déplaçant d'ailleurs vers le Sud... —, que décolleront les pays du Maghreb et que s'établira une véritable synergie entre les deux rives de la Méditerranée, que se créera une dynamique à l'Est achevant de faire de l'Europe un espace ouvert sur le monde...

La seconde repose sur la dynamique interne à l'espace métropolitain marseillais, sur les atouts exceptionnels dont il disposerait pour se bien positionner dans une économie mondiale marquée par l'émergence d'un nouveau paradigme technico-industriel...

Vision optimiste, disons-nous, quant à l'avenir de la Communauté européenne et à l'heureuse ouverture de ses frontières orientales et méditerranéennes, quant aussi à l'heureuse synergie des villes dans un espace métropolitain ayant Marseille pour capitale. La prévision mérite assurément d'être discutée ; sans nul doute, elle soulève d'innombrables questions ne concernant pas uniquement la ville de Marseille, mais le devenir tout entier d'une grande région porteuse tout autant d'espoirs que de dangers.

H.J.

1. Maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS, France), membre du Groupe de recherches en économie quantitative et en économétrie de Marseille (GREQE - Marseille).

2. Chargé de recherches au Centre national de recherche scientifique (CNRS, France), membre du GREQE - Marseille.

Exagérément décriée ou louée, Marseille exerce en France une réelle et inquiète fascination. Aucune autre ville française ne suscite de telles réactions. L'histoire lointaine et récente de la ville peut sans doute expliquer ces sentiments. Mais Marseille ne les mérite pas vraiment, même si les Marseillais eux-mêmes se plaisent parfois, et d'une certaine manière, à s'enfermer dans ce jeu subtil et pervers de la distinction.

Il demeure cependant que Marseille a une « identité » au sens qu'en donnait Fernand Braudel à propos de l'identité nationale : « Se reconnaître à mille tests, croyance, discours alibis, vaste inconscient sans rivages, obscures confluences, idéologie, mythes, fantasmes... »³. Pour réfléchir sur l'avenir de l'espace marseillais, ne pas tenir compte de cette identité — comme nous y invitent certains pour qui l'espace serait un objet économique indifférencié, neutre — reviendrait à ne voir dans les comportements sociaux que l'expression de calculs économiques rationnels⁴. La réalité marseillaise d'aujourd'hui et les enjeux auxquels elle est confrontée à la veille du XXI^e siècle relèvent largement de cette identité, qu'il convient d'abord de spécifier.

Caractériser Marseille

L'identité de Marseille s'inscrit dans sa géographie. Celle-ci définit un espace et une relation.

Un espace

C'est celui d'une ville tout entière contenue dans un vaste bassin de 23 000 hectares⁵ que délimitent la mer et les collines qui l'enserrent. Elle constitue ainsi une unité géographique isolée de son environnement. Et les accès pour y entrer ou en sortir ne sont pas faciles. Il est donc « normal » que Marseille ait pris l'habitude de vivre « en demi-cercle fermé » plus accessible par la mer que par les terres et que le port ait joué un rôle central puisque c'est par lui que s'opéraient les contacts. Marseille a pu pendant des siècles se suffire à elle-même : tout à la fois ville et campagne avec ses villages (noyaux villageois), ses hameaux

3. Braudel, Fernand. — *L'identité de la France*. — Paris : Arthaud-Flammarion, 1986, 368 pages (p. 17).

4. Boyer, Robert. — « Economie et Histoire, vers de nouvelles alliances ». — in *Les Annales ESC*, n° 6, 44^e année, nov.-déc. 1989, Paris.

5. A titre de comparaison, Paris s'étend sur 10 600 ha et Lyon sur 4 250.

dispersés, ses fermes et les riches demeures que les bourgeois occupaient les mois d'été (les campagnes).

Une relation

Marseille est depuis toujours un des lieux privilégiés qui vit, à travers la relation entre l'Europe et la Méditerranée, de la relation entre l'Europe et l'ailleurs, c'est-à-dire l'outre-mer. Il faut entendre Méditerranée au sens le plus large, c'est-à-dire cet ensemble dont la longue histoire est celle de la contradiction entre l'aspiration à l'unité et la tendance à la division, celle de la recherche des complémentarités dans la concurrence, celle du point exceptionnel de rencontre de trois continents et de trois cultures monothéistes ⁶.

Cette identité géographique de Marseille est celle sur laquelle s'est construite sa vocation traditionnelle, autour du port, comme ville de négoce, carrefour de dynamiques économiques interconnectées par des flux d'échanges. Et en ce sens, l'identité de la ville de Marseille se suffisait à elle-même, porte de la Méditerranée, porte de l'Orient, tout entière construite autour de son espace portuaire. Et c'est aussi par cela que Marseille a subi trois crises successives qui en ont profondément affecté le destin ⁷ : déclin de l'empire colonial dans les années 50, déconnexion avec le développement fordiste au-delà des collines, crise du fordisme, enfin, qui plonge l'ensemble de l'aire métropolitaine dans la récession et le chômage.

Dans le même temps, c'est l'économie planétaire elle-même qui, à travers une succession de chocs (économiques et politiques), a renouvelé ses fondements : transnationalisation des modes d'organisation industrielle, tandis que les Etats s'efforcent de préserver la compétitivité nationale et que se construit l'édifice économique de l'Europe communautaire ; dette du Tiers-Monde, montée en puissance du Japon et irruption des nouveaux pays industriels ; bouleversement des bases techniques du système industriel.

Marseille est aujourd'hui à la jonction de deux dynamiques complexes : la dynamique européenne et le développement des pays du Sud. Et c'est là une position sans doute beaucoup plus complexe à assumer

6. La Méditerranée a toujours été un espace de conflits à l'exception d'un siècle et demi de *Pax Romana*. C'est toujours avec surprise que d'aucuns découvrent sur certains tableaux (la peinture de Joseph Vernet de 1754 par exemple) la présence de marchands dont l'habillement révèle qu'ils viennent des quatre points de la Méditerranée et de l'Europe.

7. Sanmarco, Philippe ; Morel, Bernard. — *Marseille, l'état du futur*. — Aix-en-Provence : Edisud, 1987. Sanmarco, Philippe ; Morel, Bernard. — *Marseille, l'endroit du décor*. — Aix-en-Provence : Edisud, 1985.

que n'était la fonction unidimensionnelle du négoce. Mais la nouvelle identité émergente de l'espace marseillais, qui, né lui aussi des crises, a dépassé ses frontières pour former une vaste aire métropolitaine, n'est-elle pas précisément à l'image de cette complexité ? Marseille est confrontée aujourd'hui à un défi qui dépasse cette fois largement sa position géographique privilégiée. Pour le relever avec succès, il lui faudra savoir passer au stade de l'intercommunalité, dominer ses problèmes de territoire et de pouvoir.

L'aire métropolitaine et les dynamiques internationales

Comment Marseille va-t-elle se situer dans les nouvelles dynamiques que l'on voit apparaître ? C'est là une première question sur laquelle il convient de s'interroger. La construction européenne n'est pas seulement un processus endogène. La capacité de l'Europe à se construire est étroitement liée à sa capacité à développer les échanges et le commerce avec les autres ensembles (Pacifique ou Amérique du Nord)⁸. Or le sentiment d'une « forteresse Europe » existe chez beaucoup de nos concurrents-partenaires. Et ce sentiment n'est pas sans fondement. Un des enjeux majeurs des prochaines années sera le développement des relations économiques entre l'Europe et les autres ensembles. La dynamique du marché mondial suppose que l'Europe s'ouvre au-delà de ses propres frontières plus intensément qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent et, par conséquent, réactive les échanges extérieurs. Dans ces conditions, Marseille a une place à jouer comme espace traditionnel d'échange et de négoce. C'est là une chance historique pour Marseille, portée naturellement aux échanges extérieurs par son rôle portuaire et par la présence d'une plate-forme industrialo-portuaire apte à accueillir et à transformer des biens provenant de l'extérieur ou destinés à l'extérieur.

Le cas méditerranéen

Mais aux portes même de Marseille, il y a aussi la dynamique méditerranéenne⁹. Et quand on parle de Méditerranée, il faut se garder de tous ces fantasmes qu'engendre la considération des déséquilibres

8. Etude du CEPII (1989).

9. Antoine, Serge. — « La Méditerranée face à ses futurs ». — in *Futuribles*, n° 134, juillet-août 1989.

persistant entre le Nord et le Sud de ce bassin : déséquilibre démographique, déséquilibre économique, déséquilibre urbain. La réalité est celle de deux ensembles géopolitiques qui n'évoluent pas de la même manière. Et le propre de Marseille est précisément d'être à la jonction de ces deux ensembles et de vivre cette réalité dans son centre au sens propre du terme (centre-ville). Au-delà des appréciations conjoncturelles et des mouvements qui peuvent susciter des craintes, il ne fait aucun doute que la Méditerranée-Sud est appelée à se développer dans les vingt prochaines années. Le maintien des équilibres au niveau régional se doit, au-delà de toute option économique ou idéologique, de ne pas laisser les écarts s'accroître au-delà de l'acceptable. Les perspectives de croissance de l'économie mondiale qui s'ouvrent à moyen terme imposent des perspectives globales d'amélioration des niveaux de vie. Et d'autant plus fortes qu'elles s'accompagnent d'une condition nécessaire d'élargissement des marchés et des forces productives. En d'autres termes, la croissance économique et industrielle du pourtour méditerranéen est inéluctable. Il n'est pas déraisonnable de se ranger du côté des experts du Plan Bleu¹⁰ qui estiment la croissance pour la période 1985-2025 comme multipliant la volume de production ou de marché par deux, trois, quatre ou cinq selon le secteur concerné. Cinq raisons au moins viennent justifier et expliquer notre hypothèse. On peut les résumer.

— La première tient au fait que, comme dans les pays de l'Est, la croissance de la demande intérieure constitue une forte incitation à la croissance et au développement. Les distances sont trop courtes, les frontières trop franchissables et les télécommunications trop présentes pour laisser l'Afrique du Nord rester en marge d'une intégration progressive aux niveaux de vie de l'Europe tout entière.

— La deuxième raison est géopolitique. Elle concerne la sécurité générale des deux rives de la Méditerranée et, notamment, de son bassin oriental. L'existence de deux espaces très inégalement développés des deux côtés de la Méditerranée porte en lui des dangers extrêmes.

— La troisième raison tient au défi industriel auquel les pays de la rive sud de la Méditerranée doivent répondre pour affronter la formidable pression démographique qu'ils vont connaître. Pour faire face à cette croissance démographique, les pays du Maghreb devront créer entre 700 000 et 1 million d'emplois par an d'ici à l'an 2000 et, pour ce faire, mobiliser environ 200 milliards de dollars. Est-ce impossible ? Apparem-

10. Mis en œuvre dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée grâce à I. Sabri Abdalla, le *Plan Bleu* est une œuvre collective réalisée grâce à une équipe restreinte dirigée par Michel Grenon et au concours d'experts des pays riverains de la Méditerranée (Editions Economica pour la version française et Oxford University Press pour la version anglaise). Ses principales conclusions ont été reprises dans un article de Serge Antoine paru dans *Futuribles* en juillet-août 1989 (n° 134) : « La Méditerranée face à ses futurs » (pp. 3-26).

ment, et dans l'environnement actuel, oui, mais on a trop tendance à oublier que l'économie industrielle du Maghreb ne part pas de rien. À côté des bases industrielles lourdes souvent critiquées pour leur inefficacité, il existe, de Gabès à Casablanca, des milieux industriels de PME porteurs qui renouent avec les traditions artisanales. L'emploi industriel au Maghreb est passé de 200 000 à la fin des années 1950 à près de 1 200 000 en 1988. Les qualifications se sont élevées. Les exportations de produits manufacturés ne sont plus négligeables.

Pendant très longtemps, et encore très largement aujourd'hui, l'Europe et, singulièrement, la France ont refusé de considérer cette amorce de développement. Par crainte souvent de voir s'édifier une industrie compétitive au Maghreb, elles ont eu tendance à considérer la coopération industrielle comme un appendice des échanges commerciaux. Cette attitude n'est pas aujourd'hui celle du Japon ou de certains NPI (comme la Corée) qui voient au contraire dans les économies nord-africaines la base non seulement d'un marché mais aussi, et surtout, d'une plateforme de productions destinées à l'exportation vers la « forteresse Europe ». Les pays asiatiques (aussi bien le Japon que les NPI) ont besoin de se trouver de nouveaux espaces de production, de nouvelles réserves de compétitivité pour affronter les marchés occidentaux ; aujourd'hui, des pays comme le Portugal ou l'Espagne jouent un tel rôle. Mais la stratégie des pays capitalistes d'Asie est à long terme. Elle n'ignore pas que l'intégration des pays du Sud de l'Europe dans la Communauté porte en elle-même la fin des avantages comparatifs qu'elle pouvait en tirer. C'est pourquoi la recherche de nouvelles bases est un élément à prendre en considération. Le Maghreb est, dans ces conditions, dans une position favorable.

Ce processus d'industrialisation maghrébin entraîne un accroissement notable des échanges interméditerranéens. Le gaz est devenu une marchandise destinée en priorité à des clients méditerranéens : Italie, France, Espagne, Turquie, Yougoslavie. En l'an 2000, les pays méditerranéens absorberont plus de 90 % des fournitures algériennes de gaz. De même, passée la période des grands contrats industriels dont la construction avait souvent été confiée à des entreprises allemandes, américaines, canadiennes ou japonaises, vient la période de la maintenance et de l'entretien. Dans ce domaine, les PMI de la rive nord de la Méditerranée disposent d'avantages comparatifs importants grâce aux proximités territoriales et culturelles.

— La quatrième raison tient à l'existence au Maghreb de réserves financières. Les mouvements migratoires¹¹ permettent la circulation de

11. Temime, Emile et alii. — *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*. — Aix-en-Provence : Edisud, 4 tomes (3 parus), 1988.

masses financières considérables qu'il conviendrait de mettre à contribution pour assurer une expansion économique à la mesure des défis et des contraintes que connaissent les pays du Maghreb. Les estimations sur les transferts totaux vers le Maghreb donnaient pour 1984 un montant de 5 à 6 milliards de dollars par an. Il est clair que la majorité de ces transferts profitent pour le moment aux pays développés dans la mesure où elle va, soit à la consommation des ménages, soit à l'achat d'équipements, c'est-à-dire en importation de biens¹². La question est donc de savoir s'il est possible d'optimiser les flux actuels et de diriger les transferts vers des investissements productifs. La question est complexe, mais il est clair que le développement des pays du Sud exige la mise en place entre l'Europe et le Maghreb de nouveaux instruments financiers. Cette action est en cours, initiée par des institutions financières marseillaises.

— La cinquième raison tient à la naissance du grand marché maghrébin, l'Union du Maghreb arabe (UMA), auquel les Européens ont jusqu'ici peu prêté attention. L'UMA s'est constituée en référence au Marché unique européen, mais elle va beaucoup plus loin qu'une simple association de défense. Pour s'intégrer au mouvement de modernisation, la constitution d'un grand marché maghrébin est une absolue nécessité, ne serait-ce que pour attirer des firmes multinationales. L'UMA est donc un facteur de développement à ne pas négliger, à condition bien entendu que chacun des Etats cesse, au nom d'un nationalisme frileux et protectionniste, de vouloir se constituer la panoplie complète des industries et que s'opère une certaine division du travail¹³.

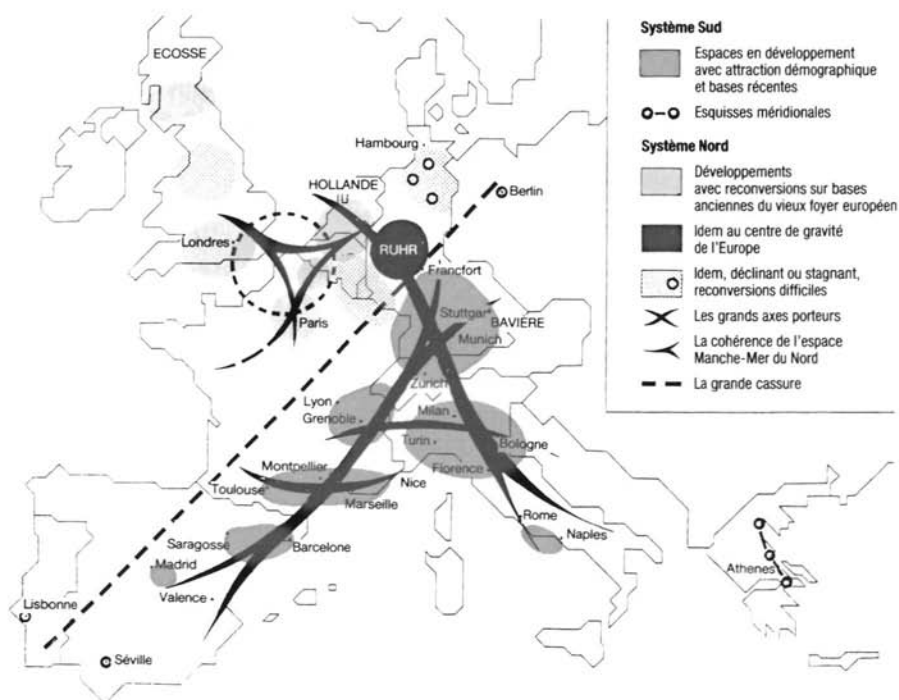
La dynamique du développement des pays de l'Est

Marseille est particulièrement concernée par cette dynamique méditerranéenne : comme port bien sûr, avec un espace privilégié d'échanges d'hommes et de marchandises, mais aussi comme espace de compétence, de transformation et de création de valeur ajoutée. A ces deux dynamiques, européenne et méditerranéenne, on pourrait ajouter la dynamique du développement des pays de l'Est dont les conséquences économiques sont un des aspects essentiels de l'avenir qu'il convient de mettre en évidence, d'autant plus qu'il est fortement susceptible d'avoir un effet

12. Forum méditerranéen, « Financement du développement dans le bassin méditerranéen », Echanges Méditerranée, Marseille, 1989.

13. « Réalités et perspectives des relations entre les pays européens de la Méditerranée occidentale et les pays du Maghreb associés à la CEE », Echanges Méditerranée, Marseille, 1988.

Carte 1. — Les grands foyers de l'Europe (1988)



Les bassins industriels du Nord, bien que souvent économiquement plus puissants, doivent faire face à de difficiles et coûteux problèmes de reconversion. Au Sud, émergent ou se consolident des bassins de développement industriel et technologique, de tradition plus récente et dont la dynamique se trouve moins entravée par le poids du passé. Ces derniers prennent part désormais à la structuration de l'espace économique et industriel européen.

Source : DATAR. — *Atlas de l'aménagement du territoire*. — Paris : La Documentation française, 1988, p. 347.

d'entraînement significatif sur les pays en développement du Sud et en particulier les pays de la Méditerranée. Marseille est essentiellement concernée à travers l'activité portuaire et les transports maritimes. Marseille a une ancienne tradition de trafic avec les ports de la mer Noire, tradition interrompue à deux reprises, en 1917 d'abord, puis après la

Seconde Guerre mondiale. L'URSS (avec Odessa), la Roumanie (avec Constantza), la Bulgarie (avec Varna et Burgas) ont sur la mer Noire une façade maritime dont le rôle économique est important. L'état des réseaux routiers et ferroviaires des pays de l'Est est tel qu'ils n'apparaissent pas comme les moyens les plus efficaces et les plus sûrs pour assurer dans les meilleures conditions l'acheminement des marchandises. Dès lors, Marseille, comme premier port de la Méditerranée, peut jouer un rôle d'autant plus exceptionnel qu'il dispose de capacités d'accueil importantes.

Entre Europe et Méditerranée, au carrefour de ces deux dynamiques, Marseille dispose des atouts nécessaires pour jouer un rôle actif d'articulation. Son atout historique est son port. Ce qui fait pour l'avenir la force du port de Marseille est ce qui souvent lui est reproché à tort : l'existence de deux bassins complémentaires — le bassin ouest (Fos) et le bassin est (Marseille) — qui épousent l'espace de la métropole marseillaise, des capacités d'utilisation pour le moment inemployées mais disponibles à tout moment. Le port de Marseille est le seul port de la Méditerranée de taille conséquente prêt pour une expansion rapide des flux de marchandises. Contrairement à la mauvaise réputation qu'il a souvent, c'est un port qui marche bien et dont les performances sont suffisamment mises en évidence. C'est un port ouvert sur de nombreuses lignes, méditerranéennes bien sûr, mais aussi intercontinentales et, de plus en plus, asiatiques.

L'aire métropolitaine et la restructuration européenne

Ce positionnement international de Marseille ne serait peut-être pas déterminant si n'existait pas, au sein de la dynamique européenne, la dynamique particulière de l'Europe du Sud, cette fameuse revanche des Sud à laquelle il est souvent fait référence, parfois abusivement. On a raison de mettre en évidence la force de l'axe rhénan qui s'allonge depuis la métropole londonienne jusqu'à la Lombardie, à travers la Hollande, la Ruhr, le Bade-Wurtemberg, Rhône-Alpes, la Bavière ¹⁴. Mais alors il convient de souligner dans le même temps que le centre de gravité de l'Europe ne cesse de se déplacer vers le Sud (voir carte p. 48).

14. DATAR-RECLUS. — *Les villes européennes*. — Paris : La Documentation française, 1989.

Qu'en particulier l'Europe du Nord n'a plus, comme ce fut le cas pendant des années, le privilège du développement économique, qu'elle doit non seulement s'inscrire dans les nouvelles dynamiques industrielles et tertiaires, mais encore assumer la reconversion d'un tissu industriel vieillissant. Or, au même moment, les régions du Sud, autrefois sous-industrialisées, peuvent s'insérer plus rapidement dans les nouvelles dynamiques¹⁵. Dans les dix dernières années, les performances économiques de l'Italie ou de l'Espagne sont à cet égard particulièrement significatives.

Toutefois, il y a une certaine ambiguïté à généraliser autour de ce thème. Toutes les régions d'Europe du Sud ne connaissent pas un développement identique. En particulier, on peut constater que cette revanche du Sud affecte plus les zones de l'intérieur que celles du littoral. La troisième Italie¹⁶, c'est l'intérieur ; la Catalogne, c'est en grande partie l'intérieur et, en France, chacun peut constater que le développement économique du Sud touche plus des villes de l'intérieur comme Toulouse, Montpellier et Aix-en-Provence que les villes littorales comme Marseille.

Maîtriser l'industrie de demain

L'enjeu fondamental pour les années à venir peut ici se résumer en la faculté de maîtrise et de contribution aux nouvelles bases qui fonderont l'industrie de demain. S'il n'est pas possible d'en donner une image précise, on peut néanmoins dégager les tendances profondes qui vont structurer l'avenir du système productif. A travers les multiples travaux qui visent à analyser et à expliquer les mutations technologiques en cours se dégagent des axes structurants. Ce seront les cinq piliers du nouveau système technico-industriel : la maîtrise du temps, la maîtrise de l'information, la maîtrise du vivant, la maîtrise de l'énergie, la maîtrise de la matière¹⁷. En termes de domaines industriels, on peut traduire ces cinq piliers par : informatique et télécommunications, biotechnologies, ressources énergétiques renouvelables, nouveaux matériaux. Ici, un déplace-

15. On retrouve le même phénomène en Amérique du Nord, au Québec par exemple.

16. Sebastiano Brusco. — « Small Firms and Industrial D. in Keeble. — *Districts : The Experience of Italy and Wever, E. — News Firms and Regional Development in Europe.* — London : Croom Helm, 1986. Claude Courlet. — « Industrialisation et territoire : les systèmes productifs territorialisés ». — Communication au colloque international sur les « Districts industriels et la coopération interfirmes », Trois-Rivières, Québec, 3-4-5 avril 1990.

17. CPE. — « La révolution de l'intelligence ». — in *Sciences & Techniques*, numéro spécial, 1985.

ment du centre de gravité vers le Sud ne tient pas du hasard. Des régions qui ne disposaient pas d'avantages comparatifs notables dans une époque de croissance fondée sur les secteurs industriels lourds et la production de masse ont su saisir des possibilités nouvelles, ouvertes par les nouvelles conditions du développement industriel, en particulier dans les nouvelles technologies et la gestion des ressources humaines. En témoigne l'importance des technopôles situés au Sud de l'Europe.

Certes, l'état des réalisations industrielles en la matière dans la métropole marseillaise peut amener certains experts à poser un diagnostic peu optimiste comparativement à d'autres métropoles d'Europe méridionale. Mais force est de constater que la région marseillaise possède en son sein des vecteurs actifs, germes de développements technologique et industriel qui sont précisément en phase avec les caractéristiques profondes des mutations en cours. Le niveau technologique de la métropole marseillaise dépendra en somme, avant tout, de l'effort d'investissement productif qui saura tirer parti d'un tel potentiel, conjointement avec sa position géostratégique exceptionnelle.

Marseille, comme territoire portuaire, peut jouer un rôle fondamental dans la dynamique de développement du Sud de l'Europe, essentiellement intérieur. C'est là un des enjeux fondamentaux des années à venir. C'est en très grande partie tout le débat sur l'intercommunalité, c'est-à-dire la constitution d'un ensemble de gestion d'une économie-territoire. La question de l'intercommunalité a souvent divisé les différents partenaires locaux. Mais il convient de comprendre qu'elle n'a pas aujourd'hui le même sens qu'hier. Il ne s'agit plus d'un problème de partage dans la gestion des équipements comme cela pouvait l'être encore il y a une quinzaine d'années. La question est aujourd'hui de donner une cohérence globale à un ensemble de pôles économiquement diversifiés (étang de Berre, Aix-en-Provence) qui constituent, avec la ville de Marseille, l'aire géographique de la métropole marseillaise. Parmi eux, il importe de reconnaître la spécificité de ceux (Vitrolles, Aix-en-Provence) dont la dynamique de développement s'apparente à ce qu'on appelle la dynamique des Sud. Et traiter cette particularité dans le sens d'une contribution à un développement commun plutôt que comme facteur de désintégration apparaît comme une opportunité originale pour la métropole marseillaise. Contrairement à Barcelone, qui tourne le dos à la mer, ou à Gênes, enfermée dans un espace trop clos, il y a là une possibilité de concilier dynamique littorale et dynamique intérieure¹⁸. Et c'est justement cela qui fonde la vocation à moyen-long terme de l'économie marseillaise.

18. Voir à ce propos les actes du colloque du GRERBAM, « Développement littoral, développement intérieur en Méditerranée », qui s'est tenu à Marseille en mai 1990, à paraître dans la *Revue d'économie régionale et urbaine*.

Chances et handicaps du port de Marseille

Un port moderne est un maillon dans une chaîne de transport, qui doit répondre aux exigences de rapidité, de fiabilité et de compétitivité, à une époque où les entreprises gèrent leurs stocks en flux tendus. La situation géographique, si elle est un atout, n'est plus suffisante à elle seule

pour asseoir une position dominante, car il n'y a plus de trafic captif. Le suivi des marchandises fait appel à des systèmes de gestion automatisés et, de ce fait, un port est autant un lieu de transfert des marchandises qu'un lieu de circulation des informations¹.

Trafic total des ports européens (en millions de tonnes pondérées ¹)						
Ports	1982	1985	Variation 85/82	1988	Variation 88/85	Variation 88/82
Rouen	7,1	7,8	9,8 %	6,7	- 14,1 %	- 5,6 %
Dunkerque . . .	11,8	12,4	5,0 %	14,3	15,3 %	21,2 %
Le Havre	14,4	13,2	- 8,3 %	15,4	16,6 %	6,9 %
Nantes	3,0	3,6	20,0 %	3,9	8,3 %	30,0 %
Bordeaux	2,6	2,4	- 7,7 %	2,5	4,1 %	- 3,8 %
Marseille	19,8	20,0	1,0 %	19,9	- 0,5 %	0,5 %
Total ports auto- nomes	58,7	59,4	1,2 %	62,7	5,5 %	6,8 %
Hambourg	27,8	30,2	8,6 %	31,5	4,3 %	13,3 %
Brême	19,1	21,2	11,0 %	22,1	4,3 %	15,7 %
Total ports alle- mands	46,9	51,4	9,6 %	53,6	4,3 %	14,3 %
Anvers	42,9	49,3	14,9 %	55,1	11,7 %	28,4 %
Zeebrugge	6,9	11,3	63,7 %	14,3	26,5 %	107,2 %
Gand	9,0	10,5	16,6 %	10,2	- 2,8 %	13,3 %
Amsterdam . . .	7,3	7,6	4,1 %	7,9	3,9 %	8,2 %
Rotterdam	77,8	83,5	7,3 %	97,2	16,4 %	24,9 %
Total ports Bene- lux	143,9	162,2	12,7 %	184,7	13,8 %	28,3 %
Gênes	10,6	11,6	9,4 %	11,6	—	9,4 %
Livourne	5,3	5,8	9,4 %	—	—	—
Barcelone	7,8	8,5	8,9 %	8,6	1,2 %	10,2 %

1. Cette pondération est celle retenue par M. Dupuydauby dans son rapport sur les ports français et reprise par M. Léonard dans son ouvrage *Les indicateurs de la politique maritime*, p. 58.

1. Sur cette question, on pourra se reporter à l'article de Michel Frybourg traitant de « L'innovation dans les transports » (*Futuribles*, n° 145, juillet-août 1990, pp. 59-80) [NDLR].

Un port doit donc offrir un ensemble de compétences techniques et de services annexes, qui constituent une offre globale. Le port de Marseille, qui jouit d'une situation géographique privilégiée (la « porte de l'Orient »), a vocation à être le Grand Port de l'Europe du Sud. Il a mis au point des systèmes de gestion informatique sophistiqués (Escale et Protis) qui le placent parmi les ports les plus modernes d'Europe. Site réputé pour la qualité de ses équipements électroniques et la sûreté de ses bassins, le Port de Marseille se situe au premier rang des ports français et aux tout premiers rangs des ports européens. Toutefois, il connaît certains handicaps face aux grands compétiteurs constitués par les ports du Nord — et particulièrement ceux du Benelux (voir tableau ci-dessus) —, dont l'*hinterland* est d'une densité bien supérieure, puisque, dans un rayon de 250 kilomètres autour d'Anvers se trouvent concentrés près de 20 % du PIB européen.

Le trafic maritime étant régi par la loi du « cercle vertueux », selon laquelle la marchandise attire la marchandise et entraîne des économies d'échelle, le développement du port de Marseille est en partie

conditionné par la politique d'aménagement du territoire et, notamment, la réalisation des grands projets de développement des voies de circulation. Citons entre autres la création d'une nouvelle autoroute vers l'Italie du Nord, la réalisation du TGV et, bien entendu, l'achèvement de la liaison Rhin-Rhône.

Toutefois, le port de Marseille doit poursuivre ses efforts pour offrir des tarifs compétitifs et il faut observer, à ce sujet, que Marseille est le seul port français dont les tarifs n'ont pas augmenté depuis quatre ans, en même temps que les professions portuaires ont, de leur côté, engagé des efforts de productivité. D'autres efforts doivent être poursuivis pour asseoir la fiabilité du port, à laquelle les chargeurs accordent une importance primordiale. Cette fiabilité dépend à la fois des professionnels eux-mêmes et des facteurs sociaux.

Port bien géré, avec une capacité bénéficiaire qui lui permet d'envisager des investissements de modernisation, Marseille doit avoir l'ambition de se positionner, dans les années qui viennent, comme port leader de la Méditerranée.

Jean-Paul Escande ²

2. Jean-Paul Escande est l'auteur du rapport *Marseille, europort du Sud*, remis en février 1990 à Jacques Mellick, ministre délégué chargé de la Mer auprès du ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer.

Vers un espace multipolaire

Car un fait s'impose : l'économie marseillaise ne s'arrête plus aux limites de la ville. Le « grand Marseille » n'est pas une agglomération au sens où cela est entendu ordinairement : un ensemble territorial urbain continu composé d'une ville-centre et d'une périphérie qui n'a, par définition, de sens que par rapport à ce centre et à l'intérieur duquel existe une division fonctionnelle de l'espace qui spécialise les zones (zone à dominante industrielle, zone à dominante tertiaire, zone-centre, zones résidentielles...).

Marseille est une région métropolitaine, une Métropole. Une Région métropolitaine ne se limite pas à la périphérie des villes. Elle est composée de plusieurs villes-centre, réellement autonomes et spécifiques, ayant toutes vocation à la pluri-activité. Cette distinction entre agglomération et région métropolitaine n'est pas une question de mots. Derrière

elle, il y va au fond de l'organisation d'un espace multipolaire à l'intérieur duquel s'inscrivent des processus de concurrence et de complémentarité¹⁹.

Or, cet état de fait est la résultante directe des politiques de modernisation des appareils productifs menées en France dans la première période post-coloniale de la V^e République, jusqu'au milieu des années 70. Ces orientations politiques, qui ont, sous la conduite de Georges Pompidou, mené à de grandes opérations d'aménagement du territoire, visaient à répondre, sur une base nationale, à la montée des concurrences internationales, mais surtout à l'émergence d'une concurrence intra-européenne, fruit des premiers pas d'une Europe naissante. Il serait trop long de décrire ici comment ce processus, à partir de la décision prise en 1963 de construire le complexe industriel de Fos, a bouleversé l'organisation et la structure économique de cet ensemble qui est aujourd'hui la métropole marseillaise.

Il convient cependant de retenir ce qui est neuf, c'est-à-dire la constitution, au cours des vingt dernières années, d'une région métropolitaine : le passage d'une grande ville de 650 000 habitants à une métropole urbaine de 1 500 000 habitants. Un ensemble qui, nous l'avons expliqué, n'est pas homogène. Un ensemble diversifié dont les composantes sont porteuses de dynamiques spécifiques. Un ensemble dont la multiplicité des facettes devrait ouvrir sur la valorisation de ses complémentarités.

Il y a d'abord Marseille, qui est, et reste, la ville-centre de la région métropolitaine pour deux raisons essentielles. D'une part, parce que, même s'il existe de fortes concurrences pour la délocalisation d'entreprises, même si la migration démographique de Marseille vers les communes de la périphérie se maintient à un niveau élevé, Marseille offre le seul environnement de métropole de la région. Il suffit de regarder les structures de recherche, les laboratoires privés et publics, les grandes administrations, c'est à Marseille qu'ils se trouvent. Et, d'autre part, parce que Marseille reste le centre de l'activité des échanges en raison de la présence prégnante du port. Cela étant, il est vrai que, si on se limite à une lecture des concurrences à travers le seul prisme de la dynamique économique — industrielle certes, mais pas seulement industrielle —, Marseille a des concurrents au sein même de sa région métropolitaine.

La deuxième composante est celle de l'étang de Berre, qui est un espace bipolaire. A l'Ouest, « le territoire de la très grande entreprise » ; à l'Est, un nouveau pôle autour de Vitrolles. La zone de Fos-Martigues tient sa notoriété du développement de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer. Mais le caractère significatif de la zone de Fos ne tient pas

19. Fellmann, Thierry ; Morel, Bernard. — *La métropolisation de la région marseillaise, concurrence et complémentarité*. — Paris : Plan urbain, 1989.

seulement à la réalité de la ZIP ; il tient aussi à tout le passé industriel que représentent des villes comme Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis et surtout Martigues, qui joue un rôle de ville charnière entre l'Ouest et l'Est de l'étang de Berre. Le centre concurrent de Martigues n'est pas Fos, mais Istres, ville administrative et cité résidentielle dynamique.

La zone de Vitrolles est sans aucun doute l'exemple du changement le plus significatif intervenu dans la région métropolitaine marseillaise depuis vingt ans. C'est le pôle où la dynamique économique est la plus forte ; dynamique industrielle, mais aussi commerciale et tertiaire. Le dynamisme de Vitrolles est d'autant plus remarquable que les activités industrielles ont connu, à plusieurs périodes, des difficultés que la zone a su dominer, marquant ainsi que sa fragilité apparente dans les premières années pouvait être surmontée. La zone de Vitrolles est une zone d'activités économiques, réellement dominées par les entreprises de taille moyenne, et chacun sait que c'est dans ce type d'entreprises que les réserves d'emplois sont les plus fortes. L'étang de Berre, c'est déjà un peu l'intérieur.

La troisième composante, c'est l'intérieur, c'est Aix-en-Provence et tout le pays aixois. L'attractivité d'Aix et du pays aixois en général — un ensemble complexe d'une trentaine de communes — est indéniable. Bien sûr, la zone d'Aix-en-Provence ne dispose pas de la pluralité d'activités dont dispose Marseille. Bien sûr, le poids d'Aix-en-Provence n'a rien de comparable à celui de Marseille. Mais ce à quoi on assiste sur Aix ressemble par bien des côtés à ce qui s'est passé à Montpellier il y a vingt ans : d'une part une croissance démographique par excédent migratoire très forte ; d'autre part l'implantation d'une ou deux grandes entreprises du secteur de pointe qui ont essaimé et généré dans tout l'environnement montpelliérain un mouvement qui s'est traduit par la multiplication des zones d'activités et d'entreprises. C'est d'un schéma très semblable que s'inspire Aix-en-Provence. Ce qui est original sur Aix-en-Provence, c'est qu'après avoir été quasi exclusivement une ville universitaire et de robe, elle a trouvé un grand dynamisme industriel, tertiaire et commercial.

La dernière composante, c'est la zone d'Aubagne, en pleine mutation. Elle subit les influences contradictoires des trois ensembles qui l'enserrent : celui de Marseille, celui d'Aix et celui du Var touristique. En toute logique, elle a beaucoup de points communs avec Marseille dont elle est un prolongement. Mais les décisions de classer la plupart de ses communes en zone de reconversion ont modifié depuis quelques années le paysage économique. A l'évidence, elle connaît aujourd'hui un certain dynamisme lié à la délocalisation sur son territoire d'entreprises sises à Marseille. On y trouve une situation qui, par bien des côtés, s'apparente à celle d'Aix-en-Provence.

Dans une perspective purement économique, la concurrence entre l'ensemble des pôles — y compris Marseille — qui composent la région métropolitaine marseillaise existe effectivement aujourd'hui. Mais les complémentarités — dont l'élément le plus symbolique est sans aucun doute l'activité portuaire — sont de plus en plus nombreuses. Il n'y a plus aucune autonomie économique de ces pôles. Chacun vit de l'autre. La question est d'organiser ces complémentarités multipolaires sans privilégier telle ou telle et d'avoir une vision globale du « grand Marseille ». L'important réside dans le fait que cette complémentarité s'appuie sur le développement d'activités nouvelles, porteuses des dynamiques industrielles de l'économie de demain et qu'à ce titre l'aire métropolitaine marseillaise peut s'articuler sur les dynamiques spatiales en cours dans l'Europe du Sud.

Dans une Europe méridionale dynamique, Marseille jouit, parmi les grandes métropoles, de caractéristiques spécifiques qui lui confèrent une place particulière. Territoire millionnaire (1,5 million d'habitants), le « grand Marseille » est d'une autre nature que des villes comme Montpellier, Toulouse, Nice, Alicante, Valence ou Livourne. Milan ou Barcelone ont des ambitions de capitales économiques. Marseille ne peut avoir cette prétention. Mais alors que ces grandes villes, ainsi que Lyon, se cherchent une vocation internationale, l'environnement réel de Marseille, c'est plus l'international que le régional. Marseille est par nature une ville internationale. En ce sens, Marseille a des points communs avec Gênes, mais elle dispose d'un territoire métropolitain et d'une ouverture portuaire sans commune mesure. « La vocation internationale, c'est la capacité de traiter avec les pays et les cultures étrangères, de les accueillir, de négocier : affaire de communication beaucoup plus que de pouvoir ou même d'équipement », écrit M. Roncayolo ²⁰.

En réalité, Barcelone, Marseille, Gênes, Lyon sont davantage complémentaires que concurrentes. Rien ne serait plus dommageable aux unes et aux autres que de les opposer. Chacune de ces villes a ses caractéristiques et chacune d'elles a sa place. La question pour l'avenir est de savoir comment les unes et les autres seront capables de constituer entre elles un réseau, de tirer profit de leurs diversités. Pour Marseille, il est clair que la spécificité de la Métropole marseillaise réside dans sa vocation d'agent de l'articulation de la dynamique européenne et de la dynamique méditerranéenne. Et ce d'autant plus que son positionnement réciproque avec Lyon ²¹ confère à ce dipôle une importance exceptionnelle qui doit lui permettre de jouer un rôle effectif de « courroie de transmission » active entre les dynamiques Nord et Sud de cette région du monde.

20. Roncayolo, Marcel. — « Dilution et implosion ». — in revue *Espace-temps*, n° 33.

21. A ce propos, on se reportera à l'article de Marc Bonnet et Michel Weill, « Prospective en Rhône-Alpes », in *Futuribles*, n° 150, janvier 1991, page 59.

De Marseille à la métropole marseillaise

Jean-Paul de Gaudemar ¹

Ne prenons pas nos rêves pour des réalités, répond en substance J.-P. de Gaudemar à B. Morel et J.B. Zimmermann. Marseille n'est pas vraiment la ville internationale qu'elle pourrait être. Médiocrement positionnée au palmarès des grandes villes d'Europe — y compris vis-à-vis d'autres métropoles à vocation également méditerranéenne —, elle fait partie d'une région dont l'insertion dans l'économie mondiale est moyenne et dont les principaux points forts sont situés hors de l'agglomération. Au demeurant, la position du port, plus régionale qu'internationale dans le réseau mondial des échanges, elle-même laisse à désirer...

Mais souligne J.-P. de Gaudemar, se crée progressivement une zone métropolitaine plus vaste qui dispose d'importantes potentialités. Son développement, cependant, passerait par une coopération intercommunale renforcée et l'adoption d'un nouveau mode d'organisation interurbain.

H.J.

L'article de Bernard Morel et Jean-Benoît Zimmermann « Marseille : entre Europe et Méditerranée », soulève des questions importantes et intéressantes que je partage volontiers, notamment celle du rôle international susceptible d'être joué par Marseille, au confluent d'une double

1. Jean-Paul de Gaudemar est doyen de la faculté des sciences économiques d'Aix-Marseille et président du Comité scientifique de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, France). Il a en outre été chargé par le ministre de l'Aménagement du Territoire, M. Jacques Chérèque, d'une mission exploratoire relative à la définition d'un nouveau schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise.

dynamique européenne et méditerranéenne. Le diagnostic effectué — et par là-même les pistes suggérées — méritent néanmoins plusieurs remarques dont les conséquences en termes stratégiques peuvent être fort lourdes.

*Marseille, ville internationale ?*²

« Marseille est par nature une ville internationale », écrivent les auteurs. Je peux deviner l'allusion aux flux et sédimentations démographiques ou à la taille du port, mais je ne suis pas sûr que cela suffise à constituer une métropole internationale. Bien des arguments historiques ou anthropologiques pourraient probablement permettre de soutenir le contraire. Mais même si l'affirmation était fondée, que Marseille était « par nature » une ville internationale, la vraie question reste de savoir si elle l'est *en réalité*, ou si elle peut le devenir.

Si l'on pense en effet qu'une métropole internationale se définit par l'existence d'activités internationales, la qualité et l'intensité de son insertion dans des réseaux d'échanges internationaux, par son rayonnement international, par les caractéristiques de sa culture et de sa population (notamment la présence de communautés étrangères importantes), bien des études récentes témoignent de ce que le degré d'internationalisation de Marseille n'est aujourd'hui que moyen. Le référent imaginaire se heurte ici à la réalité. Quelques exemples :

L'étude conduite par le GIP-RECLUS pour la DATAR et publiée sous le titre *Les villes européennes*, a le mérite de fournir quelques points de repère³. Elle ne considère certes que l'agglomération marseillaise au sens de l'INSEE, c'est-à-dire une partie seulement de ce qu'il est possible de définir comme l'aire métropolitaine. Néanmoins, les enseignements en sont intéressants si l'on admet qu'il s'agit là d'une approche *par défaut* du potentiel de l'aire métropolitaine tel que la coopération intercommunale pourrait le valoriser.

Retenant d'abord seize critères qui correspondent assez bien aux quatre évoqués précédemment, en y ajoutant l'effet de taille (critère de population et de son évolution), l'étude agrège les rangs obtenus par critère pour obtenir un classement global. Marseille y apparaît au 27^e rang (sur les 165 agglomérations européennes retenues de plus de

2. Les intertitres sont de la rédaction.

3. GIP-RECLUS. — *Les villes européennes*. — Paris : DATAR/Documentation française, 1989.

200 000 habitants) à l'intérieur d'une 5^e classe (sur les 8 que fournit le classement hiérarchique) ; en compagnie de Naples, certes, mais loin des métropoles du 1^{er} rang telles Londres et Paris (classe 1), mais également loin de villes avec lesquelles elle tente parfois de pousser la comparaison : Milan (classe 2), Barcelone ou Madrid (classe 3), Athènes ou Lyon (classe 4), pour ne retenir que des villes du Sud. Une approche opérant par regroupement de critères en 5 séries homogènes permet de mieux comprendre les raisons d'un tel classement.

Il en ressort en effet que Marseille marque des points en ce qui concerne l'importance des infrastructures et niveaux de communication (le port notamment), mais en perdrait plutôt en ce qui concerne la densité de ses relations internationales, sa puissance économique ou son activité scientifique et culturelle. Par ailleurs, contrairement à d'autres villes, les résultats obtenus par Marseille apparaissent très corrélés à la taille de l'agglomération. Cela signifie, positivement, qu'il n'existe aucune faille majeure ou surprenante, mais aussi, négativement, que l'agglomération n'est dotée d'aucune dynamique particulière qui la ferait s'écarter significativement de la courbe moyenne rang-taille.

Un examen des taux d'exportation régionaux tendrait à confirmer la position moyenne de l'aire métropolitaine. Les taux d'exportation régionaux concernent, il est vrai, la région PACA⁴ tout entière, mais on peut postuler que les remarques faites à partir des taux régionaux vaudraient certainement pour l'aire métropolitaine considérée isolément, étant donné son poids économique au sein de la région. Certes, le taux régional d'exportation est relativement élevé pour les produits industriels et agro-alimentaires, mais sa décomposition entre un effet structurel — découlant de la structure par activité et par taille des entreprises de la région — et un effet régional résiduel (méthode *shift-share*) démontre qu'en définitive la région ne manifeste pas de propension particulière à exporter, et ne témoigne ainsi que d'une ouverture moyenne sur l'extérieur⁵.

Une autre approche, fondée sur la recherche des points forts et des points faibles des régions françaises face à l'échéance du Marché unique, conduit à des conclusions mettant également en relief les incertitudes de la compétitivité régionale⁶. À partir de la connaissance pour chaque branche des taux d'exportation et d'importation, on peut bâtir une typologie distinguant les activités à très faible rayonnement international

4. Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

5. Cf. DATAR. — « Cahier d'observation du territoire ». — Supplément de la *Lettre de la DATAR*, juillet-août 1990.

6. Cf. Laurencin, J.-P. — *L'industrie française face au Marché unique européen : enjeux sectoriels et régionaux*. — Paris : Rapport d'étude de la DATAR, mars 1988. Renard, M.-F. — « L'économie de la région PACA dans le marché intérieur européen ». — in Rapport d'étude pour le Conseil régional sous la direction de B. Planque, 1988.

de celles plus compétitives et susceptibles de s'imposer lors de la mise en œuvre du Marché unique. Conduite pour l'année 1986, une telle étude fait apparaître que sur 128 branches industrielles représentées dans la région et employant près de 160 000 salariés, la moitié des branches environ (63), représentant près de 70 000 employés, sont à faible dimension européenne et que plus du quart de l'ensemble des salariés est employé dans des activités orientées vers le marché local. La structure industrielle régionale apparaît ainsi duale au regard de la compétitivité internationale. Cette caractéristique explique probablement la « neutralité » relevée précédemment, c'est-à-dire la prédominance d'un simple effet de taille et l'absence de dynamisme spécifique.

L'analyse plus fine des points forts et des points faibles, conduite cette fois au niveau des zones d'emploi, confirme une telle dualité. Parmi les activités représentant une proportion significative d'emplois, émergent quelques points forts : l'électronique des semi-conducteurs dans la zone d'Aix, la construction aéronautique et la chimie autour de l'Etang de Berre. Mais aussi quelques points faibles : les produits savonniers et phytosanitaires ou des activités liées à la construction navale à Marseille, les matières plastiques autour de l'Etang de Berre. Si les points forts industriels paraissent ainsi plutôt localisés autour de l'Etang de Berre et les points faibles à Marseille, à considérer l'ensemble de l'aire métropolitaine, un certain équilibre s'établit. La dualité qu'il recouvre révèle sans doute la dynamique spontanée de l'économie locale.

Le dynamisme du port

Le Port de Marseille rompt-il avec cette neutralité globale en se situant du côté des activités au rayonnement international indéniable ? L'ampleur de son trafic et la multiplication de ses réseaux commerciaux suggèrent a priori qu'il en est ainsi. Une approche fine démontre néanmoins que la réalité est plus complexe⁷. Ainsi peut-on démontrer que l'*hinterland* français de Marseille se rétrécit, surtout en ce qui concerne les marchandises diverses et les vrac solides. De plus en plus, c'est du trafic en provenance ou à destination de la région PACA ou de la Corse qui anime le port (les trois-quarts pour les marchandises diverses, la quasi-totalité pour les vrac solides). A l'inverse, les parts respectives des régions Ile-de-France et Rhône-Alpes régressent sérieusement.

7. Cf. Escande, Jean-Paul. — *Marseille, europort du Sud*. — Rapport remis au ministre de la Mer en février 1990.

Il faut en déduire que Marseille est essentiellement un port régional, à l'exception du secteur pétrolier, et que ses parts de marché au niveau européen régressent pour les marchandises diverses. De ce point de vue, l'avenir du port dépend aussi fortement d'un renouveau de l'économie locale que cette dernière dépend du dynamisme du port. Plus que jamais le port et l'économie locale apparaissent irrémédiablement liés dans leurs destinées respectives. Si l'on analyse par ailleurs les zone d'origine et de destination des trafics internationaux, on constate que Marseille est un port tourné d'abord vers l'Afrique et le Proche et Moyen-Orient : 70 % du commerce extérieur maritime français avec ces zones transitent par ses bassins et représentent 80 % des tonnages du port. En revanche, Marseille ne traite que le quart du trafic vers le continent américain, et son poids relatif est très faible en ce qui concerne l'Extrême-Orient. Ainsi, les connexions internationales du port sont importantes, mais elles apparaissent davantage marquées par la géographie et, surtout, l'histoire de l'économie régionale que par les flux d'échanges actuellement dominants au niveau mondial.

Ces quelques notations remettent en perspective les discours tenus sur la dimension internationale de l'aire métropolitaine, mais elles ne réduisent en rien la nécessité et la pertinence de l'ambition qui s'y exprime : une ambition aux enjeux moins régionaux que nationaux et européens. Elles permettent seulement de mieux mesurer le chemin à accomplir pour y parvenir. La dimension internationale ne se décrète pas, elle s'affirme peu à peu à travers les efforts de toute une communauté. Plus que jamais, une conscience lucide de ses forces et faiblesses en est la condition indispensable. Métropole internationale moyenne aujourd'hui, l'aire métropolitaine marseillaise (AM 2) pourra alors peut-être acquérir un rayonnement plus intense et conforter son rôle pour devenir la métropole euroméditerranéenne qu'elle ambitionne d'être.

Pour un nouveau mode d'organisation interurbaine

La question est donc celle des stratégies de développement susceptibles de compenser progressivement les insuffisances de taille, de dynamisme économique ou d'attractivité relevées dans le diagnostic précédent. Or cette question dépasse sans doute celle suggérée par les auteurs des complémentarités éventuelles entre Marseille et les bassins d'emplois

avoisinants. Elle amène à considérer le type d'espace qui se constitue silencieusement depuis plus de quinze ans entre Méditerranée, Rhône et Durance comme un espace relativement inédit en France, plus proche sans doute de la métropole américaine que de nos tissus urbains ordinaires avec leurs villes-centres entourées de banlieues, ce qu'on pourrait appeler une *métropole extensive* où 1 600 000 habitants y occupent près de 3 200 km², soit une densité de 500 h/km² comparable à celles des zones d'urbanisation diffuse du Nord de l'Europe. Tout, dans l'évolution récente des principaux indicateurs démographiques ou socio-économiques, témoigne de la constitution de cette métropole, au sein de laquelle tous les pôles urbains, Marseille en premier lieu, semblent, sinon se dissoudre, les flux migratoires aidant, du moins trouver leurs nouveaux référents d'équilibre.

Le plus remarquable est qu'il s'agit d'un mode d'occupation spontané de l'espace : les habitants l'occupent, le vivent et le sillonnent chaque jour pour leur travail, leur domicile, leurs loisirs, leurs activités culturelles ou sportives, etc. Mais il n'existe pas, contrairement aux métropoles américaines, d'organisation politique ou institutionnelle d'un tel espace. Un élément fort de diagnostic consiste alors à dire qu'un des principaux problèmes — le principal ? — de développement de l'aire métropolitaine est peut-être l'existence de ce décalage, manifeste et croissant chaque jour, entre le mode d'occupation spontané de l'espace métropolitain par ses habitants et sa balkanisation politique et institutionnelle.

Comblant ce décalage, c'est mettre à l'ordre du jour une coopération intercommunale énergique, fuyant les simples apparences pour promouvoir un nouveau mode d'organisation interurbaine. Bien des pays montrent la voie. Les Etats-Unis, certes, mais plus près de nous l'Allemagne offre aussi des exemples intéressants. Ainsi de la grande métropole constituée autour du réseau urbain de la Ruhr : dans les limites du *Kommunalverband Ruhrgebiet* vivent 5 200 000 habitants répartis en onze villes autonomes et quatre cantons ; sur les 4 400 km² de ce réseau, au sein duquel les villes ne sont jamais distantes de plus d'une heure de route, la densité atteint près de 1 200 h/km² sans que manquent ni les infrastructures les plus modernes ni les aires de loisirs ni les dispositifs les plus divers de protection de la nature et lutte anti-pollution.

La question, on le voit, s'est déplacée. Il ne s'agit plus seulement de Marseille, ni même de ses extensions d'agglomération souhaitables, mais bien de la compréhension, de l'analyse et de l'organisation politique d'un nouvel espace au sein duquel le rôle de chaque commune doit pouvoir être spécifié. A commencer par celui, capital, de Marseille et de ses fonctions de capitale. Non plus face (sinon contre) aux autres villes ou communes, mais au sein de l'aire métropolitaine. Si cette dernière a

longtemps reposé sur l'opposition entre Marseille et le reste, organiser le nouvel espace c'est mettre fin, sur le mode politique et symbolique, à cette dualité, par une différenciation maîtrisée, consciente d'elle-même. Mais c'est aussi sans doute le seul moyen de permettre à cette zone urbaine d'acquérir le rayonnement international auquel elle aspire, de devenir la métropole euroméditerranéenne qu'elle ambitionne d'être. Il y a vingt ans, on estimait déjà que l'aire métropolitaine s'imposait comme une « communauté de destin ». J'aurais tendance à dire aujourd'hui qu'elle est sans doute le seul « destin de la communauté ».

Sur l'utilité de la prospective régionale

Prospective, décision, action

Soyons clair, la prospective ne saurait être assimilée à une science qui permettrait par avance de raconter l'avenir comme s'il était prédéterminé. Au contraire, elle repose sur le postulat que l'avenir n'est pas déjà fait, qu'il demeure ouvert à plusieurs futurs possibles (ce que nous appelons les futuribles), qu'il est donc domaine de liberté et de pouvoir.

Reconnaissons cependant que notre pouvoir est réduit à bien peu de choses lorsque — nous laissant guider par les événements — nous sommes finalement acculés à ne gérer que les urgences, justifiant alors nos décisions en prétextant que nous n'avions **pas** le choix.

Plus honnêtement, nous devrions dire que nous n'avions **plus** le choix, que nous avons en somme laissé dériver la situation jusqu'à un point tel qu'il était devenu impossible d'en infléchir le cours, notre liberté de manœuvre — faute d'anticipation suffisante — étant alors réduite à néant.

« Quand il est urgent, c'est déjà trop tard » disait justement Talleyrand, mettant ainsi l'accent sur la nécessité de l'anticipation au service de la stratégie,

de la **vigilance** vis-à-vis de ce qui peut advenir, de la réflexion permanente sur ce qui peut être fait.

Tel est l'objet de la réflexion prospective qui longtemps fut pratiquée pour l'essentiel à l'échelle des Etats, surtout dans les pays comme la France où la centralisation des pouvoirs était importante.

La situation était certes différente suivant les pays et leur degré plus ou moins prononcé de centralisme. Mais globalement tout se passait comme si l'avenir était l'affaire des Etats, qui d'ailleurs y prêtaient une attention toute différente selon leur culture : le goût des Français pour la spéculation intellectuelle et leur attachement à l'idée de planification nationale tranchant avec la tradition libérale, antiplanificatrice, des Allemands, le pragmatisme anglais et la spontanéité méditerranéenne (lorsqu'elle n'était pas étouffée par la dictature).

Prospective et pouvoir régional

La donne depuis dix ans a changé, notamment en raison de **la crise que traverse l'Etat**, résultant, d'une part du double mouvement de mondialisation et

de régionalisation, d'autre part de son incapacité à incarner de véritables projets collectifs, corrolaire peut-être inévitable du déclin des grandes idéologies. Tout se passe comme si « trop petit pour les grands problèmes » planétaires, l'Etat était trop grand, trop loin, trop aveugle vis-à-vis des réalités du terrain. Ainsi redécouvre-t-on en quelque sorte avec Tocqueville qu'« un pouvoir central, quelque éclairé, quelque savant qu'on l'imagine, ne peut embrasser à lui seul tous les détails de la vie d'un grand peuple, et que la force collective des citoyens sera toujours plus puissante pour produire le bien-être social que l'autorité d'un Gouvernement ». Enfin, reconnaît-on qu'on « ne change pas la société par décret » et que l'essor de toute société moderne repose essentiellement sur la volonté de ses membres, sur leurs capacités à agir par eux-mêmes et à coopérer ensemble.

D'où en France, d'abord la loi de décentralisation, ensuite l'opération « modernisation de l'Administration » qui participent d'un phénomène profond de redéploiement des pouvoirs au profit (à la charge) notamment des collectivités locales et des régions¹. Fantastique opportunité, fantastique défi, lorsqu'on songe à l'immensité de la tâche et à l'extraordinaire imbroglio des problèmes et des acteurs qui présentent tout autant de menaces que d'opportunités.

La démarche prospective peut en la matière utilement contribuer à l'élaboration de stratégies qui soient à la hauteur des enjeux :

— d'abord en permettant aux acteurs de

prendre un peu de recul vis-à-vis des affaires courantes qui risquent de les submerger ;

— ensuite en contribuant à l'émergence d'une dynamique de développement qui, tenant compte des spécificités locales, soit réellement fédératrice de toutes les énergies.

Des précautions méthodologiques

L'exercice de prospective au niveau régional n'est pas simple, d'une part parce qu'il se doit d'intégrer les grandes tendances (opportunités et menaces) de l'environnement extérieur, d'autre part parce qu'il implique une connaissance approfondie des spécificités locales (donc la mise en place de véritables « tableaux de bord » — observatoires régionaux).

Il n'est pas simple non plus car il implique à la fois une certaine technicité en même temps que l'émergence d'une dynamique de coopération qui est souvent loin d'être évidente entre des acteurs qui sont à la fois solidaires d'un même destin et concurrents (voir les difficultés de la coopération inter-communale, sans parler ici des clivages politiques).

Prenons garde en conséquence à la manière d'organiser le processus, à le bien enraciner localement (éviter de sous-traiter son futur) sans cependant être esclaves des dynamiques de l'instant, bref au juste dosage entre les experts et les acteurs.

1. Avec, à la clef, le problème des finalités (moderniser oui mais pour quoi faire ?) et de l'arbitrage décentralisation/déconcentration (cf. les projets d'administration déconcentrée et l'équilibre des pouvoirs Préfet/Conseil Régional).

Heureusement, de très nombreux exercices de prospective locale et régionale ont maintenant été conduits en France, en Europe et même dans d'autres régions du monde. Futuribles International ayant été associé depuis plus de dix ans au montage et à la réalisation de telles opérations² — et ceci dans le cadre de configurations très différentes —, nous

sommes convaincus que des solutions existent pour en effet faire de la prospective un véritable instrument d'aide à la décision et permettre l'instauration d'un véritable débat public sur ce qui peut advenir (les futurs possibles) et sur ce qui peut être fait (les politiques).

Hugues de Jouvenel

2. Entre autres, peuvent être mentionnés : le développement, en lien avec Futuribles International, de structures régionales de prospective (tels Prospektiker au Pays-Basque, l'Observatoire de Prospective de Haute-Normandie), l'élaboration de scénarios contrastés sur la Région Centre (France) et l'étude que nous pilotons sur la Catalogne à l'horizon 2010 (Espagne).

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Marché unique

Tous ceux qui voyagent en Europe sont amplement avertis des différences, de pays à pays, des normes techniques, ceci se traduisant par exemple par la diversité des prises électriques.

Sur le plan technique, les « lois européennes » du « programme 1992 », adoptées par les ministres des Douze, fixent les exigences générales de sécurité, par exemple l'obligation de munir d'une prise de terre le cordon d'une machine à laver. Mais la « loi européenne » ne dit pas quelle forme doit avoir la prise en question. Cela, c'est l'affaire d'une norme technique, établie par un comité d'experts des Douze appelé organisme de normalisation.

Le travail de normalisation à accomplir pour réaliser le grand marché sans frontières apparaît colossal : il faut déjà quelque 300 « lois européennes » pour achever le « programme 1992 » ; mais plus de 800 normes européennes ont été adoptées dans les six dernières années, — trois fois plus que durant les vingt années précédentes — et il en faudra encore au moins 800 d'ici au 31 décembre 1992 pour que les consommateurs européens puissent vraiment acheter sans frontières et que les industriels soient en mesure de vendre réellement à l'échelle européenne.

Cela implique l'adoption d'une norme par jour en moyenne, ce qui n'est guère réalisable au rythme actuel.

Dans un « livre vert » publié en octobre, la Commission européenne demande donc aux professionnels de presser le pas. Il n'est pas évident cependant qu'ils y aient tous un intérêt égal ni d'ailleurs que le problème soit strictement technique.

La satisfaction des consommateurs

Au même titre que le PNB, le *Customer Service Index (CSI)* pourrait devenir l'un des principaux indicateurs économiques. Le CSI est destiné à mesurer les performances des acteurs économiques : entreprises et services publics, en termes de satisfaction des consommateurs (et usagers). Testé depuis 2 ans en Suède, le CSI est à l'étude dans la CEE et au Japon. Il sera publié aux Etats-Unis pour la première fois en 1991.

Source : AgEFI, 12 novembre.

Micro-ordinateur : stylo contre clavier

Si vous êtes contraint d'utiliser un micro-ordinateur mais que vous restez réfractaire au clavier, qui vous rappelle trop votre vieille machine à écrire que vous n'avez jamais su dompter, vous aurez peut-être bientôt de bonnes raisons de vous réjouir... Depuis le printemps dernier, une filiale américaine de Tandy Corp., GRID Systems, a en effet mis sur le marché un nouveau micro-ordinateur

ultraplat, le GRID Pad, fonctionnant avec un stylo électronique, ou stylus, qui permet d'écrire directement sur un écran à cristaux liquide qui se charge de transformer vos calligraphies ou dessins en caractères d'ordinateur. Le stylus combine ainsi les rôles des touches de fonction d'un clavier, de la « souris » et, bien sûr, du stylo normal. Apple Computer étudiant de son côté un ordinateur électronique portatif à stylo électronique et IBM ayant annoncé son intention d'utiliser un système d'exploitation mis au point par Go Corp. pour son futur ordinateur sans clavier, la bataille pour la conquête de ce nouveau marché ne devrait plus tarder...

Source : La Tribune de l'expansion.

Aromatologie

« L'aromatologie » est une science toute neuve qui étudie l'impact des parfums sur le comportement physique et psychique de l'homme. Les premiers résultats seraient encourageants. La menthe et la lavande stimuleraient l'ardeur au travail : Shiseido, premier parfumeur japonais, a entamé une expérience industrielle avec deux entreprises de BTP, Kajima Construction et Ujima, pour mesurer le gain de productivité obtenu en vaporisant sur les lieux de travail des senteurs variables aux heures de la journée. Résultat escompté : 15 %. A domicile, une horloge aromatique doit garantir des réveils euphoriques par des effluves de pin et d'eucalyptus et un sommeil d'enfant à base de lavande, de camomille et d'aneth.

Source : Les Echos / Manpower Argus, n° 257.

Suicide

Le nombre de personnes âgées se suicidant a augmenté, en France, de 42 % en douze ans, selon l'Inserm. En 1988, 3 459 personnes de plus de 65 ans ont mis fin à leurs jours dont une très forte majorité d'hommes (2 303). En 1988 il y a eu quatre fois plus de suicides de personnes âgées que de jeunes (784 de 15-24 ans). La France est le pays de la CEE où les plus de 75 ans se suicident le plus. Les premières victimes sont les ouvriers agricoles et les agriculteurs et les habitants des départements de l'Ouest de la France.

Source : Espace Social Européen, 16 novembre 1990.

Japon, l'escalade des prélèvements

En 1990 au Japon, le taux des prélèvements obligatoires (fiscaux et sociaux) représentera 40,4 % du revenu national. Pour 1989, le taux des prélèvements obligatoires est estimé à 39,9 %. L'accumulation des déficits depuis une quinzaine d'années a fait monter la dette publique à 164 000 milliards de yen. Le service de cette dette pèse lourdement sur les finances publiques.

A long terme le taux des prélèvements obligatoires ne peut qu'augmenter en raison de l'accroissement du nombre des personnes âgées qui entraînera une augmentation des dépenses de retraite et de santé. Un comité ad hoc a émis le vœu que les prélèvements obligatoires ne dépassent pas 50 % du revenu national même lorsque la proportion des personnes âgées atteindra son maximum, c'est-à-dire vers 2020.

Source : Japon économie et société, n° 236.

Les métiers du risque

L'évaluation du risque généré par le progrès technique devient progressivement une composante du processus de production. Témoin de ce phénomène, l'apparition récente dans l'organigramme de certains grands groupes industriels d'une nouvelle fonction : gestionnaire de risques.

Le plus souvent, leur responsabilité porte sur le recensement des risques possibles et leur quantification — autrement dit la probabilité d'occurrence d'un sinistre et l'évaluation du coût potentiel de ses conséquences en termes de matériels et de vies humaines —, données à partir desquelles sont prises les mesures de prévention.

Ainsi, depuis la directive européenne « Seveso », Rhône Poulenc a systématisé ce type d'études sur une cinquantaine de ses installations : analyse des schémas d'installation, élaboration de scénarios d'incidents, définition des moyens matériels et humains nécessaires pour remédier à d'éventuelles défaillances.

Des considérations économiques influent évidemment sur les décisions que pourra prendre un gestionnaire de risques. Il lui faut, entre autres, vérifier que les coûts de prévention et de contrôle restent financièrement supportables pour l'entreprise et compatibles avec les bénéfices qu'elle peut en attendre. Autrement dit, il lui faut maintenir les dépenses au plus bas niveau possible tout en satisfaisant aux nécessités de la prévention. Si cela ne s'avère pas possible, l'arbitrage peut conduire par exemple à l'abandon d'une décision d'investissement industriel ou à l'arrêt définitif d'une production.

D'une façon générale, le coût des risques correspond à la somme des coûts d'assurances et de leur gestion de prévention et

des dépenses liées à certains sinistres non indemnisés par les assurances. Cela peut représenter jusqu'à 3 % du chiffre d'affaires selon les entreprises et leur type d'activité. Sommes qui ne recouvrent pas la maîtrise du risque « résiduel », à savoir celui dont la probabilité d'occurrence subsiste toujours une fois prises les mesures de protection et de prévention. Car pour ce risque-là, personne ne possède encore de réponse...

Source : Les Echos, novembre 1990.

Réconcilier travail et maternité

Quatorze semaines ininterrompues de congé maternité avec l'intégralité du salaire ou une allocation équivalente : seulement trois pays de la Communauté européenne offrent ce degré de protection aux femmes qui travaillent — l'Allemagne, la Grèce et le Luxembourg. La Commission européenne propose au Conseil des ministres de la Communauté de le généraliser à toute l'Europe des Douze dans la perspective de « 1992 ». Dans une proposition de « loi » européenne présentée le 12 septembre, la Commission demande aux Douze d'accorder un congé maternité de 14 semaines, dont deux au moins à prendre avant l'accouchement. Actuellement, certains pays membres offrent plus, mais les Pays-Bas ne prévoient que 12 semaines et le Portugal 90 jours (13 semaines). Quant au salaire versé durant le congé, il n'est intégral que dans cinq pays (Allemagne, Grèce, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) ; ailleurs, les femmes touchent entre 70 et 90 % suivant les pays, ou, comme en Belgique, 100 % durant seulement quatre semaines.

La proposition vise avant tout à accorder à toutes les femmes de la Communauté

un solide minimum de protection en cas de maternité, les autorités nationales restant libres d'appliquer des systèmes encore plus généreux ; mais elle a également pour but de permettre aux femmes de mieux concilier travail et maternité. Un souci essentiel pour M^{me} Vasso Pappandreou, commissaire européenne aux affaires sociales, dans une Communauté où sévit la dénatalité et où les femmes demeurent sous-employées par rapport à d'autres régions développées du monde.

Source : Eurofocus, 29/90

Emballages : la récupération allemande

Le gouvernement fédéral allemand a adopté, le 14 novembre dernier, les décrets Töpfer (ministre de l'Environnement) sur la récupération et le traitement des emballages. Selon cette nouvelle législation, à partir du 1^{er} décembre 1991, les emballages de produits utilisés par les producteurs et les distributeurs devront être récupérés et recyclés ; à partir du 1^{er} avril 1992, tout acheteur pourra rendre aux magasins les suremballages des produits qu'il y aura achetés ; à partir du 1^{er} janvier 1993, une consigne de 0,5 DM sera attachée aux emballages de boissons et de produits d'entretien.

Alors que l'ordonnance Töpfer déclenche de vives critiques des milieux économiques, elle semble bénéficier d'un large soutien de l'opinion allemande. Selon l'institut de sondage Sample, près de 90 % des consommateurs d'outre-Rhin considèrent comme bonne ou très bonne la possibilité de retourner les emballages usagés en magasins. De même, il semble que la consigne généralisée des emballages soit favorablement perçue.

De leur côté, le BDI (patronat) et le DHIT (chambres de commerce et d'industrie) allemands ont aussitôt mis en place un système de collecte et de tri des emballages entièrement privé et financé par les milieux économiques concernés : le « Dualsystem ». Ce dispositif permet, comme les nouveaux décrets l'autorisent, de court-circuiter l'obligation de reprise et de consigne des emballages par les commerçants. Sa mise en place devrait s'échelonner jusqu'en 1994. A terme, les distributeurs allemands se sont engagés à ne distribuer que des marchandises assujetties au « Dualsystem » (marquées d'un point vert). Aussi paraît-il inéluctable que l'optimisation des coûts de recyclage conduira à moyen terme à la disparition des matières dont le recyclage est difficile ou trop coûteux (le PVC, par exemple) ainsi qu'à une certaine normalisation des emballages.

Source : La Lettre du Comité Français pour l'Environnement, n° 7, décembre 1990.

Opinions soviétiques

D'après une enquête concernant 1 363 personnes interrogées dans 21 endroits différents, 44 % des Soviétiques craignent que leur pays ne se désintègre dans les six prochains mois. 65 % ne croient pas que l'économie soviétique puisse se stabiliser à cette échéance, mais 57 % estiment que leur pays sera capable d'éviter la grande famine. Enfin 58 % disent que Jésus-Christ aura plus d'influence en l'an 2000 sur leurs compatriotes que Gorbatchev ou Lénine...

Source : USA Today, 20 décembre 1990, La Revue française des sondages, n° 61.

Recensement en Chine

Le tableau suivant est extrait d'un communiqué du Bureau d'Etat des sta-

tistiques de la République populaire de Chine rendant compte des premiers résultats du dernier recensement (1990) effectué en Chine.

	4 ^e recensement (1990)	3 ^e recensement (1982)	Comparaison entre 1990 et 1982
1. Population totale ¹	1 133 682 501	1 008 175 288	+ 12,45 %
2. Mouvement naturel ² :			
• natalité	20,98 ‰	20,91 ‰	+ 0,07 ‰
• mortalité	6,28 ‰	6,36 ‰	- 0,08 ‰
• croissance naturelle	14,70 ‰	14,55 ‰	+ 0,15 ‰
3. Nombre de personnes par foyer	3,96	4,41	- 0,45
4. Comparaison entre deux sexes (Femmes = 100)	106,6 %	106,3 %	+ 0,3 %
5. Nationalités :			
• Han	1 042 482 187	940 880 121	+ 10,80 %
• minorités ethniques	91 200 314	67 295 167	+ 35,52 %
6. Niveau d'instruction (pour 100 000 personnes) :			
• supérieur	1 422	615	+ 131,22 %
• secondaire du deuxième cy- cle	8 039	6 779	+ 18,59 %
• secondaire du premier cycle • primaire	23 344 37 057	17 892 35 237	+ 30,47 % + 5,17 %
7. Analphabètes et semi-anal- phabètes ³	180 030 060	229 964 474	- 21,71 %
(en % de la population totale)	15,88 %	22,81 %	- 6,93 %
8. La population des villes et des bourgs ⁴	296 512 111	206 588 582	
(en % de la population totale)	26,23 %	20,60 %	

1. Population totale : population des 30 provinces, régions autonomes et municipalités de la partie continentale et militaires en service ; la population de la province de Taiwan et les compatriotes de Hong Kong et de Macao n'y sont pas compris.

2. Période prise en compte pour le calcul : les données du recensement de 1990 sont celles portant sur les douze mois précédant le recensement ; les données du recensement de 1982 sont celles de 1981.

3. Analphabètes et semi-analphabètes : ceux qui, ayant 15 ans révolus, ne connaissent pas ou connaissent mal l'écriture et la lecture.

4. Population des villes et des bourgs : la population des villes du recensement de 1990 désigne les habitants des arrondissements relevant d'une ville et ceux des rues d'une ville sans arrondissements ; la population des bourgs, les habitants des comités du quartier d'un bourg relevant d'une ville sans arrondissements et ceux des comités de quartier d'un bourg relevant d'un district. La population des villes du recensement de 1982 désigne la population des villes proprement dites (non compris les habitants des districts relevant directement d'une ville) ; et la population des bourgs, les habitants des bourgs relevant directement d'un district.

Source : *Beijing information*, n° 46, 12 novembre 1990.

Economie soviétique

L'économie de l'URSS est menacée « d'effondrement » tant la situation est devenue « critique » en raison notamment des réformes introduites depuis 1985 qui ont entraîné une chute de la production, selon un sévère rapport de la Commission européenne rendu public fin décembre. Pour les experts européens, les premières réformes introduites par le président Gorbatchev à son arrivée au pouvoir en 1985 n'ont abouti qu'à créer une « perturbation généralisée de l'économie ».

Les Soviétiques sont « fatigués des réformes successives » estime le rapport. « Tant qu'il n'y aura pas d'autorité publique capable de convaincre l'opinion publique qu'elle peut mener à bien ses réformes, aucun résultat ne pourra être obtenu », a souligné le principal expert sur l'URSS à la Commission, Giovanni Ravasio. Certes, depuis la fin de 1989, l'URSS s'oriente plus nettement vers l'économie de marché, mais de façon « contradictoire et incomplète ». Dans la mesure où « il n'y a en URSS ni expertise, ni structures nécessaires pour introduire une économie de marché », poursuit Giovanni Ravasio.

Les réformes engagées par Gorbatchev sont qualifiées de trop peu cohérentes et bien trop timides selon la Commission qui plaide pour « la nécessité évidente d'une libéralisation plus complète ». De plus en plus d'entreprises soviétiques ne respectent plus leurs contrats de livraisons, et privilégient les opérations de troc, ce qui désorganise l'ensemble de la production. Le « relâchement de la discipline au travail » se traduit par des « grèves et un taux d'absentéisme élevé » malgré des hausses de salaires, ajoute le document.

Enfin, la situation des paiements exté-

rieurs de l'Union soviétique s'est détériorée depuis 1988. Avec le relâchement de l'emprise du pouvoir central sur le commerce extérieur, les importations sont montées en flèche alors que les exportations stagnaient, si bien que la balance commerciale s'est orientée vers un déficit. Les importateurs soviétiques ont commencé à accumuler les retards de paiement. La dette extérieure qui était modérée, s'est accrue rapidement. Pour 1991, on peut s'attendre néanmoins à une amélioration avec le passage au commerce en monnaies fortes, et à la hausse récente des prix du pétrole, si celle-ci se maintient. Mais le besoin de financement extérieur de « l'empire soviétique » devrait être supérieur à celui de 1990.

C'est sur la base de ce rapport de la Commission que les Douze ont convenu le 15 décembre à leur sommet de Rome de se borner pour l'instant à une aide alimentaire d'urgence et à une assistance technique de l'URSS...

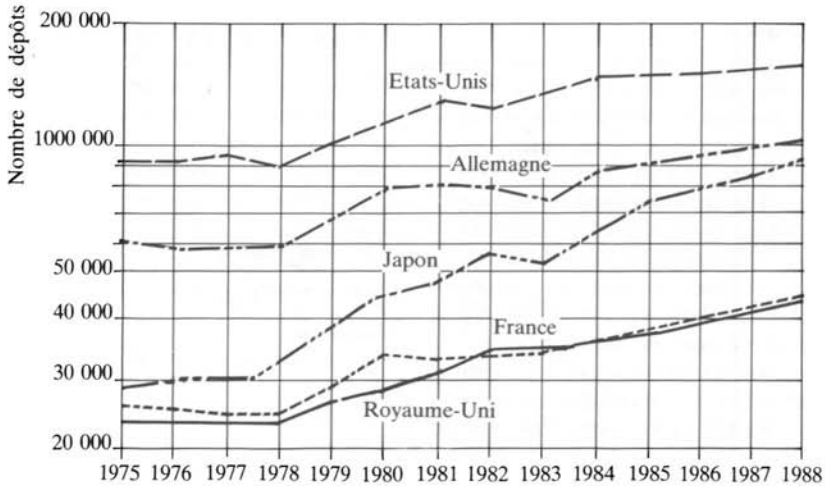
Source : 7 jours d'Europe, n° 8, 7 janvier 1991.

Que rapportent les brevets ?

S'il est assez facile de déterminer l'effort de recherche d'un pays, son efficacité reste délicate à évaluer. A s'en tenir au nombre de prix Nobel ou aux données nationales sur les dépôts de brevets, les Français entretiennent forcément un complexe d'infériorité.

Ainsi, on souligne volontiers que le Japon dépose beaucoup plus de brevets que la France : 345 000 contre 68 000 en 1988. Mais qui sait que seulement 308 000 brevets déposés au Japon le sont par des Japonais, et que 50 000 à peine seront effectivement délivrés. Qui sait

Graphique 1. — Dépôts de demandes de brevets à l'étranger



Source : OMPI.

que le brevet japonais est la plupart du temps libellé « à revendication unique » (la demande de protection ne porte que sur un point précis de l'invention), alors que le brevet français contient une dizaine de revendications (procédé nouveau, nouveaux produits obtenus par ce procédé...) ? A ce compte-là, un brevet français n'équivaut-il pas à une dizaine de brevets japonais ?

Cette réserve posée, il est tout de même intéressant d'observer les courbes : plus que le nombre total des brevets, ce sont les dépôts à l'étranger qui donnent une idée de la compétition technologique.

Les Etats-Unis restent en tête, bien que la courbe se soit sérieusement infléchi. Le Japon connaît la croissance la plus forte, et il réduit son écart vis-à-vis de l'Allemagne. Cependant, l'avance acquise par l'Allemagne est considérable :

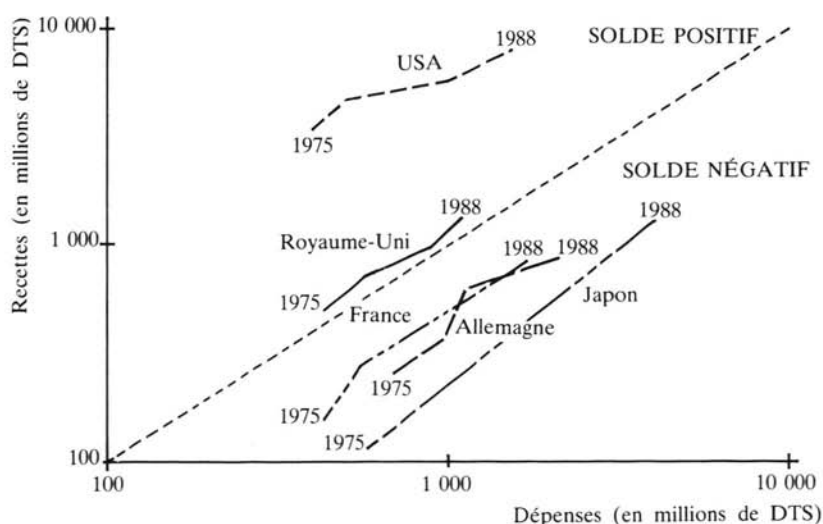
en termes de stocks, le Japon n'est pas près de la rattraper.

Le Royaume-Uni et la France prennent du retard si l'on se réfère au nombre de brevets. Mais le raisonnement purement quantitatif rencontre vite ses limites. Pour avoir une idée précise de la position relative des différents pays, il faudrait connaître la valeur de leurs brevets ; or, pour l'instant, on compte de la même façon une découverte majeure et une amélioration minime...

A défaut de connaître la valeur du « stock » de brevets accumulés, on peut déjà se référer aux flux retracés par les balances des paiements.

Les Etats-Unis conservent leur leadership : ils dégagent un solde largement positif mais celui-ci se dégrade dans le temps. Le Royaume-Uni a une balance

Graphique 2. — Recettes et dépenses au titre des brevets, inventions, procédés



Source : FMI.

légèrement excédentaire, de façon permanente.

La France et l'Allemagne connaissent un solde négatif. Bien que technologiquement avancés, ils ne peuvent progresser sur tous les fronts et sont obligés d'importer massivement dans certains secteurs. A noter que la France semble évoluer mieux que l'Allemagne : son déficit se réduit légèrement, grâce à la

vive progression de ses recettes (20 % l'an contre 11 % en Allemagne). Le Japon est loin derrière, à cause de ses énormes dépenses. Son image d'importateur de matière grise perdure, notamment en électronique où les versements des Japonais aux firmes américaines demeurent considérables.

Peut-on avoir une idée du « rendement » des efforts de recherche ? La comparai-

Dépenses de recherche et recettes en devises (en milliards de dollars 1988)					
	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Royaume-Uni
Dépenses de R & D *	146	58	29	21	21
Recettes 1988	10,7	1,6	1,2	1,1	1,7

* Moyenne 1985-88.

son entre les recettes perçues au titre des brevets et les dépenses de R & D suggère que la France n'est pas mal placée en termes relatifs, en tout cas mieux que le Japon et l'Allemagne.

Restent les problèmes de dimension, qui pèsent énormément en matière de R & D. En termes absolus, la France ne peut rivaliser avec les immenses ressources américaines et japonaises.

Source : Compagnie de Saint-Gobain. — *Economie et Industrie*. — n° 60, décembre 1990.

Les disparités de revenu en Europe

Gains des ouvriers dans l'industrie

Les gains des ouvriers de l'industrie dans les Etats membres de la communauté européenne se caractérisent par de très fortes disparités.

Ainsi, en avril 1989, le Danemark présente un gain moyen brut de 11,1 écus par heure, alors que, à l'autre extrême le gain moyen au Portugal est de 1,6 écu. Par rapport à la moyenne communautaire (7,2 écus/heure) six pays se situent au-dessus (Danemark, Allemagne,

Luxembourg, Pays-Bas, Belgique et Royaume-Uni), les autres présentant des valeurs inférieures à cette moyenne (graphique 1).

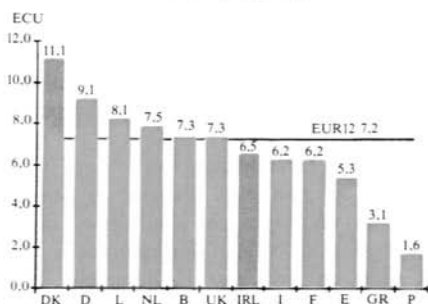
Exprimées en standard de pouvoir d'achat (SPA), les différences des gains horaires entre pays s'atténuent nettement (graphique 2). A un gain horaire en écus qui était en avril 1989 sept fois plus important au Danemark qu'au Portugal, correspond un gain horaire en SPA au Danemark, trois fois supérieur à celui du Portugal. On peut remarquer que la moyenne communautaire exprimée en SPA (8,9) partage les pays de la même manière que la moyenne en écus.

Dans le cas du gain en écus, le coefficient de variation entre pays est de 38 %, tandis que dans le cas du gain en SPA ce coefficient est de 25 %.

Evolution des gains réels des ouvriers

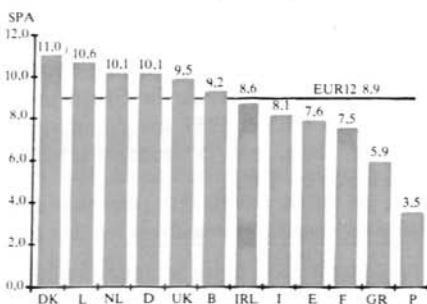
A partir de 1980, les gains moyens horaires réels (déflatés par les indices de prix à la consommation) ne présentent pas une évolution homogène, surtout, dans les premières années de décennie. Entre 1980 et 1985, on distingue, d'une

Graphique 1. — Gains horaires des ouvriers en écus (avril 89)



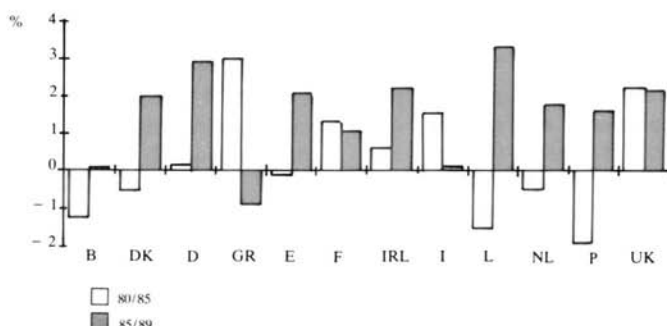
Italie et France : estimation Eurostat.

Graphique 2. — Gains horaires des ouvriers en SPA (avril 89)



Italie et France : estimation Eurostat.

Graphique 3. — Taux moyen de variation annuelle des gains réels des ouvriers



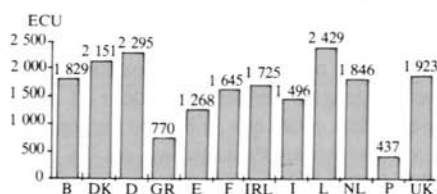
part, un premier groupe de pays (Belgique, Danemark, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) où on note une diminution des gains réels. D'autre part, on observe dans un second groupe (Allemagne, Grèce, France, Italie, Irlande et Royaume-Uni), une croissance des gains réels. L'Espagne se maintient au même niveau.

A partir de 1985, la situation est beaucoup plus favorable. Exprimées en taux moyen, les variations s'échelonnent entre - 0,92 % en Grèce et 3,34 % au Luxembourg. On remarque une amélioration du gain en termes réels dans huit pays de la CEE, par rapport à la période précédente. En France et au Royaume-Uni le taux moyen de variation en 85/89 n'a guère évolué par rapport à celui de 80/85. Par contre, seule la Grèce présente entre 1985 et 1989 une diminution des gains réels, mais la situation semble s'améliorer en 1989.

Gains mensuels des employés

Une comparaison entre secteurs montre qu'en général les gains mensuels des employés dans l'industrie sont plus élevés que dans les services. Les excep-

Graphique 4. — Gains mensuels des employés
(ensemble de l'industrie, avril 89)



tions se situent au Portugal où les institutions de crédit et les assurances présentent de meilleurs appointements (environ 50 % de plus que dans l'industrie). Dans une moindre mesure en Espagne, Belgique et Grèce, les employés des institutions de crédit ont aussi des gains plus élevés que dans l'industrie (graphique 4).

En 1989, le Luxembourg est le pays qui présente les meilleurs niveaux de gains pour les employés de l'industrie, des institutions de crédit et des assurances. Il est suivi de près par l'Allemagne, le Danemark (employés de l'industrie seulement), le Royaume-Uni, la Belgique et les Pays-Bas.

Tableau 1. — Indices des gains réels des employés
(avril 1989, base octobre 1985 = 100)

	Industrie	Commerce de gros	Commerce de détail	Institutions de crédit	Assurances
Belgique	102,1	106,5	100,9	99,5	104,9
Danemark	107,1				
RF Allemagne	110,2	106,9	105,6	112,5	111,2
Grèce	99,3		93,4		
Espagne	108,9				
France	104,9	110,3	97,3	112,1	106,0
Irlande	112,8				
Italie	100,4				
Luxembourg	110,5	112,4	111,3	112,2	112,1
Pays-Bas	104,8	101,8	95,7	111,4	101,4
Portugal	113,5			108,4	103,7
Royaume-Uni	115,8	119,0	121,6	119,4	113,5
France : avril 88 Italie : estimation Eurostat					
Pays-Bas : octobre 88 Royaume-Uni : avril 85 = 100					

A l'autre extrême on retrouve le Portugal qui présente les gains les plus bas pour chacun des secteurs couverts. Cependant, le rapport entre gains moyens des employés portugais et des employés des autres pays communautaires est moins défavorable que dans le cas des ouvriers.

Le commerce de gros et de détail est le secteur des services où le gain mensuel est le plus bas dans l'ensemble des pays communautaires.

Evolution des gains réels des employés

Dans les pays où il est possible d'analyser l'évolution des gains réels des employés des institutions de crédits qui bénéficient (à l'exception de la Belgique), de l'évolution la plus favorable de tous les secteurs (tableau 1).

Le secteur le moins favorisé est celui du commerce de détail où il est possible de

vérifier des évolutions salariales réelles négatives (France, Pays-Bas, Grèce).

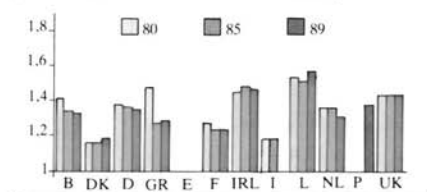
L'Allemagne et le Luxembourg sont les pays où l'évolution des gains réels est la plus homogène entre secteurs (de même pour les ouvriers de l'industrie), malgré une moindre performance des secteurs du commerce en Allemagne.

Au Royaume-Uni les employés du commerce et des institutions de crédit sont ceux qui ont vu leur salaire, en termes réels, augmenter le plus : environ 20 % depuis 1985.

L'écart entre les sexes

En 1989, dans l'ensemble des pays communautaires, le rapport entre les gains masculins et féminins dans l'industrie varie entre 1,18 (Danemark) et 1,58 (Luxembourg). Dans le commerce la différence entre gain masculin et féminin est plus importante (le rapport s'éche-

Graphique 5. — **Rapport gain masculin/
gain féminin**
(ouvriers, ensemble de l'industrie)



bonne entre 1,28 pour la Grèce et 1,81 pour le Royaume-Uni), mais par contre dans les institutions de crédit et les assurances, le rapport est moins défavorable aux femmes, à l'exception du Royaume-Uni qui présente dans ces deux secteurs une disparité importante (1,90).

Entre 1980 et 1989 on assiste, pour quelques pays, à un rapprochement entre gains féminins et masculins (Belgique, Danemark, Grèce, France, Pays-Bas). Dans les pays où certains secteurs accusaient un écart très important en 1985, la situation n'a guère évolué au cours des années suivantes. C'est le cas, par exemple, de l'industrie au Luxembourg, des institutions de crédit aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ou du commerce dans ces trois pays.

Pour le Danemark et l'Italie, où les données ne sont disponibles que pour

l'industrie, la disparité des gains masculins et féminins des ouvriers est très faible.

Ces écarts doivent, toutefois, être pris avec réserve puisqu'ils dépendent aussi d'effets de structure (âge moyen, ancienneté de travail, qualification professionnelle, etc.) qui jouent un rôle non négligeable en plus des écarts strictement salariaux.

Source : EUROSTAT, Statistiques rapides 1990/8.

La préférence familiale

Un nombre croissant de cadres canadiens et américains de sexe masculin attache de plus en plus d'importance aux obligations familiales, indique une étude de la Boston University School of Management : ils renoncent aux promotions, évitent les déplacements professionnels et rentrent plus tôt chez eux qu'auparavant.

Selon une étude du patronat canadien réalisée en 1985, 35 % des salariés des deux sexes âgés de 25 à 44 ans acceptaient une réduction de salaire en échange de temps libre ; parmi ces derniers, 42 % des femmes et 20 % des hommes ont indiqué que les responsabilités familiales et personnelles en étaient la principale raison.

Sources : *Toronto Star*, *Manpower Argus*, novembre 1990.

Analyses critiques

CAZES, Bernard ; MIOCHE, Philippe (dir.). — *Modernisation ou décadence. Contribution à l'histoire du Plan Monnet et de la planification en France.* — Publications de l'université de Provence, 1990, 414 pages.

Voilà déjà un ouvrage intéressant par la seule variété des auteurs qui y ont collaboré : historiens universitaires comme P. Mioche et M. Margairaz ou A.S. Milward et R.F. Kuisel (il est curieux de noter que notre planification suscite plus d'attention et d'analyse à l'étranger qu'en France) ; planificateurs (et c'est un des attraits de ce titre d'avoir fait parler les anciens Commissaires au Plan qui nous livrent leur expérience) ; acteurs éminents comme P. Delouvrier, J. Fourastié et P. Guillaumat... Intéressant aussi par le thème abordé par la majorité des contributions : le premier Plan et la naissance de la planification française.

Les naissances sont mystérieuses, mais celle-là l'est tout particulièrement. La planification est-elle fille de Vichy ou de la France libre ? A-t-elle été conçue avec une volonté interventionniste et dirigiste, ou par des pragmatiques qui y voyaient le moyen de faire redémarrer l'économie après la guerre ? Il est symptomatique que les parties du livre qui abordent ces sujets voient leur titre assorti d'un point d'interrogation, et les développements qu'ils contiennent montrent qu'on ne peut trancher simplement ces questions. De même, le Plan se situe à la fois dans le prolongement des mouvements de pensée issus de la crise de 1929 et en opposition avec eux. Ce flou qui marque la naissance du Plan l'a suivi tout au long de son existence. Au fur et à mesure qu'on l'analyse, on voit se soulever des voiles successifs, derrière chacun desquels on croit découvrir la vérité, qui se dérobe toujours plus profondément.

Le premier voile, le plus facile à lever, est celui qui résulte du nom même de l'institution et de la confusion qu'il pourrait créer. Le Plan, cela fait d'abord penser au plan quinquennal soviétique, à des objectifs quantifiés, qu'il faut essayer de dépasser. En fait, le Plan français n'est rien de tout cela. La planification impérative, ce n'est pas en France qu'elle existe. Les chiffres portés dans le Plan ont toujours représenté quelque chose d'intermédiaire entre la décision et la prévision et se sont trouvés de plus en plus « mous » au fil des Plans : à partir du VIII^e Plan, en 1980, il n'y en avait même plus du tout, et maintenant les seules références chiffrées sont relatives ou comparatives, du type « atteindre une croissance au moins égale à celle de nos partenaires ».

Autre voile, également transparent, celui de la force coercitive du Plan. Juridiquement, le Plan est une loi votée par le Parlement. Mais aucune contravention à cette loi n'a jamais été sanctionnée. Sinon, combien de ministres seraient sous le coup de poursuites pénales ! En fait, on le sait depuis longtemps, « un taux de croissance ne se décrète pas ». Et la sanction législative n'ajoute rien à la force contraignante du Plan, elle lui en enlève même peut-être.

N'est pas moins de faible opacité le voile tissé autour de la notion de consensus qui, du moins, obscurcissait la vue des thuriféraires de la planification. On espérait que des personnes de bonne foi réunies autour d'une table sur un sujet commun ne pouvaient pas ne pas voir leurs points de vue se rapprocher et qu'une vision commune en résulterait. Il a très vite fallu déchanter. Même le I^{er} Plan, soutenu par un élan commun, n'a pas fait l'objet d'un consensus. Il est bien rare qu'ultérieurement une fraction importante de l'opinion ou des partenaires sociaux — tel parti, ou tel syndicat — ne se soit en quelque sorte retirée du jeu. Et les échecs de la concertation, cette spécificité tant vantée du Plan, ne se comptent pas. Pierre Massé, le Commissaire exemplaire, la référence indiscutée, en a connu, notamment avec la conférence des revenus qui a marqué les limites de la planification quantitative.

Le voile du Plan comme expression de la volonté nationale a également vite disparu. Les plus chauds partisans du Plan, les extrémistes de la planification, ont cru un temps tenir là le moyen non seulement de guider l'économie mais aussi de définir de façon démocratique les objectifs de la Nation, d'intégrer l'économie dans le social et le politique, et de délivrer la gestion du pays du jeu aveugle du marché. On en est revenu ; le Plan n'est pas un lieu de manifestation de la volonté populaire, ni une expression spontanée de la demande sociale. C'est pour l'essentiel le Plan du gouvernement, qui en définit les grandes lignes au départ et en arrête les dispositions finales, parfois à contre-courant des opinions et orientations présentées par les partenaires sociaux dans les commissions.

Une fois ôtées ces voiles, on tombe sur des ambiguïtés et des paradoxes. Le Plan en fourmille... Retenons-en cinq seulement.

D'abord, le double rôle du Plan, à la fois source d'idées nouvelles et de cohérence et de cadrage. Les idées nouvelles, ce fut d'abord celle de la croissance continue, révolutionnaire dans une France encore marquée par la stagnation de l'entre-deux-guerres. Mais ce furent ensuite toutes les grandes innovations de la régulation économique, la politique d'aménagement du territoire, la politique industrielle, la politique urbaine, l'idée européenne, la nécessité de la productivité. La cohérence, ce sont les modèles, les tableaux financiers, le bouclage macro-économique ; aux beaux temps de la planification, ce fut aussi l'extrême détail avec lequel les différents secteurs étaient étudiés et la confrontation des résultats avec les prévisions macro-économiques d'ensemble. Ces deux orientations sont contradictoires, autant que le sont les activités d'artiste et de notaire, d'inventeur et de comptable.

Ensuite, ambiguïté dans sa fonction. En tant qu'organisateur de la concertation, ou que cellule d'études et d'analyses, le Plan est neutre, au-dessus des partis, indépendant du gouvernement, débarrassé des soucis tactiques. En tant que conseiller du Prince, au contraire, le Plan est directement engagé dans l'action, il participe comme acteur au débat économique, et indirectement au combat politique.

Troisièmement, paradoxe dans certains des succès du Plan, qui l'ont vidé de sa substance. Le Plan est en un sens victime de ses réussites. A sa création, il disposait de nombreux monopoles : celui de la concertation — les partenaires sociaux ne se rencontraient nulle part ailleurs ; celui de la compétence économique — le Plan attirait les capacités comme un aimant la limaille de fer ; celui du dynamisme — toutes les innovations importantes venaient de lui. Désormais, et largement par la vertu de sa pédagogie, ces compétences sont partagées et diffusées. La concertation, toute l'administration la pratique. La compétence économique, elle s'est trouvée d'abord diffusée dans des services d'études de l'administration que le Plan avait poussé à créer ou à développer, la Direction de la prévision, le CERC, le CEPREMAP... Elle s'étend maintenant aux universités et à des organismes privés dont les laboratoires participent aux discussions de politique macro-économique menées au sein du Plan. Enfin, l'innovation et le dynamisme économique, c'est maintenant dans le secteur privé qu'on les trouve, même pour ce qui concerne les services publics : quand on veut les moderniser et les rendre plus efficaces, c'est à leur gestion privée qu'on songe d'abord. Désormais, les technocrates publics ne sont pas à l'origine du dynamisme, ils ont été remplacés par les gestionnaires privés.

Quatrièmement, ambiguïté de voir décliner son crédit au début des années 70, précisément au moment où l'avenir devient plus incertain.

Comme si on lui avait fait confiance dans les périodes où on n'en avait guère besoin, où les projections étaient faciles parce que tout augmentait régulièrement, et que, lorsque l'avenir devient plus incertain, que les perspectives sont plus difficiles à dégager, on abandonne le prévisionniste, on n'utilise plus ses services. Un peu comme un malade qui ne consulterait le médecin que lorsqu'il est bien portant.

Enfin, dernière ambiguïté, celle relative à l'efficacité du Plan. Comment l'apprécier, comment la juger ? Il n'y a pas de critère simple. On ne peut pas quantifier cette efficacité. On peut essayer de l'apprécier qualitativement, mais là aussi les idées reçues sont trompeuses : l'objectif de croissance n'aurait-il pas été admis sans lui ? Il est bien difficile de faire de l'Histoire contre-factuelle, de dire ce qui se serait passé sans le Plan. Là aussi, la conclusion n'est pas claire.

Et quand on a levé tous les voiles et recensé toutes les ambiguïtés qui obèrent l'activité du Plan ou contribuent à la rendre plus difficile à analyser, que reste-t-il ? Presque plus rien, juste l'essentiel. Des qualités à l'état pur, la compétence, l'autorité morale surtout, comme cela transparaît dans le témoignage des acteurs. Des qualités à l'image de ce livre, précis, complet, dérangeant aussi, à l'image de son titre, *Modernisation ou décadence*, le dilemme devant lequel nous plaçait Jean Monnet. Sans l'exprimer aussi clairement, avec des bonheurs divers, les Plans successifs ont repris cette alternative et nous ont poussé vers la modernisation à laquelle ils ont contribué. Encore maintenant, dans un pays comme le nôtre, le marché ne peut pas tout résoudre, et même si la planification ne peut plus avancer comme par le passé, une forme de régulation volontaire à moyen terme doit exister. Quelques signes donnent à penser que cette nécessité commence à être reconnue. Le Plan, dans ses périodes les plus glorieuses, délivrait un message d'espoir. Ne faut-il pas plutôt parler de modernisation et d'espoir ?

Emile Quinet

DRUCKER, Peter. — *Les nouvelles réalités.* — Paris : Inter Editions, 1990.

« Tout cela aujourd'hui c'est fini. » C'est le leitmotiv de Peter Drucker, le meilleur gourou des chefs d'entreprise du monde entier, dans son récent livre. Il n'y parle pas du siècle prochain puisque, dit-il, il est bien entamé. Ces réalités ne sont plus celles sur lesquelles les décideurs, politiciens, professeurs, hommes d'affaires et syndicalistes fixent encore l'essentiel de leur attention. Observons donc de plus près ce que nous appellerons les huit remises en question de Peter Drucker.

Première remise en question : l'Etat n'est plus le sauveur suprême. On ne peut plus dire, en réponse à un problème économique ou social, voici la solution. De même qu'on ne peut plus affirmer que la « révolution », de type marxiste, apporterait enfin une réponse aux questions d'organisation de la société et aux aspirations des gens.

Les socialistes croyaient que l'action politique, et notamment l'abolition de la propriété privée, changerait fondamentalement la nature humaine. La grande question était celle des moyens : révolution ou réforme. Désormais, elle apparaît tout à fait ringarde. Quiconque lancerait aujourd'hui, comme Lyndon Johnson il y a vingt ans, le slogan « d'une grande société » ferait s'écrouler les gens de rire. Les Français, constate Drucker, l'ont encore tenté en 1981. Mais peu de temps après, on constate que pour le pouvoir « le mot socialisme signifie essentiellement placer à la tête des industries nationalisées les amis et les supporters du parti ». C'est une autre forme de pragmatisme. Il n'y a plus de « meilleure solution ». Donc il n'y a plus de programme. Les luttes pour le pouvoir sont des luttes d'équipes qui n'utilisent plus l'idéologie, sauf dans les réunions des militants qui ont besoin de se convaincre qu'ils servent des idées et non des groupes d'intérêt.

Deuxième remise en question : la fin des puissances coloniales. Pendant une centaine d'années, l'Occident a conquis le monde et proposé son modèle en même temps qu'il imposait son pouvoir. Le Japon a été le premier à réussir l'exploit de prendre le modèle et de garder sa personnalité politique. En fait, il a vaincu l'Occident. « En embrassant ses principes, il a échappé à sa domination. » Et il donne des idées à tous les pays autrefois colonisés pour autant qu'ils aient envie de sortir du sous-développement.

La dernière puissance coloniale, l'Union soviétique, est à son tour en train d'éclater. Comme l'Autriche-Hongrie a disparu sous la pression de l'autonomie laissée aux nationalismes, l'Union soviétique disparaîtra. En l'an 2000, la moitié de sa population sera composée de non-Européens et la moitié de ces non-Européens seront des Musulmans. L'URSS ne sera plus une superpuissance. Mais les Etats-Unis non plus. Ils seront conduits à s'occuper en priorité de l'Amérique du Nord qui deviendra une sorte de Communauté. C'est à quoi conduira en effet la régionalisation rapide de l'économie mondiale.

Troisième remise en question : l'Etat-nation a fait son temps. L'existence de l'équilibre de la terreur a contribué à la mondialisation des échanges et à la réduction du poids des Etats. Désormais, la notion de Défense change de sens. Seule à vrai dire reste nécessaire la capacité de représailles, l'Etat étant en train de perdre le monopole des armes et de leur emploi. Le terrorisme réunit des armées privées. Quelles réponses lui

apportera-t-on ? L'armée telle qu'on la conçoit et la politique d'armement telle qu'elle est menée n'en proposent pas. De même n'ont-elles pas vraiment prévu des guerres du type irakien (note de l'auteur). Les réflexions sur ces problèmes sont nulles et cependant plus nécessaires que jamais.

Quatrième remise en question : « Depuis des siècles, nous discutons ardemment de savoir ce que l'Etat doit faire. » Il faut désormais se demander ce qu'il veut faire. Qu'il s'agisse de formation, des services publics, de police ou de délinquance, l'Etat est obligé de passer la main ou d'admettre des « privés ». L'Etat de Floride a dû libérer sur parole des primo-délinquants dont il ne savait que faire en les confiant à l'Armée du Salut. Interrogé sur la raison pour laquelle il ne s'installait pas en Suisse, Fred Smith, fondateur et responsable de Federal Express (multinationale de messagerie privée), répondit : « Parce que c'est le dernier pays occidental où la poste fonctionne encore. »

Il y a des choses que, par nature, l'Etat ne peut pas faire. Il ne réussit que là où il a un monopole. Dès que les consommateurs ont le choix, il perd. Plus grave encore, lorsque l'Etat prend en charge une activité, elle devient « morale », donc généralement déficitaire, et non plus « économique ». L'impôt, s'il permet de combler les déficits, ne peut pas tout faire. Il arrive un moment « où le pouvoir de taxer est le pouvoir de détruire » (d'après Olivier Wendele Holms, juriste et magistrat américain). Il faut bien alors trouver d'autres solutions privées ou semi-publiques. Cela conduit à une société pluraliste où se multiplient les centres de décision. Pour trouver un équilibre entre eux, le politique aura à devenir plus terre à terre. Finie l'ère des héros charismatiques. On est à l'ère des gestionnaires un peu ennuyeux du type Kohl ou Kaifu.

Cinquième remise en question : *l'économie des matières premières et l'activité industrielle sont désormais découplées.* L'activité industrielle consomme de moins en moins de matière. La production et le travail ne sont plus nécessairement liés. La délocalisation se généralise. Autrefois, l'investissement suivait le commerce, désormais il le précède. On passe des entreprises multinationales, avec maisons-mères et filiales, aux transnationales où la conception des produits se fait un peu partout et dans lesquelles on peut trouver une diversité de modes de management.

Les échanges eux-mêmes changent de nature. A l'époque d'Adam Smith, le commerce international était un commerce de complémentarité. « L'arrivée du Japon a créé le commerce d'antagonisme. » Le libre-échange n'est plus une réponse suffisante. Même si les échanges continuent de se développer, ils se feront dans le cadre de grandes régions : Europe, Pacifique, Amérique du Sud. « Cette régionalisation permet une politique commerciale efficace qui transcende à la fois le protectionnisme

et le libre-échange. Les grands ensembles peuvent en effet négocier la réciprocité. » Quelque chose de nouveau est apparu : la nécessité de protéger la nature contre l'Homme. Même s'il faut des règles internationales pour favoriser la santé de la nature, comme hier on en a établi pour éviter la diffusion des maladies contagieuses, l'action en faveur de l'environnement est d'abord locale, ce qui pousse à la régionalisation.

Sixième remise en question : elle intéresse les moyens de développement. Aux lendemains de la guerre, Harry Truman — qui fut un très grand président — donnait aux Etats-Unis pour mission le développement économique de la planète. Aucune période historique n'a connu un développement comparable à celui qui a suivi l'engagement de Truman. Mais à côté de réussites spectaculaires, il y a les échecs, les vastes poches de pauvreté, les pays abandonnés. Tout cela parce qu'on s'est trompé sur les outils du développement. La formation a plus d'importance que les aides, le manager que le fonctionnaire, la productivité que les plans. « Le développement n'est pas une certitude, seulement une chance » que chacun doit saisir. Sinon, il ne se passe rien.

Septième remise en question : les théories économiques sont à revoir. Pour les classiques, les mécanismes du marché commandent tout. Pour les keynésiens et les post-keynésiens, la macro-économie de la monnaie et du crédit commande à la micro-économie des individus et des entreprises. En réalité, aucune des sphères n'est dominante, mais aucune n'est indépendante. Nous devons inventer les théories économiques de la complexité. On en est loin.

Huitième remise en question : le business a trop bien réussi. En fait, les entreprises capitalistes ont parfaitement maîtrisé le fonctionnement d'un système de développement. Mais elles n'ont pas encore de réponse à quelques données nouvelles. D'une part, le changement dans la nature du travail qui fait qu'un nombre de plus en plus grand de travailleurs qui apportent leur savoir, même s'ils sont dans les entreprises, n'admettent pas d'y être en subordonnés. D'autre part, l'existence de contre-cultures qui secouent les idées reçues, les habitudes, les modes d'organisation. Les entreprises devront les digérer, ce qui conduira à la transformation des organisations. Elles seront de plus en plus fondées sur l'information et plus en forme de réseau qu'en forme de pyramide. Se posent alors les questions de savoir comment motiver les spécialistes, comment créer entre eux une vision commune, comment coordonner des *task forces* ?

Cette démarche conduit à une analyse du management tel que le conçoit Peter Drucker, c'est-à-dire un art libéral. Cette analyse, on n'en dira rien ici, sinon qu'elle doit être lue et méditée comme l'ensemble d'un livre dont on ne partage pas nécessairement tous les constats et

toutes les conclusions mais qui a le mérite d'être sérieusement décapant. Et l'on se dit qu'au fur et à mesure qu'ils vieillissent, les bons auteurs comme le furent Jean Fourastié et Alfred Sauvy, que nous regrettons tous, et Drucker, s'améliorent sans cesse car ils sont de plus en plus libres.

Michel Drancourt

CATHELAT, Bernard. — *Socio-styles-système*. — Paris : Les Editions d'Organisation, 1990, 555 pages.

Depuis la publication en 1977 du premier livre sur les travaux du CCA (*Les styles de vie des Français 1978-1998*, éditions Stanké), avait été annoncé et promis un ouvrage méthodologique sur le système d'enquête et d'exploitation des données qui a été mis en place et progressivement développé depuis 1972 par une équipe sous la direction de Bernard Cathelat au sein du Groupe Havas. C'est maintenant chose faite. Il s'agit de l'ouvrage d'une équipe, avec la collaboration notamment de Soeren Askegaard pour la partie théorique et Joseph Lion et Claude Nicolay pour la partie méthodologique.

Depuis l'origine, le système du CCA a fait l'objet de diverses et nombreuses critiques, le manque de transparence étant l'un des principaux reproches. Le nouveau livre permet-il de lever complètement cette objection ? Un gros effort de présentation, de clarification et d'explication est fait. On appréciera en particulier :

- la présentation du vocabulaire et des concepts employés par le socio-styles-système du CCA ;
- le résumé de synthèse intitulé « Panorama des études internationales sur les styles de vie » où l'on situe brièvement les autres travaux, antérieurs ou parallèles, dans le même domaine ; et en évitant la polémique, donc les risques de réaction des confrères et concurrents ;
- les exposés méthodologiques assez détaillés sur les méthodes qualitatives en amont du système, les échantillons et les techniques de recueil d'information des sondages quantitatifs, les traitements statistiques de structuration des données ;
- les nombreux exemples d'application dans les domaines du marketing, de la communication et du management social.

On peut cependant formuler des remarques moins positives, tant sur la forme que sur le fond. Sur la forme on note encore, comme dans les livres précédents de la même équipe sur le même sujet, un certain nombre de redondances : on pourrait dire la même chose en moins de mots et présenter un livre moins gros et moins cher. Dans le détail, on peut regretter aussi que certains schémas, dans les exemples d'application, soient présentés en anglais sans traduction. Mais ces remarques sont mineures.

Sur le fond, le nouvel ouvrage fait certes progresser la transparence, mais il ne va pas jusqu'au bout dans cette direction. On présente des méthodes diverses sans que soit toujours indiqué clairement laquelle ou lesquelles sont effectivement employées et comment. On ne voit pas bien l'état actuel de l'outil en tant que banque de données : effectif et ancienneté de l'échantillon pratiquement et utilement disponible ; historique de cet échantillon dont on nous dit qu'il résulte maintenant d'un panel fréquemment renouvelé ; possibilité, si c'est un panel, de procéder à des études longitudinales, etc. La lecture du livre laisse encore l'impression fâcheuse d'un énorme outil que seuls ceux qui l'ont construit sont capables d'exploiter. Ce qui expliquerait — outre le secret commercial — que le CCA ne permet pas à ses clients de disposer de copies des bandes magnétiques de données pour procéder par eux-mêmes à des exploitations complémentaires.

On ne trouve pas non plus d'explications aux constatations faites, depuis que cet outil existe, sur la très grande variabilité dans le temps de la météorologie des vents, courants et flux du système. Restent également toujours d'actualité d'autres remarques que nous avons formulées à la sortie des livres précédents (voir *Futuribles* n° 95, janvier 1986). D'une part, les outils opératoires sont en fait très simplificateurs par rapport aux concepts de départ. D'autre part, malgré sa sophistication, le système ne permet pas de prendre en compte la versatilité des comportements et attitudes des individus : chacun de nous se laissant de moins en moins facilement enfermer dans une case précise de typologie ; le principe de « déséquilibre dynamique », cité parmi les concepts de base renvoyant en fait à d'autres mécanismes, ceux des processus de déstabilisation-adaptation.

Enfin, à une époque de pluralisme, où la recherche en sciences humaines ne peut tendre à l'objectivité — qui restera toujours une utopie, directrice certes, mais utopie quand même — que par la multiplicité des sources, on ne peut manquer d'éprouver une certaine réticence à l'égard des outils qui se prétendent universels. Certes, la banque de données du CCA, tant données factuelles de comportements et de conditions de vie que données subjectives d'opinions et d'attitudes, est très riche et diverse et permet une très grande variété d'interrogations et de regards. Certes, aussi, les outils statistiques et informatiques de consultation et d'analyse du système sont également divers et sans doute performants. Mais pour l'utilisateur, il faut encore et toujours se poser la question des avantages et inconvénients respectifs de l'étude spécifique à un problème et/ou une population donnée en comparaison avec l'appel à un outil standard.

Jacques Antoine

Comptes rendus

- SIMON, Gildas, dir. — *Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine : le cas du Maghreb*. — Paris : SEDES, 1990, 223 pages.

Phénomène peu connu, la participation des travailleurs maghrébins au changement social dans leur pays d'origine a été l'objet d'une étude menée par le groupe de recherche Migrinter. Cette enquête, réalisée de part et d'autre de la Méditerranée, montre qu'un solide attachement à leur région d'origine conduit les migrants à symboliser leur projet de retour, leur solidarité familiale et leur réussite sociale par le financement d'investissements immobiliers dans les villes les plus dynamiques du Maghreb. Le développement constant des transferts financiers depuis 1973 et la multiplication des intermédiaires institutionnels ont incité les pouvoirs publics marocains, algériens et tunisiens à mettre en œuvre des politiques de logement fondées sur l'épargne des travailleurs émigrés. Parallèlement, l'espace urbanisé évolue vers de nouveaux modèles architecturaux et de nouveaux aménagements de l'espace. L'essor du marché foncier s'accompagne de la multiplication des activités urbaines liées au bâtiment. On constate l'apparition de nouvelles pratiques culturelles et économiques dont les migrants sont porteurs dans leurs stratégies de réinsertion. La création d'entreprises artisanales, voire de petites manufactures, emporte la préférence sur le salariat et l'activité agricole. Cependant, d'une manière générale, le placement dans l'immobilier d'un capital durement accumulé lors du séjour à l'étranger est encore jugé moins risqué que l'investissement productif.

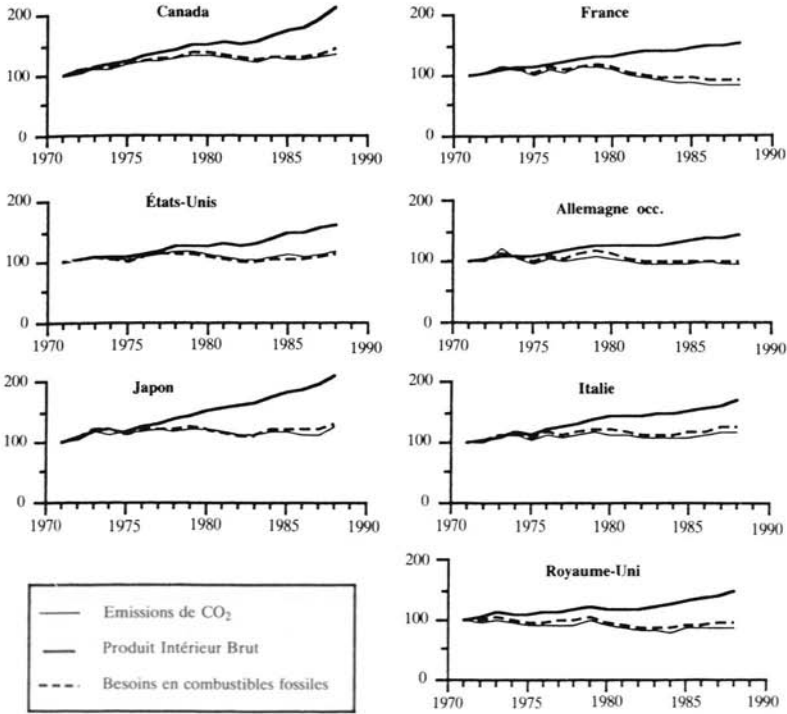
- OCDE. — *L'état de l'environnement*. — Paris : OCDE, 1991, 320 p.
- OCDE. — *Indicateurs d'environnement : une étude pilote*. — Paris : OCDE, 1991, 79 p.

Le troisième rapport de l'OCDE sur l'état de l'environnement présente un bilan mitigé. Des progrès ont été réalisés au cours des vingt dernières années mais il reste une série de problèmes non résolus ou nouveaux qui constituent un lourd programme pour les années 90 : problèmes atmosphériques mondiaux, air, eaux intérieures, environnement marin, sols, forêts, faune et flore, déchets solides et bruit. Ainsi par exemple :

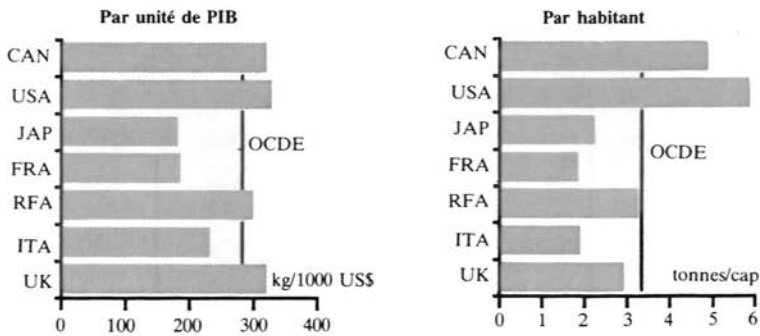
- 45 % des émissions annuelles mondiales de CO₂, ainsi que les émissions de certains autres gaz, contribuent à l'effet de serre et auront probablement des conséquences planétaires sur le climat, le niveau des mers et l'agriculture ;
- 330 millions de personnes vivant dans les pays de l'OCDE ne bénéficient toujours pas de stations d'épuration des eaux usées ;
- les pays de l'OCDE continuent à produire chaque année 2 milliards de tonnes de déchets municipaux et industriels ;
- 130 millions de personnes vivant dans les pays de l'OCDE sont exposées à des niveaux de bruit intenses ;

Emission de CO₂

TENDANCES (index 1971 = 100)

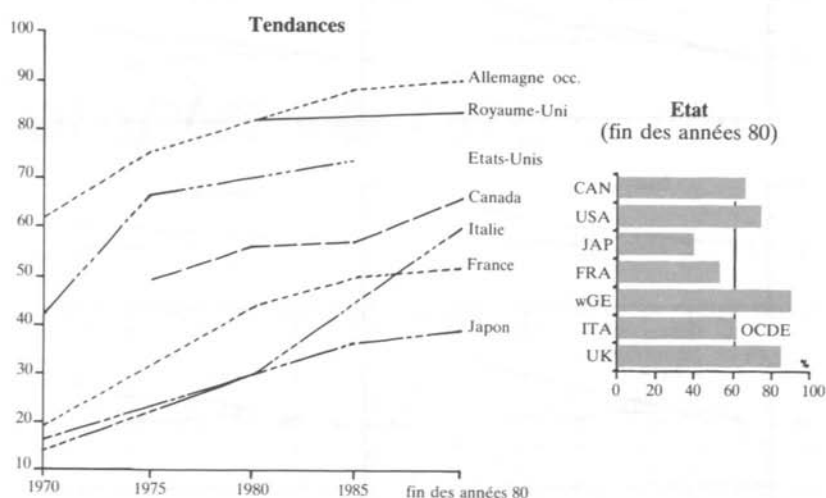


ÉTAT (1988)



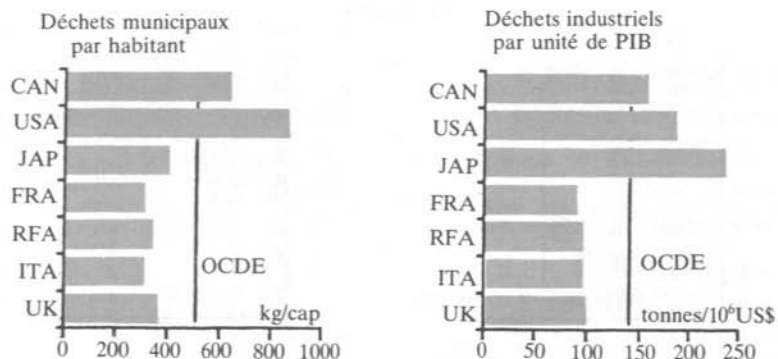
Source : Indicateurs d'environnement, op. cit.

Traitement des eaux usées % de population desservie par une station de traitement des eaux usées



Source : Indicateurs d'environnement, op. cit.

Déchets Etat (fin des années 80)



— les effets sur l'environnement et la santé que peuvent avoir les substances toxiques sont préoccupantes.

Centré sur les rapports entre l'état de l'environnement, croissance économique et changements structurels dans les pays de l'OCDE, le rapport place son analyse dans le contexte de l'interdépendance écologique et économique mondiale et le besoin d'un développement durable. Il identifie deux nouveaux grands défis pour les années 90 :

— l'intégration des décisions concernant l'environnement et l'économie ; et

— la traduction effective des accords internationaux en des résultats tangibles pour l'environnement.

Le rapport souligne que la demande croissante d'information sur l'environnement venant des pouvoirs publics et des entreprises ainsi que le droit du public à l'information appellent une action déterminée des gouvernements pour améliorer les connaissances scientifiques et développer une deuxième génération d'informations relatives à l'environnement.

Le rapport de l'OCDE sur « L'état de l'environnement » est accompagné d'un volume supplémentaire, le premier de la sorte, réunissant 25 « Indicateurs d'Environnement » essentiels.

• **ENA-RECHERCHE/FUTURIBLES.** — *La population de la France.* — Rapports de séminaires établis par les élèves de la promotion Jean Monnet de l'ENA. — Paris : ENA-Recherche/Futuribles, 1990, 2 tomes, 1063 pages.

Cet ouvrage résume les travaux d'un séminaire de l'ENA consacré à la démographie considérée sous tous ses aspects. C'est un ouvrage collectif original qui allie l'information statistique, l'analyse scientifique, la réflexion administrative et les recommandations politiques : une synthèse introuvable. C'est aussi la première publication d'une association toute nouvelle, très prometteuse : ENA-Recherche. Elle n'a pu voir le jour que grâce à l'effort conjugué de R. Lenoir (ENA) et de H. de Jouvenel (*Futuribles*). Qu'ils en soient ici remerciés.

La qualité de cette publication en fera un ouvrage de référence. Tous les grands problèmes sociaux de notre temps, vus à travers le prisme de la démographie, y sont en effet abordés, qu'il s'agisse de la politique de l'enfance, de l'avenir de l'enseignement, de la politique migratoire, de l'avenir des retraites, des bouleversements géopolitiques, de la toxicomanie, du SIDA, ou de l'essor des biotechnologies... Car la démographie, science des nombres, est au cœur de l'étude des systèmes humains.

Ce séminaire a fait appel aux compétences les plus diverses, venant aussi bien de théoriciens (biologistes, juristes, économistes, démographes, historiens, sociologues) que de praticiens (élus, chefs du personnel, dirigeants d'entreprises, responsables d'administration). Sur chaque grande question, des dizaines d'experts ont été lus, entendus et, parfois même, confrontés.

Pour donner une idée du contenu de l'ouvrage présentons-en l'articulation d'ensemble. Voici les treize thèmes abordés (entre parenthèses, le nom des maîtres de conférences correspondants) :

A. La dynamique globale de la population

1. La politique de l'enfance et de la natalité (G. Calot et J.-D. Leroy)
2. La politique migratoire (G. Moreau et A. Le Bon)
3. La lutte contre la mort (M.-H. Bouvier)
4. Progrès scientifique, bioéthique et équilibres démographiques (R. Sautier)

B. Le nombre et la densité des hommes, leurs implications

5. Défense, sécurité, stratégie et déséquilibre démographique (G. Chaliand)
6. Compétitivité et déséquilibre démographique (L. Bizouard de Montille)
7. Inégalités régionales et aménagement du territoire (D. Noin)

C. Les changements de composition de la population

8. Démographie scolaire (A. Norvez et P. Daste)
9. Vieillesse démographique et protection sociale (G. Johanet)

10. Politique des âges et vie professionnelle (C. Fonroget)
11. La division du travail entre les sexes (M. Levy)
12. L'avenir de la famille (L. Roussel)

D. L'Etat et la conscience démographique

13. Attitudes et opinions à l'égard de la situation démographique (H. Leridon)

Survolons rapidement chacun de ces thèmes.

1. La politique de l'enfance et de la natalité

La France connaît un destin démographique original. La fécondité y a longtemps été inférieure à celle des autres pays occidentaux ; elle est aujourd'hui sensiblement supérieure. Or, depuis l'instauration du Code de la famille (1939) et la création du système moderne de Sécurité sociale (1945), la France se caractérise aussi par une politique familiale originale. Le rapprochement n'est sans doute pas fortuit, mais la question reste de savoir la nature et la mesure des liens entre les deux phénomènes.

L'examen comporte une évaluation de la politique de compensation financière du coût de l'enfant. Il démontre les insuffisances de cette politique ; c'est la prise en compte de l'enfant par la législation sociale et fiscale qui doit être repensée. L'étude ne s'arrête pas à l'analyse financière des transferts familiaux. Elle présente l'ensemble des politiques d'environnement (aménagement des carrières, logement, modes de garde, etc.) pouvant contribuer à alléger les obstacles à l'agrandissement des familles. D'utiles comparaisons sont faites avec des pays menant des politiques sociales à bien des égards innovatrices : Suède, Angleterre et différents *Länder* de RFA. Les annexes fourmillent de données internationales (CEE, OCDE). Enfin, une proposition chiffrée de réforme est faite en conclusion : la combinaison de certaines mesures simples suffirait à ramener la fécondité au niveau de remplacement des générations. Coût de la réforme en année pleine : 20 milliards de francs. Cela est beaucoup dans l'absolu, mais peu en regard des enjeux financiers d'un vieillissement excessif (retraites et coûts de santé).

2. La politique migratoire

Compte tenu de la précocité du processus historique de limitation des naissances, la

France a longtemps souffert d'anémie démographique. Elle a dû, en conséquence, dès le XIX^e siècle, remédier à son insuffisance de main-d'œuvre par l'appel à des travailleurs étrangers : on retrouve ici la spécificité de la transition démographique française. Mais en France, comme dans les pays voisins de la CEE, malgré la politique de fermeture officielle des frontières à l'entrée de nouveaux travailleurs étrangers instaurée depuis le premier choc pétrolier, l'immigration se poursuit (regroupement familial, demandeurs d'asile, arrivée de travailleurs clandestins). La pression aux frontières s'accroît : parmi les zones de déséquilibre planétaire, la Méditerranée est, de loin, la ligne de fracture la plus marquée.

La politique de l'immigration doit aujourd'hui répondre à un triple défi : le défi soviétique (désintégration du bloc et pression venant de l'Est), le défi communautaire (harmonisation des pratiques nationales), le défi méditerranéen (définition d'une politique de coopération cohérente et négociée avec nos partenaires du Sud). Peut-on pratiquer une politique de régulation à long terme des flux d'entrée, à l'image du Canada ou de l'Australie ? Les questions politiques les plus brûlantes ne sont pas esquivées : faut-il accorder le droit de vote aux étrangers ? Créer un consistoire pour les communautés musulmanes ?

3. La lutte contre la mort

Voilà un objectif sur lequel chacun s'accorde. Mais les priorités diffèrent selon l'analyse qu'on peut faire. En matière sanitaire, la France présente d'importantes particularités : l'existence d'une surmortalité masculine élevée (l'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes dépasse huit ans, nettement au-dessus de la moyenne des membres de l'OCDE, voisine de six ans) ; la persistance de profondes inégalités géographiques et sociales devant la mort ; le maintien d'une surmortalité relative notable chez les adolescents et jeunes adultes (suicides, accidents). Ce constat conduit à s'interroger sur la politique de santé publique en France (y en a-t-il d'ailleurs vraiment une ?) et plus particulièrement sur le rapport entre les résultats obtenus et les dépenses engagées.

Comment parvenir à réduire ces pernicieuses spécificités françaises ? Différents programmes d'actions sont exposés, en fonction

d'objectifs clairs de prévention destinés à faire évoluer les comportements : consommation de tabac, conduite automobile, comportement sexuel (SIDA). L'examen des politiques étrangères (Canada, Grande-Bretagne) suggère des voies intéressantes, peu coûteuses, adaptées au terrain local, pour la maîtrise des pathologies les plus courantes (maladies cardiovasculaires, cancers, etc.).

4. Progrès scientifique, bioéthique et équilibres démographiques

Les biotechnologies font des pas de géant, au point que, tel un demiurge, l'homme joue à l'apprenti sorcier. Mais il commence à avoir peur de lui-même. Les nouvelles techniques ont, en effet, des champs d'application de plus en plus vastes : procréation artificielle, choix du sexe, clonage, prolongation de la vie valide, modification du comportement et de l'identité génétique, etc. Or l'expérience passée enseigne que l'on tend régulièrement à appliquer aux hommes ce qui l'a été aux animaux un quart de siècle plus tôt ; on est donc fondé à craindre une dérive utilitariste (trafic d'organes), voire élitiste, de l'éthique (sélection des vivants). Marcherions-nous ainsi inexorablement vers une transformation qualitative et difficilement contrôlable de l'espèce humaine ? L'eugénisme serait-il inévitable ? Quel eugénisme ?

Plusieurs scénarios prospectifs sont proposés, dont certains donnent le vertige, sur la population active agricole notamment. La diffusion des progrès techniques actuels dans les pays les moins avancés ferait bondir la productivité, mais qui financerait ce transfert ? Et surtout que deviendraient les centaines de millions de personnes exclues du travail, privées de subsistance et de raisons d'être ? Des candidats supplémentaires à l'émigration ?

5. Défense, sécurité, stratégie et déséquilibre démographique

Les déséquilibres démographiques sont générateurs de modifications profondes en matière de défense. Un coup d'œil sur le panorama international montre qu'il n'existe pas de véritable clivage démographique entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, mais qu'à l'inverse un fossé se creuse entre les pays du Nord et les pays du Sud de la Méditerranée. À l'immédiate périphérie de l'Europe se trouvent ainsi des pays dont la population est promise à

doubler lors du prochain tiers de siècle : la Turquie, qui n'avait que 11 millions d'habitants en 1930, pourrait compter près de 100 millions en 2025 ; le Maghreb, qui n'en avait que 22 en 1950, en comptera 70 millions en l'an 2000. Un reclassement se prépare entre les deux rives de la Méditerranée.

À la faveur de la désagrégation du Pacte de Varsovie, les politiques de défense doivent être reconsidérées, en intégrant cette nouvelle division démographique du monde, en dépassant le cadre, révolu, de l'Atlantique-Nord, mais aussi en repensant la nature des risques. Les stratégies indirectes (guerre psychologique, désinformation, terrorisme) prennent une place nouvelle. L'évolution technique (passage à l'ère nucléaire) et la restructuration de l'Europe feront-elles mentir la phrase d'Aristide Briand selon laquelle un gouvernant ne peut, finalement, avoir que « la politique de sa démographie » ?

6. Déséquilibre démographique et compétitivité économique

La notion de compétitivité économique n'a pas d'acception unique et reconnue. Elle présente des facettes trop multiples. Dans le monde des affaires, les points de vue les plus divers existent sur la relation entre l'évolution démographique et la compétitivité. En Allemagne fédérale, le point de vue dominant est que le changement démographique est une variable de second ordre. On part de l'idée que l'économie du pays est flexible, donc capable de s'adapter à la décroissance démographique, par exemple, par une stratégie de délocalisation du capital au profit de pays à main-d'œuvre suffisamment qualifiée et à coût de production plus bas. Les managers japonais ont une tout autre vision : plus attentifs aux changements à long terme de l'économie mondiale, ils accordent un rôle crucial aux variables démographiques ; ils perçoivent avec une plus grande acuité encore que leurs homologues français les risques économiques que fait peser un vieillissement excessif de la population de leur pays ; ils sont confortés dans leur raisonnement par l'émergence, à proximité de leurs frontières, de pays à transition démographique récente.

Pour départager les opinions contradictoires sur le sujet, les auteurs ont élaboré un modèle économétrique permettant de faire ressortir les mécanismes à travers lesquels la population agit sur les déterminants de la compétitivité

vité structurelle. Il en résulte que, par son action à long terme sur la compétitivité-prix, l'évolution démographique pèse sur le dynamisme économique ; l'argumentation d'A. Sauvy sur les effets délétères du vieillissement démographique intervient ici. La CEE — élargie à l'Est — sera-t-elle la première puissance mondiale à l'aube du XXI^e siècle ? Le nombre d'incertitudes est si grand que le modèle nous laisse désarmés.

7. Inégalités régionales et aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est passé d'une logique démographique (la correction d'un déséquilibre entre « Paris et le désert français ») à une logique plus complexe. Les inégalités régionales subsistent, mais les facteurs de dynamisme local ne sont plus les mêmes que par le passé : la qualité du potentiel de formation et le potentiel de recherche deviennent des atouts décisifs.

Quel peut être l'effet structurant des réseaux de communication rapide (TGV, autoroutes, aéroports, etc.) sur l'espace économique ? Quelles conséquences pourrait avoir l'achèvement du marché intérieur en Europe sur l'avenir économique des diverses régions françaises ? Peut-on craindre un renforcement des inégalités ? Quel doit être le rôle de la DATAR ? L'Ile-de-France, zone de forte concentration des hommes et des richesses, paraît plus apte que la plupart des autres régions à soutenir la concurrence à venir, en particulier celle du « grand » Londres et d'une Allemagne redynamisée. Mais la question se pose de plus en plus de savoir quelle est la logique à faire prévaloir, celle du marché mondial ou celle de l'équilibre régional ? Dans un pays comme la France, où les écarts de densité sont considérables, le point mérite d'être éclairci. La photo satellite, publiée en annexe du rapport, sur l'activité nocturne en Europe est plus éloquent que bien des discours : l'Europe des lumières est si peu française qu'on reste songeur.

8. Démographie scolaire

La formation scolaire joue un rôle croissant dans le destin de chacun : depuis une quinzaine d'années, les gouvernements successifs s'accordent à faire de l'enseignement un objectif prioritaire. Ainsi le plan Jospin se propose-t-il d'amener 80 % d'une classe d'âge au

niveau du baccalauréat en l'an 2000, ce qui implique une forte inflexion par rapport aux tendances des dernières décennies. On peut donc s'interroger sur la faisabilité d'un tel objectif de croissance.

A l'évidence, la réalisation de cet objectif suppose plusieurs conditions : un effort accru de l'enseignement élémentaire pour faciliter l'acquisition des apprentissages fondamentaux (20 à 50 % des enfants arrivent au collège avec une maîtrise insuffisante de la lecture) ; la prise en compte de l'hétérogénéité des jeunes (création d'un baccalauréat professionnel) considéré comme une orientation positive et non comme une stratégie d'échec ; une révision de la politique de formation continue ; enfin, une revalorisation substantielle des rémunérations des enseignants, de façon à restaurer une attractivité perdue de la profession. Ce dernier facteur pourrait bien être l'obstacle principal à la réalisation de l'objectif annoncé.

Mais la signification du baccalauréat va changer, de même que la nature des emplois auxquels il donnera accès. Enfin, ne peut-on pas craindre que, faute d'engagement des entreprises dans le processus de formation, la multiplication des titulaires du baccalauréat (professionnel) ne laisse entière la question du contenu et finalement de l'adéquation de l'enseignement aux besoins du marché, avec les répercussions que l'on imagine en termes de chômage ?

9. Vieillesse démographique et protection sociale

Tout se conjugue pour accélérer l'inversion de la pyramide des âges : la baisse de la fécondité (la fécondité des années 1975-1990 est en France inférieure de près de 40 % à celle des Trente Glorieuses) ; l'allongement de l'espérance de vie (du fait des progrès déjà accomplis la baisse de la mortalité profite désormais de plus en plus aux personnes âgées) ; la faiblesse de l'immigration. Même en cas d'immigration notable et de stabilisation de la fécondité à son niveau actuel, l'augmentation de la proportion de personnes âgées est appelée à se confirmer. Le vieillissement démographique tend ainsi à devenir une cause majeure de déséquilibre des régimes sociaux.

Plusieurs données importantes sont soulignées, en particulier la croissance du niveau de vie des ménages de retraités, régulièrement supérieure à celle des ménages actifs depuis

les années 1960. Des prévisions financières sont présentées sur l'avenir de l'assurance-vieillesse et de l'assurance-maladie. Diverses propositions sont formulées pour faire face aux déséquilibres à venir, dont un allongement substantiel de la durée de carrière cotisée. Les solutions, douloureuses, retenues aux Etats-Unis, au Japon, en RFA (relèvement de l'âge de la retraite, baisse du rendement des cotisations) sont présentées, avec leur échéancier. Enfin, l'inévitable débat sur l'alternative capitalisation-répartition est évoqué, de même que la mise en place d'une assurance-autonomie, destinée à couvrir les besoins de financement du dernier âge.

10. Politique des âges et vie professionnelle

Les dernières décennies ont progressivement vu se mettre en place un calendrier social de l'existence individuelle : tout se passe comme s'il existait désormais un âge normal d'entrée à l'école maternelle, un âge de passage d'une classe à la suivante, un âge de présentation au baccalauréat, un âge de passage des concours, un âge de franchissement de certaines étapes de la carrière, etc., un âge de référence dans le déroulement de la vie de chacun, et notamment de la vie professionnelle. En France plus qu'ailleurs, cette segmentation des âges de la vie n'a fait que s'accroître, au point de venir presque caricaturale : la vie active s'est concentrée sur les âges centraux (25 à 55 ans), ceci alors même que la durée totale de la vie s'est beaucoup allongée.

Quelle est la pertinence de cette pratique de gestion par l'âge, devenue de plus en plus discriminatoire ? Les jeunes sont exclus par les rigidités du système productif dont ils paient le prix par un chômage d'entrée élevé : les travailleurs vieillissants sont chassés : leur productivité est considérée comme inférieure à leur salaire. Le prix de cette éviction massive est lourd pour les individus concernés, mais aussi pour les entreprises et la collectivité elle-même...

Depuis les excès commis en matière de préretraites, les attitudes changent. L'intérêt d'un bon équilibre de la répartition par âges du personnel de l'entreprise est aujourd'hui peu à peu mieux compris par différentes firmes qui tendent à mener des politiques de recrutement et de « décreusement » (départ) inspirées par des considérations à long terme. De nombreux exemples de pratiques novatrices (for-

mation continue, gestion flexible), tirés d'expériences japonaise, hollandaise, américaine, etc. sont présentés.

11. La division du travail entre les sexes

L'égalité des chances entre femmes et hommes est désormais plus qu'une revendication individuelle ; c'est un impératif collectif. Dès le plus jeune âge, les filles ont accès à l'école à parité avec leurs homologues masculins. Elles y font si bien leurs preuves que s'il n'y avait pas ces barrières protectrices propres à certaines filières nobles ou lucratives, elles distanceraient largement les garçons. Le monde professionnel s'adapte peu à peu, en renâclant, à ce bouleversement : les taux d'activité des femmes ont certes progressé parmi les plus jeunes générations, mais il s'agit souvent d'emplois partiels ou précaires. Les entrepreneurs, les responsables syndicaux, la maîtrise et l'encadrement n'évoluent que lentement, sous la pression des événements et de l'aménagement du droit social. Mais c'est dans la sphère privée, à la maison, que la résistance est la plus forte : en France, comme ailleurs, la répartition des rôles n'a guère changé.

La carrière professionnelle, la stabilité du couple, l'avenir des enfants sont des enjeux essentiels, souvent contradictoires, dont l'équilibre exige de délicates et permanentes négociations. L'émancipation féminine et la naissance d'enfants sont-elles nécessairement antinomiques ? L'exemple de la Suède semble le démentir. Le texte souligne, à l'aide de comparaisons internationales, l'étroitesse de la marge de jeu existante dans chaque pays, pour faciliter l'égalité des chances entre les sexes et faire reculer les discriminations de fait. Pour l'Europe sociale, l'objectif de mixité est un magnifique pari. Et c'est parmi les familles de travailleurs migrants, notamment islamiques, que la perspective pourrait être la plus novatrice.

12. L'avenir de la famille

La chute de la fécondité intervient dans un contexte de modification radicale de la cellule familiale. Longtemps refuge économique et financier, celle-ci s'est, peu à peu, transformée au fil de l'histoire, avec la disparition des petites entreprises traditionnelles, en refuge affectif. Depuis une vingtaine d'années, ce

changement des mœurs s'est accompagné de nouveaux aspects (multiplication des unions de fait, augmentation du nombre de familles monoparentales, hausse de la divortialité, augmentation de la fréquence des naissances hors mariage). Il est difficile de savoir si ces phénomènes s'expliquent par une logique commune irréversible, celle d'un renforcement séculaire de l'individualisme. Quels sont les rapports entre cette évolution et l'émergence de la « nouvelle pauvreté » ? Jusqu'où peut aller ce changement ?...

Quelle que soit l'extension que prendront les unions de fait par rapport aux unions légales, il importera de clarifier les positions, peu cohérentes, du droit, selon les domaines qu'il couvre : droit civil, droit fiscal, droit social ; il est, par ailleurs, délicat d'arbitrer entre les intérêts en présence, en protégeant à la fois la famille, la femme, l'enfant... Quel sera le rôle des pères de demain ? Quel sera le destin des enfants de familles dissociées ? L'Etat a-t-il vocation à infléchir les évolutions en cours ? Le texte pose sans doute plus de questions qu'il n'apporte de réponses, car la moisson des enquêtes sociologiques est encore maigre ; les quelques études américaines menées par des experts sociaux n'incitent cependant guère à l'optimisme.

13. Attitudes et opinions à l'égard de la situation démographique

La démographie est un sujet peu médiatique, mais sur lequel chacun a pourtant une opinion tirée d'une expérience vécue. Mais, entre l'observation de l'environnement proche et l'aptitude au jugement que confère la connaissance des faits globaux, statistiques, la dérive est parfois considérable. L'opinion publique est insuffisamment informée sur la nature des évolutions en cours, et surtout sur leurs en-

jeux. Un gros effort mériterait donc d'être mené pour favoriser une pédagogie, voire une maturation de l'opinion : la France cependant est un des rares pays où existent une culture et une conscience démographique.

La réceptivité aux messages démographiques est, en réalité, très grande, car ils touchent au bonheur, à la famille, aux valeurs intimistes, c'est-à-dire à celles qui sont les plus prisées. Quel usage faire des enquêtes et sondages, devenus de plus en plus nombreux en ce domaine comme en tout autre ? Les pouvoirs publics doivent-ils garder un comportement réservé, un « profil bas », contrastant avec la marge de manœuvre que leur concède l'esprit public, du moins en France ? Doit-on s'inspirer, dans la mise en œuvre d'une législation, de l'état d'une opinion le plus souvent myope, peu sensible aux considérations à long terme, ou doit-on au contraire l'éclairer, la devancer ? Voir tenter d'infléchir l'évolution des valeurs en diffusant des informations utiles, mais peu accessibles, sur les enjeux attachés à tel ou tel comportement (le vieillissement démographique comme implication d'une basse fécondité ; le risque de SIDA comme conséquence d'imprudences commises lors de rapprochements sexuels ou d'injection intra-veineuse de drogue) ?

Annexes concises sur divers points : l'évolution du nombre idéal d'enfants, la politique familiale au Québec, l'opinion publique à l'égard de la question démographique en Italie, la place de la démographie dans les manuels scolaires.

A l'examen de cet ouvrage clair, complet, foisonnant de nouveautés, le lecteur aura le plaisir de retrouver la démographie dans sa vraie grandeur : celle de l'analyse et de la préparation du destin des sociétés humaines.

Jean-Claude Chesnais
Coordonnateur du Séminaire

Futuribles International

Un réseau international d'information et de réflexion prospectives

Veille stratégique : information/évaluation/synthèse

Disposant d'un large réseau international d'experts (2 000 personnes sur 70 pays), Futuribles International assure :

- un suivi de qui fait quoi, où et comment dans le domaine des études sur l'avenir ;
- un dépistage permanent des données révélatrices des tendances et des enjeux majeurs à moyen et long terme ;
- l'élaboration de dossiers de synthèse prospective par sujet.

Une fonction de recherche et d'étude

Assumée par des équipes pluri-disciplinaires internationales ad hoc constituées par Futuribles International.

Six axes de recherche et d'étude :

- Le vieillissement démographique dans les pays industrialisés et l'avenir des systèmes de protection sociale.
- Le développement économique et social en Europe à l'horizon 1992-2000-2010.
- L'émergence de la société d'information : les enjeux de la tertiarisation des économies « modernes ».
- L'évolution socio-culturelle et l'avenir des modes de vie.
- Les risques majeurs de rupture dans les grands équilibres mondiaux, en particulier les rapports Nord-Sud et les menaces pesant sur les écosystèmes.
- Les systèmes de régulation et l'avenir des institutions publiques.

Plusieurs dizaines d'études de prospective appliquée : engagées à l'initiative de Futuribles International ou en réponse à des commandes d'organismes publics et privés, elles sont directement destinées à éclairer les choix stratégiques à moyen et long terme.

Formation, conseil et assistance technique

Futuribles International assure une fonction de formation à la démarche et aux méthodes de prospective en lien avec la stratégie et la planification du développement. Cette fonction est assurée au travers de séminaires annuels et d'interventions auprès d'organismes publics et privés.

La fonction de conseil et d'assistance technique est assurée auprès d'organisations qui souhaitent disposer d'une vision prospective des grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

Carrefour international de réflexion

Destiné à agir comme catalyseur de réflexions et plate-forme pour un libre-échange de points de vue et d'expériences, Futuribles International organise régulièrement des tables-rondes, des journées d'études, des séminaires et des colloques internationaux.

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France
Tél. (33 1) 42 22 63 10 + - Téléfax (33 1) 42 22 65 54

Philippe Moreau Defarges	3	<i>La quête identitaire</i>
Jacques Méraud	9	<i>France 2000 : les perspectives de consommation et de croissance</i>
Jacques Lecomte	33	<i>Feu la mer d'Aral. La destruction d'un éco-système</i>
Bernard Morel, Jean-Benoît Zimmermann	41	<i>Marseille : entre Europe et Méditerranée</i>
Jean-Paul de Gaudemar	57	<i>De Marseille à la métropole marseillaise</i>
Hugues de Jouvenel	64	<i>Sur l'utilité de la prospective régionale</i>

Actualités prospectives

| 67 |

Marché unique. La satisfaction des consommateurs. Micro-ordinateur : stylo contre clavier. Aromatologie. Japon, l'escalade des prélèvements. Les métiers du risque. Réconcilier travail et maternité. Emballages : la récupération allemande. Opinions soviétiques. Recensement en Chine. Economie soviétique. Que rapportent les brevets ? Les disparités de revenu en Europe. La préférence familiale.

Bibliographie

79	<i>Analyses critiques</i>
88	<i>Comptes rendus</i>